

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE

UNIVERSITE DE SAÏDA - Dr MOULAY TAHAR
FACULTE DES LETTRES ET LANGUES ET DES ARTS
DEPARTEMENT DES LETTRES ET LANGUE FRANÇAISE



MEMOIRE DE MASTER
EN VUE DE L'OBTENTION
DU DIPLOME DE MASTER EN LANGUE FRANÇAISE
OPTION : SCIENCES DU LANGAGE

Intitulé

La presse écrite algérienne entre
subjectivité et effacement énonciatif.

Vis-à-vis du 5^e mandat du président Abdelaziz Bouteflika.

Sous la direction de
MR. OUALI SALIM

Réalisé et présenté par
AMARA SOFIANE

Devant le jury composé de :

MR.	Meskine Mohamed Yacine	Président
MR.	Ouali Salim	Directeur
Mme.	Arrar Nabila	Examineur

Année universitaire
2018 / 2019

Dédicace

Je dédie ce travail :

A mes parents,

Qui n'ont jamais cessé, de me soutenir, de m'épauler pour que je puisse atteindre mes objectifs et de formuler des prières à mon égard.

A mes frères et sœurs,

Pour ses soutiens et leurs conseils précieux.

A ma grande mère paternelle,

Qui je souhaite une bonne santé.

A mes deux amies d'enfance, Haytham

Belaïd et Mohamed El Amine,

Pour leurs aides et supports dans les moments difficiles.

Remerciements

Avant tous, je remercie Dieu le tout puissant de m'avoir donné la force et le courage pour accomplir ce travail.

Mes sincères remerciements et ma gratitude vont d'abord à mon encadreur M.R. Oualí Salím pour son orientation durant l'élaboration de ce mémoire.

Je tiens également à remercier tous les enseignants et les administratifs de la faculté des arts et des langues étrangères. Wilaya de Saïda.

Enfin je remercie avec gratitude tous ceux qui m'ont aidé de près ou de loin à élaborer mon mémoire de fin d'étude.

Je remercie également les membres de jury d'avoir accepté d'évaluer ce travail.

Amara Sofiane

Résumé

Afin de légitimer la crédibilité de l'information qu'il diffuse, le discours journalistique aspire à maintes reprises à une objectivité. Cette idée d'objectivité s'oppose aux recherches menées sur la subjectivité dans le langage selon lesquelles tout discours est subjectif. Nous avons constaté que lors de la construction d'un écrit journalistique, le journaliste alterne entre un engagement (d'un point de vue énonciatif qui concerne les embrayeurs, les éléments déictiques...etc, représentant la prise en charge énonciatif) et un effacement énonciatif réalisé grâce à certaines tournures linguistiques dénuées de marqueurs énonciatifs. Ces tournures permettent au scripteur d'annoncer l'information sans en assumer la charge. Notre recherche s'est donné pour objet d'analyser marqueurs discursifs qui trahissent son manque d'objectivité.

Elle vise, en se basant sur des théories énonciatives, d'une part de dévoiler comment le locuteur-journaliste exprime sa présence au sein de son discours à travers sa vision, son analyse, ses critiques, ses attitudes et d'autre part, expliquer les stratégies qui lui ont permis de s'exprimer tout en paraissant objectifs. Vis-à-vis des événements politiques caractérisant la société algérienne dans une période précise, celle concernant le 5^e mandat du président Abdelaziz Bouteflika. L'analyse a été menée sur un corpus de productions de presse écrite francophone algérienne.

A partir des traces formelles de la présence de l'énonciateur dans chaque article et de la façon dont il anime la production de son message qui délivre un certain nombre d'informations sur ses conditions de production, le fondement de base de notre travail se limite à : relever ces traces formelles, les classer par catégories de phénomènes linguistiques, pour ensuite les comparer, enfin analyser et interpréter les résultats, en dévoilant les stratégies discursives, et en mesurant le taux de la subjectivité contenue dans les articles.

Nous nous accordons sur la proposition de trois chapitres. Le développement de chaque chapitre s'appuie sur un mot-clé de l'intitulé de notre travail. Le premier évoquera les concepts de bases dans le domaine de l'analyse du discours. Le second concernera l'étude de la subjectivité dans le corpus. Et le troisième abordera les différentes stratégies qu'utilise le locuteur-scripteur afin de « s'effacer » de son énonciation.

A travers cet analyse, nous nous sommes rendu compte qu'il est très difficile de ne pas marquer son discours, il en va de même nous nous sommes rendu compte pour le principe que chaque locuteur est confronté à ses traces, à son emprunte, d'où la confirmation de la théorie de Catherine Kerbrat-Orecchioni que nous avons prise dans ce travail comme paradigme scientifique.

Mots clé : analyse du discours, l'énonciation, objectivité, subjectivité, effacement énonciatif, discours journalistique.

ملخص الدراسة:

من أجل إضفاء الشرعية على مصداقية المعلومات التي ينشرها، يميل الخطاب الصحفي إلى الطموح مرارا وتكرارا إلى الموضوعية، البحوث التي تجري حول الذاتية في اللغة، تعارض فكرة الموضوعية هذه والتي تنص على أن كل خطاب شخصي. لقد لاحظنا أنه أثناء بناء الكتابة الصحفية، يناوب الصحفي من جهة، بين تسجيل حضوره في الخطاب (من وجهة نظر بيانية تتعلق بالطرق المتعددة وكذلك الوسائل المتوفرة أين يدعم الصحفي نصه بإضفاء الذاتية) ومن جهة أخرى يحاول إخفاء هذا الحضور مستعينا بتطبيقات لغوية خالية من العلامات البيانية الدالة على تواجده اللغوي والمعنوي. هذه الاستراتيجيات تسمح للكاتب بالإعلان عن المعلومات دون تحمل المسؤولية. يهدف بحثنا إلى تحليل العلامات الخطابية التي تخون افتقارها إلى الموضوعية.

تهدف الدراسة، بناءً على نظريات توضيحية، من ناحية إلى الكشف عن الكيفية التي يعبر بها المتحدث الصحفي عن وجوده في كلمته من خلال رؤيته وتحليله وانتقاداته ومواقفه، ومن ناحية أخرى، شرح الاستراتيجيات التي سمحت لهم بالتعبير عن أنفسهم أثناء الظهور الموضوعي. في مواجهة الأحداث السياسية التي تميز المجتمع الجزائري في فترة محددة، تلك المتعلقة بالفترة الخامسة للرئيس عبد العزيز بوتفليقة. التحليل أجري على مجموعة من الإنتاجات الإعلامية الجزائرية الناطقة بالفرنسية.

لذلك، فإن القاعدة الأساسية لعمليتنا تقتصر على الآثار الرسمية لوجود الملقى في كل مقالة والطريقة التي ينشط بها إنتاج رسالته، والتي تقدم كمية معينة من المعلومات حول ظروف إنتاجه. من أجل: تحديد هذه الآثار الرسمية، وتصنيفها حسب فئات الظواهر اللغوية، ثم مقارنتها، وأخيراً تحليل النتائج وتفسيرها، وكشف الاستراتيجيات الاستطرادية، وقياس معدل الذاتية الواردة في المقالات.

نحن نتفق على اقتراح ثلاثة فصول. يعتمد تطوير كل فصل على كلمة مفتاحية في عنوان عملنا. الأول سوف يناقش المفاهيم الأساسية في مجال تحليل الخطاب. والثاني يتعلق بدراسة الذاتية في المتنوع الصحفي. وسيتناول الثالث الاستراتيجيات المختلفة التي يستخدمها الكاتب والمتكلم "للتلاشي" من كلامه.

من خلال هذا التحليل، أدركنا أنه من الصعب للغاية عدم وضع علامة على كلام الملقى، لذلك أدركنا أنه وفي إطار الدراسات التداولية. يواجه كل متحدث آثاره، مع استعاراته، ومن ثم تأييد نظرية كاترين كيربات أوريتشيوني التي اتخذناها في هذا العمل كنموذج علمي.

الكلمات المفتاحية: تحليل الخطاب، الدراسات التداولية، الموضوعية، الذاتية، الخطاب الصحفي.

- Dédicace
- Remerciement
- Résumé
- Table des matières

Introduction générale.....	1
Chapitre 01 : concepts de base	7
Introduction.....	8
1. Analyse du discours :.....	8
1.1. Définition du discours.....	12
1.2. Discours/ texte :	12
1.3. Discours / énoncé :.....	13
1.4. Les caractéristiques du discours :	13
2. L'énonciation :.....	14
2.1. La situation de l'énonciation :	15
2.2. Enoncé / Enonciation :.....	15
2.3. Les caractéristiques de l'énonciation :.....	15
2.4. Le contexte :.....	16
3. Le sujet parlant en analyse du discours :.....	17
3.1. Stratégies énonciatives :.....	20
3.2. Les régimes énonciatifs :	22
3.3. Les genres du discours :.....	23
4. Le discours journalistique :.....	24
4.1. Les caractéristiques du discours journalistique :	24
4.2. La situation communicative dans le discours journalistique :.....	25
4.2.1. L'instance de production.....	25
4.2.2. L'instance de réception	25
4.3. La situation d'énonciation dans le discours journalistique.....	25
5. L'écriture journalistique	26
5.1. Le style journalistique.....	26
5.2. Les composants d'un article journalistique	26
5.3. Les principes généraux de l'écriture journalistique	27
5.4. Les outils de l'écriture journalistique	27
5.5. les genres journalistiques	28
5.5.1. Le genre informatif.....	28
5.5.2. Le genre interprétatif (commentaire)	29
5.6. La presse écrite	29

5.7. La presse écrite en Algérie.....	30
5.7.1. Fonction et influence.....	31
5.7.2. Les principales caractéristiques d'un journal.....	31
Synthèse.....	33
Chapitre 02 :	34
L'énonciation de La subjectivité dans le discours journalistique.....	34
Introduction.....	35
1. L'énonciation et la notion de la subjectivité.....	35
1.1. Situation de discours.....	37
2. Les marqueurs d'embrayage.....	38
2.1. Embrayeurs subjectifs.....	38
2.2. Les embrayeurs ou les déictiques spatiaux.....	39
2.2.1. Les démonstratifs.....	39
2.2.2. Les présentatifs :.....	40
2.2.3. Les éléments adverbiaux.....	40
2.3. Les indicateurs temporels.....	41
2.3.1. Le moment dénonciation / le repère (ME/R).....	42
2.3.1.1. La visée temporelle.....	42
2.3.1.2. La visée ponctuelle.....	44
2.3.1.3. La visée durative.....	45
3. Modalité et subjectivité.....	47
3.1. Dictum et Modus.....	48
3.2. Les approches théoriques de la modalité.....	49
3.3. Modalité d'énonciation.....	50
3.3.1. L'assertion.....	51
3.3.2. L'interrogation.....	51
3.3.3. L'injonction.....	53
3.4. La modalité d'énoncé.....	54
3.4.1. La logique.....	55
3.4.1.1. La vérité.....	55
3.4.1.2. La fausseté.....	55
3.4.1.3. La certitude.....	56
3.4.2. L'état.....	57
3.4.3. Les modalités affectives et appréciatives.....	57
3.4.3.1. Modalité affective.....	57
3.4.3.2. Modalité évaluative non-axiologique.....	58

3.4.3.3.	Modalité évaluative axiologique	58
3.5.	Modalités du message	58
4.	Modalisateurs et subjectivité	61
4.1.	Les adjectifs subjectifs	62
4.1.1.	Les adjectifs affectifs	63
4.1.2.	Les adjectifs évaluatifs non axiologiques.....	65
4.1.3.	Les adjectifs évaluatifs axiologiques.....	67
4.2.	Les verbes subjectifs	67
4.2.1.	Les verbes occasionnellement subjectifs.....	68
4.2.1.1.	L'évaluation de type bon/mauvais.....	68
4.2.1.2.	L'évaluation de type vrai/faux/incertain.....	69
4.2.2.	Les verbes intrinsèquement subjectifs.....	71
4.2.2.1.	L'évaluation de type bon/mauvais.....	71
4.2.2.2.	L'évaluation de type vrai/faux/incertain.....	72
4.3.	Les adverbes subjectifs	73
	Synthèse :	74
Chapitre 03 : l'effacement énonciatif dans le discours journalistique		75
	Introduction.....	76
1.	La mise à distance de l'information	77
1.1.	Les procédés de la mise à distance de l'information	78
1.1.1.	Les phénomènes citationnels.....	80
1.1.2.	Les phénomènes de modalisation.....	82
1.1.2.1.	Les temps et les modes verbaux	83
1.1.2.2.	La forme impersonnelle et la forme passive.....	83
1.1.2.3.	Les conjonctions de subordination de type puisque, comme etc.....	85
1.1.2.4.	Les guillemets.....	85
1.1.2.5.	Les formes "on dit ", " il parait que", "soit -disant que"	86
1.2.	Gradualité de la mise à distance de l'information	87
2.	L'effacement énonciatif dans le discours journalistique	88
2.1.	Les notions de "sous-énonciateur" et "sur-énonciateur"	90
2.2.	Pourquoi le journaliste s'efface t'il.....	90
2.3.	Les indices d'effacement énonciatif dans le discours journalistique.....	92
2.3.1.	Les énoncés non embrayés	92
2.3.2.	La polyphonie discursive	93
2.3.3.	Les guillemets	96
2.3.4.	L'ironie comme forme d'effacement	96

2.4. Le paradoxal effacement journalistique.....	97
3. La visée du journaliste.....	99
.3.1 Famille d'événements.....	99
3.2. La référencement.....	100
Synthèse.....	101
Conclusion générale.....	102
Bibliographie.....	107
Annexes.....	1

Introduction générale

Introduction générale

Peu importe les disciplines des sciences humaines et sociales dans lesquelles s'insèrent les objectifs d'un exercice, d'un dossier, d'un mémoire ou d'une thèse, la presse offre une documentation inévitable dans l'intention d'assimiler des sujets sociétaux de notre temps ou passés. A plus forte raison, les filières spécialisées dans l'information et la communication, le journalisme et les médias, qui travaillent sur la construction de l'actualité et de l'événement, ou sur les améliorations attachées aux nouvelles technologies, sont immanquablement touchées par la presse

Le produit journalistique ambitionne fréquemment à une objectivité, afin de légitimer la crédibilité de l'information qu'il propage. Cependant, cette aspiration ne suffit pas étant donné que ce discours, particulièrement celui de la presse écrite, inclut fréquemment assez d'indices discursifs qui trompent sa carence de neutralité.

A ce propos, Nous supposons qu'il existe des pratiques langagières particulières qui permettent aux journalistes d'alterner entre la subjectivité d'un point de vue énonciatif et la prise d'une certaine distance vis-à-vis de leurs discours. Cette distanciation leur permet de laisser penser que les événements ou les arguments présentés sont indépendants de leurs interventions. C'est ce que Robert Vion qualifie comme une stratégie discursive qui permet au journaliste de donner l'illusion

«qu'il se retire de l'énonciation, qu'il objectivise son discours »¹.

Dès l'instant où nous essayons de faire ressortir les éléments qui peuvent être au commencement de ce manque d'objectivité et cette alternance entre la subjectivité et le désengagement énonciatif, nous faisons allusion à des facteurs externes au texte qui prennent part à la construction du discours, entre autre la posture sociopolitique du journaliste. Les journalistes d'aujourd'hui auraient tendance à personnaliser leur mode d'écriture, à chercher des stratégies discursives dans le sens d'une subjectivation de leur discours en y inscrivant leur qualité dans le but de se distinguer.

¹Vion R, modalité, modalisation, et activités langagières, marges linguistiques, n°2, pp. 1-9 www.marges-linguistique.com

A quelques mois de la présidentielle en Algérie, une seule question alimentait le débat: le président Abdelaziz Bouteflika, 81 ans et diminué, briguera-t-il un 5e mandat? Plus que probable, estimaient les analystes, alors que le camp présidentiel multipliait les appels en ce sens.

A dater du 19 janvier 2019, la presse algérienne a attaché beaucoup d'importance au cas de candidature d'Abdelaziz Bouteflika, celui-ci appelant les électeurs à l'élection présidentielle qui était prévue pour le jeudi 18/avril/2019 selon un décret présidentiel. Un tel sujet suscitera automatiquement un large débat sur la situation sociale et politique du pays et, dans le même contexte, nous fourniront une matière riche pour l'analyse.

Par le biais de l'analyse que nous aspirons accomplir, nous tachons d'étudier l'énonciation journalistique émergée dans des articles de la presse écrite algérienne, en nous intéressant au journaliste et aux formes de subjectivité qui peuvent apparaître dans son discours ainsi que le degré de celles-ci tolérées dans le discours de presse écrite vis-à-vis de l'événement mentionné ci-dessus.

Nos données ont été recueillies à partir d'un corpus de 33 articles provenant des 07 quotidiens algériens d'expression française : EL watan(03), Le matin (03), Le quotidien d'Oran (08), L'expression (05), La dépêche de kabyle (05), Liberté (05), El moudjahid (04).les articles sont datés du mois d'Avril 2018 au mois Avril 2019. Nous tenons de faire remarquer que le choix de la période de nos échantillons ne relève pas du hasard. Il a pour but de s'approcher beaucoup plus de l'événement majeur de l'année 2019, on fait allusion à la possibilité que le président se présente aux élections présidentielles.

En se penchant sur les implications du journaliste dans les articles qui ont trait au 5^e mandat et ses antécédents sociopolitiques, nous tenterons de montrer que le journaliste s'efface énonciativement dans son discours en vue de s'empêcher de tomber dans le piège de révéler une certaine orientation politique.

Nous partons du fait qu'un énonciateur s'identifie par son positionnement qu'il occupe dans son champ d'énonciation. Ce positionnement renvoie plus précisément à l'engagement en effet, l'engagement énonciatif représente la prise en charge énonciative de l'auteur, ou il marque sa présence par un ensemble d'indices. Dans la même

perspectives, l'énonciateur peut ne pas assumer la charge par un ensemble des procédés qui rendent ce désengagement possible. Selon Charaudeau :

« On peut considérer « énonciateur » comme l'instance productrice de l'énoncé ou seulement comme un effet de l'énoncé. Si l'on admet la Première perspective, il ne saurait y avoir d'énoncé sans énonciateur. Si l'on admet la seconde, rien n'empêche de parler énonciateur : il ya des énoncés ,seule réalité , est une figure d'énonciateurs s'y manifeste ou non selon la manière dans se déploie l'énoncé »²

Comme nous abordons des termes tels que « énoncé » et « énonciation », il est évident que nous nous entrons dans le cadre de la théorie énonciative. Nous précisons que notre démarche s'inscrit dans le champ de *la linguistique de l'énonciation*, qui vise la description « *des relations qui se tissent entre l'énoncé et les différents éléments constitutifs du cadre énonciatif* »³ ; notamment entre l'énoncé et le locuteur-scripteur. Selon Catherine Kerbrat-Orecchioni, la linguistique de l'énonciation a pour tâche d'identifier, de décrire et de structurer l'ensemble *des faits énonciatifs*⁴, c'est-à-dire de faire l'inventaire de leurs supports signifiants et de leurs contenus signifiés.

Benveniste confirme que « *L'acte individuel par lequel on utilise la langue introduit d'abord le locuteur comme paramètre dans les conditions nécessaires à l'énonciation* »⁵. Ainsi, notre tâche consiste à partir de l'énoncé pour l'analyser et interpréter cette implication du locuteur, autrement dit, nous souhaitons repérer les supports signifiants des indices de l'inscription du journaliste au sein de l'énoncé et à éclaircir leur contenu signifié, en vue de la mise en évidence de la subjectivité dans les discours journalistique.

Ainsi, notre tâche consiste donc à partir de l'énoncé pour repérer les stratégies discursives employées par l'émetteur dans son discours ainsi que les moyens linguistiques qu'il met en œuvre afin d'éviter de divulguer une conviction politique spécifique. Notre travail aura pour but de répondre aux

²Charaudeau Patrick, Maingueneau, (2002), *Dictionnaire d'analyse de discours*, Paris, Seuil, P 225

³KERBRET-ORECCHIONI. C., (1999), *L'énonciation de la subjectivité dans le langage*, Paris : Armand Colin, p34.

⁴Les faits énonciatifs sont, selon ORECCHIONI, « les unités linguistiques, quels que soient leur nature, leur rang, leur dimension, qui fonctionnent comme indices de l'inscription au sein de l'énoncé de l'un et/ou l'autre paramètres » du cadre énonciatif. Ibid., p.35.

⁵Emile Benveniste, (1974), *Problèmes de linguistique générale II*, édition Gallimard, p81

questions qui émergent à propos de la subjectivité journalistique et que nous estimons être les suivantes :

En premier lieu, nous accorderons la primauté à la question suivante : quelles stratégies discursives adopte un journaliste afin d'accorder à son discours une contenance informative exempte d'intervention personnelle ? De là, émerge une deuxième question qui est à la base de notre travail : Est-il complètement impartial et surtout objectif vis-à-vis du sujet traité ?

Pour permettre une meilleure approche de notre problématique, nous tenterons de formuler en guise de point de départ des propositions qui ne sont que des réponses provisoires ; l'hypothèse prétextée pour cette problématique est fondée sur une constatation initiale, qui porte sur la forme du texte, et les différents moyens linguistiques utilisés par l'auteur afin de camoufler son implication et tromper son récepteur. L'émetteur recourt souvent à des discours rapportés, d'autres assertés, néanmoins, Kerbrat-Orecchioni nous apprend que le locuteur laissera toujours des traces de son passage.

La seconde hypothèse que nous pouvons invoquer est celle qui concerne l'impartialité de l'émetteur, surtout lorsqu'il s'agit d'une thématique fréquemment abordée pendant le mois de Janvier/Février/ Mars 2019. Il s'agit bien évidemment de la place occupée par le dossier du 5^e mandat dans la presse écrite.

Pour répondre à ces questions, nous situons, comme annoncé, notre objet d'étude dans une approche énonciative qui touchera la relation qu'entretient le locuteur avec son énoncé, ainsi que son implication en celui-ci. L'application de cette approche sera accompagnée d'une étude portant sur les caractéristiques de l'exercice journalistique ainsi que sur la fonction et le taux d'influence de celle-ci sur le lectorat.

Ce qui nous a conduit à travailler sur les sept journaux, mentionnés ci-dessus, c'est d'abord leurs lignes éditoriales ; ce sont sept grands quotidiens populaires et généralistes de qualité. Ils ont un caractère à la fois national et régional, qui fait leur force et leur particularité en Algérie. De plus, leurs orientations politiques sont diverses. Ces différentes orientations politiques assurent un large lectorat, ce qui nous permet d'analyser les différents corpus sans tenir compte de l'orientation politique du lecteur.

Nous avons choisi le sujet du 5^e mandat dans les discours journalistiques pour deux raisons. D'abord, il nous semble intéressant d'étudier la théorie discursive et textuelle dans ce genre de texte, de plus ce choix est aussi motivé par le fait que le président de la République reçoit une grande attention de la part des algériens en tant que symbole de la souveraineté nationale, outre le mouvement de protestation des peuples contre leurs régimes au pouvoir dans de nombreux pays arabes. Quant au choix des quotidiens, il renvoie au fait que chacun d'eux possède un statut différent. C'est-à-dire privé (El watan) et étatique (El moudjahid). Ces quotidiens sont tous les sept des journaux d'information qui traitent des sujets diversifiés qui touchent à différents domaines : politique, économie, culture, société, sport, média, cinéma...etc. et qui sortent quotidiennement.

Après avoir lu et relu les différents articles traitant la question, nous avons convenu de proposer trois chapitres. Le développement de chaque chapitre portera sur un mot-clé de l'intitulé de notre travail :

Premièrement, Dans ce premier chapitre, nous définirons le domaine de notre recherche. Deuxièmement, lors du second chapitre, nous nous appuierons sur l'approche énonciative, et pour ce, nous nous inspirerons des travaux d'Emile Benveniste ainsi que ceux de Catherine Kerbrat-Orecchioni qui ont beaucoup étudié la question de la subjectivité dans le discours. Troisièmement, ce chapitre évoquera les différentes stratégies mises en œuvre par le journaliste afin de « s'effacer » de son discours

Chapitre 01 : concepts de base

Introduction :

Dans ce premier chapitre, nous essayons de déterminer le sens de quelques concepts clés dans la sphère de notre recherche. D'abord nous définissons la technique de l'analyse du discours et son objet d'analyse à savoir le discours. Ensuite nous mettons l'accent sur le terme de l'énonciation et son intégration à l'analyse du discours, voir aussi la notion du sujet parlant ne l'occurrence le journaliste-lequel nous allons observer comment il s'inscrit dans son discours, en abordant les stratégies d'énonciation qui représentent le noyau de notre recherche. Enfin, il nous est important d'accentuer le discours de la presse écrite, notamment celle de l'Algérie comme étant la matière première sur laquelle nous appliquerons notre analyse.

1. Analyse du discours :

Selon Maingueneau: « *L'analyse du discours et l'analyse de l'articulation du texte et du lieu social dans lequel il est produit.* »⁶. Sur cette base, l'analyse du discours est un domaine des sciences du langage où les analystes s'occupent de traiter des unités textuelles dans leur rapport à leurs conditions de production.

Comme l'objet premier et fondamental de la linguistique est la langue, il est possible de considérer la phrase comme l'extension maximale de son champ, cette approche a apporté sa contribution au renouvellement de la réflexion sur le langage, renouvellement dont le point focal est le discours, en dépit de ses limites dues à l'état des outils d'investigation d'une certaine époque. Cet objet très complexe est difficile à saisir de manière approuvable par une seule discipline, le discours donne lieu en effet à l'intérêt de différentes sciences humaines : philosophie, sociologie, psychologie, etc. et sciences du langage.

Considérant cette technique comme étude du discours, l'analyse du discours apparaît comme la discipline qui étudie le langage comme activité ancrée dans un contexte produisant des unités transphrastiques, comme « *utilisation du langage à des fins sociales, expressives et référentielle* »⁷, dans ces conditions, elle fait appel à la

⁶Définition de l'analyse du discours de Maingueneau cité par Cobby, F. (2009). In Analyse-dudiscours.com consulte le 03/05/2019

⁷ Deborah schiffirin, the handbook of discourseanalysis, blackwell publications, 1994, P339, cité dans "dictionnaire d'analyse du discours", Paris. Ed Seuil. 2002. P42.

sociolinguistique interactionnelle, à l'ethnographie de la communication et à la lexicosémantique.

Les principales questions auxquelles l'analyse du discours est censée répondre sont celles du « comment » et du « pourquoi » de l'activité langagière par opposition aux méthodes traditionnelles d'analyse qui plaçaient au centre de leur problématique les questions « qui ? » « Quoi ? » « Quand ? » « Où ? ».

L'analyse du discours de façon très large, surtout dans la perspective de la *discourse analysis* de tradition anglo-saxonne, correspond à l'analyse conversationnelle, l'étude des échanges verbaux, oraux ou écrits avec le principe que tout discours est fondamentalement interactif. A l'intérieur du corpus d'analyse conversationnelle S.C. Levinson oppose deux courants : analyse du discours (« *discourse analysis* ») fondée sur une analyse linguistique hiérarchique des textes conversationnels, et l'analyse conversationnelle (« *conversation analysis* ») proprement dite, qui serait dans la mouvance de l'ethnométhodologie.⁸

Pour D.Maingueneau, l'analyse du discours n'a pour objet « *ni l'organisation textuelle en elle-même, ni la situation de communication* », mais elle doit « *penser le dispositif d'énonciation qui lie une organisation textuelle et un lieu social déterminé* ». ⁹A travers cet angle, l'analyse du discours est en rapport de manière favorisée avec les genres de discours. Comme elle est conçue à l'instar d'une des disciplines qui étudient le discours, elle peut s'intéresser aux même corpus que la sociolinguistique, l'analyse conversationnelle, etc., mais tout en se basant sur elles, avec un point de vue différent. L'étude d'une consultation médicale, par exemple, amène à prendre en compte les règles du dialogue (objet de l'analyse conversationnelle), les variétés langagières (objet de la sociolinguistique), les modes d'argumentation (objet de la rhétorique), etc.

Le champ de l'analyse du discours est d'autant plus vaste et fragmenté que nous pouvons même parler d'éclatement dans ce domaine. Par exemple, Benveniste s'intéresse aux phénomènes d'énonciation, Austin et Searle aux actes de langage, Ducrot aux connecteurs, à la présupposition et à la polyphonie, Sperber et Wilson aux processus inferentiels, Groupe Saint-Cloud aux lexiques, pour ne citer que ceux-là. Il

⁸ Stephen C Levinson, *pragmatics*, cambridge university press, 1983, P42

⁹Maingueneau, D. (1991). *L'analyse du discours, introduction aux lecteurs de l'archive*, Paris, Hachette. P43

existe diverses approches d'analyse du discours, chacune tenant compte de tournures distinctes de l'objet du discours.

Au nombre des approches du discours les plus vues ces 50 dernières années, il convient de saisir l'analyse textuelle du discours, l'analyse de contenu du discours, l'analyse énonciative du discours, l'analyse modulaire du discours, l'analyse pragmatique du discours, etc.

Au carrefour de plusieurs disciplines, s'inscrit l'analyse du (ou de, ou des) discours aussi bien qu'un domaine de recherche, elle est provient, effectivement, de la contribution d'une part des sciences du langage (grammaire, rhétorique, linguistique, énonciation, pragmatique, grammaire de texte...), et d'autre part, des sciences humaines et sociales (sociologie, psychologie, anthropologie). Son objet d'étude est le discours qui se distingue du texte par le fait qu'il est interactif, contextualisé, pris en charge par un sujet défini, et pris dans un inter discours. Il s'agit donc d'une linguistique du discours(ou de la parole) ou encore d'une méthodologie dont une partie, liée à la langue, est proprement linguistique, et dont l'autre liée à ses conditions de production (le fait que la forme linguistique d'un énoncé soit liée à ses « *conditions de production* »).¹⁰

L'objectif de l'analyse du discours est d'interpréter et d'analyser les discours en fonction de l'identité du sujet parlant(ou écrivain). Dans notre recherche, l'énonciateur c'est le journaliste ainsi que d'autres sujets qui se manifestent aussi bien dans le même discours (hétérogénéité, discours rapporté), que dans des situations d'énonciation et des genres du discours. Chaque discours est régi selon un certain nombre de lois discursives. Ducrot (1972) énumère six lois du discours :

- Loi d'exhaustivité : qui « *exige que le locuteur donne, sur le thème dont il parle, les renseignements les plus forts qu'il possède, et qui sont susceptibles d'intéresser le destinataire.* »¹¹

- Loi d'informativité : « *tout énoncé A, s'il est présenté comme source d'information, induit le sous-entendu que le destinataire ignore (...)* »¹²

¹⁰Korkut, E et Onursal, I. (2009), *Pour comprendre et analyser les textes et lesdiscours. Théorie et applications*, Paris, L'Harmattan. P87

¹¹IbidP88

¹² Ibid. P88

-Loi d'économie : «... *cas particulier de la loi d'informativité. Elle exige que chaque détermination particulière introduite dans un énoncé informatif ait une valeur informative.* »

- Loi de litote : « *qui amène à interpréter un énoncé comme disant plus que sa signification littérale : « Ce livre est un peu intéressant -loi de litote.* »¹³

- Loi d'intérêt. « On ne peut parler légitimement à autrui que de ce qui est censé l'intéresser » (loi rapprochée de la maxime de relation de Grice).

- Loi d'enchaînement, c'est-à-dire « *elle pose que dans un enchaînement d'énoncés A+B c'est le lien établi entre A et B quine concerne jamais ce qui est présupposé mais seulement ce qui est posé par A et B.* »¹⁴

De plus, nous ne pouvons analyser un discours qu'en le considérant selon le genre auquel il appartient. Ainsi un discours médiatique devra être analysé différemment d'un discours scientifique, juridique, politique ou publicitaire, puisque chacun est énoncé par des soucis, des intentions et des objectifs différents.

Dans l'analyse du discours, l'écrivain (ou le sujet parlant) occupe une position primordiale, vu qu'avant tout il conviendra de pouvoir le démasquer pour donner du sens à son discours. Le sujet de chaque discours se particularise d'un autre par son statut (social, professionnel), son rôle (qu'il assume au moment de l'énonciation, son identité sociale (psychosociale ou personnelle), discursive (son positionnement), sa crédibilité, (l'éthos, l'image discursive qu'il se donne), son état d'âme (le pathos, la disposition ou l'état positionnel).

Tout discours est, de par sa nature, hétérogène ; ce qui se manifeste sous forme de citation de référence et d'allusion. Les marques de l'hétérogénéité sont à l'écrit, les guillemets, l'italique, les deux tirets, les caractères en gras. Il s'agit d'un va et vient, ou d'un échange, explicite ou implicite, avec les discours antérieurement énoncés, ou avec les co-énonciateurs actuels ou antérieurs. De même, les discours rapportent d'autre, de manière diverses : discours direct, indirect, discours direct libre, discours narrativisé et des procédés hybrides tels que des îlots textuels ou énonciatifs, des discours nidirects avec « que » ou des résumés avec citation.

¹³ Ibid. P88

¹⁴ Ibid. P29

1.1. Définition du discours :

Si le récit semble se raconter de lui-même (tout se déroule comme si aucun sujet réel ne parlait), le discours se caractérise par une énonciation supposant un locuteur et un auditeur, et par la volonté du locuteur d'influencer son interlocuteur. Cependant le discours est une manifestation de la pensée, une action de dire ou d'écrire d'une façon envisagée une idée, comme le dit Benveniste « (...) *le discours est le langage mis en action, et nécessairement entre partenaire* »¹⁵

En linguistique, et avec chute du structuralisme avec le déclin du structuralisme et la progression des courants pragmatiques, le concept du discours bénéficie d'un épanouissement rapide. Charaudeau et Maingueneau remarquent que « *la prolifération terme discours est le symptôme d'une modification de parole dans la façon de concevoir le langage* »¹⁶. Et pour appréhender cette notion, ils installent une série d'oppositions classiques avec les termes phrase, langage, texte, et énoncé.

1.2. Discours/ texte :

Le texte est l'objet de l'analyse du discours. C'est un ensemble cohérent d'énoncés qui constituent un propos écrit ou oral « *Le discours est conçu comme l'inclusion d'un texte dans son contexte.* »¹⁷ En parlant de texte, nous allons mettre l'accent sur les procédés formels de liaison phrastique.

Il se définit « *comme unité d'usage de la lanche dans une situation d'interaction et comme unité sémantique* »¹⁸.

Le texte est un mode d'organisation spécifique qu'il faut étudier comme tel en le rapportant aux conditions dans lesquelles il est produit.

Considérer la structuration d'un texte en le rapportant à ses conditions de productions, c'est l'envisager comme discours.

¹⁵Emile Benveniste. « Problèmes de linguistique générale ».Paris,Ed Gallimard.1974.T.1,P258

¹⁶Maingueneau D Charaudeau P «Dictionnaire d'analyse du discours »Paris, Ed seuil.2002.P18

¹⁷Adam, J.A., Amossy, R et M. Dascal, M. (1999). *Images de soi dans le discours*, Paris, Nathan université. P39

¹⁸M.A.K.Halliday ET R.Hasan.Cité par Maingueneau et Charaudeau,dans « Dictionnaire d'analyse du discours ».Paris,Ed seuil.2002.P571.Cité par Maingueneau et Charaudeau ,dans « Dictionnaire d'analyse du discours ».Paris, Ed seuil.2002.P186

1.3. Discours / énoncé :

Cette distinction est très proche de la précédente, elle permet d'opposer deux modes d'appréhension des unités transphrastique : comme unité linguistique « énoncé » et comme trace d'un acte de communication socio historiquement déterminé. C'est d'ailleurs cette opposition qui en France a servi à attribuer un point de vue spécifique à l'analyse du discours « *Un regard jeté sur un texte du point de vue de sa structuration « en langue » en fait un énoncé ; une étude linguistique des conditions de production de ce texte en fera un discours »*¹⁹

1.4. Les caractéristiques du discours :

Le discours suppose une organisation transphrastique : le discours mobilise des structures d'un autre ordre que celles de la phrase. Son étude ne relève pas donc de la syntaxe, mais se concentre sur les conditions de production des énoncés.

Le discours est orienté : non seulement parce qu'il est construit en fonction d'une visée, mais aussi parce qu'il est une forme d'action sur autrui. Toute énonciation constitue un acte qui vise à modifier une situation.

Le discours est une forme d'action : parler c'est agir dans le but de modifier une situation. En effet, la problématique des actes de langage développés par J.L.Austin puis J.R.Searle ont diffusé l'idée que toute énonciation peut accomplir des actes de langage (promettre, suggérer, affirmer, interroger...etc.) visant à modifier une situation.

Le discours est interactif : comme dans toute communication car il prend en considération un destinataire.

Le discours contextualisé : il n'ya de discours que contextualisé, en effet on ne peut pas assigner un sens à un énoncé hors contexte. En outre, le discours contribue à définir son contexte et peut le modifier en cours d'énonciation.

Le discours est pris en charge : le discours n'est discours que s'il est rapporté à une instance qui à la fois se pose comme source des repérages personnels, temporels, spatiaux et indique quelle attitude il adopte à l'égard de ce qu'il dit et de son interlocuteur.

¹⁹Guespin, « dictionnaire de linguistique et des sciences du langage »Ed Larousse,Paris, 1971, P10

Le discours est régi par les normes : le discours est soumis à des normes sociales très générales, comme tout comportement social. Chaque acte de langage implique lui-même des normes particulières.

Le discours est pris dans un inter discours : il ne prend sens qu'à l'intérieur d'un univers d'autres discours à travers lesquels il doit se frayer un chemin. Autrement dit, un discours ne prend sens que par rapport à un autre.

Dans ce point de vue, le discours

« ne délimite pas un domaine qui puisse être étudié par une discipline consistante .C'est d'avantage une manière d'appréhenderle langage. Ils ajoutent que certains linguistes parlent néanmoins d'une linguistique du discours, qu'ils opposent à une linguistique de la langue »²⁰.

De plus, les auteurs constatent que

« le développement d'une linguistique textuelle, des théories de l'énonciation linguistique et d'une sémantique marquée par les courants pragmatiques et cognitivistes a configuré l'opposition langue /parole et les oppositions du même ordre comme 'compétence'/'performance' »²¹

Lorsqu'un locuteur utilise le langage, qu'il soit écrit ou oral, il le fait dans une situation précise et en vue d'un but communicationnel spécifique. De ce fait, Un travail sur le discours implique la prise en considération des conditions de production du texte.

2. L'énonciation :

Le terme « situation » se réfère généralement à « l'ensemble des conditions qui président à l'émission d'un acte de langage »²². Vu la diversité des emplois des termes situation de communication, situation d'énonciation et situation de discours, le dictionnaire d'analyse du discours propose de distinguer la situation de communication

« lorsqu'on se réfère à l'environnement extralinguistique dans lequel se trouvent les données qui correspondent aux différentes composantes (...). La situation d'énonciation lorsqu'on se réfère au processus même de mise en discours qui se caractérise par des marques langagières à valeur déictique ,anaphorique ou illocutoire, et la situation de discours lorsqu'on se réfère aux données de savoir qui circulent inter discursivement et qui surdéterminent les sujets de l'échange verbal »²³

²⁰Maingueneau D, Charaudeau P. « Dictionnaire d'analyse du discours ». Paris, Ed seuil. 2002. P190

²¹Ibid. P190

²² Ibid. P533

²³Ibid. P535

2.1. La situation de l'énonciation :

2.2. Énoncé / Énonciation :

L'énonciation est définie comme étant un processus de production linguistique d'un énoncé par un individu donné, dans une situation de communication précise.

Selon Catherine KERBRAT-ORRICHIONI l'énonciation est « *La recherche des procédés linguistiques (shifters, modalisateurs, termes évaluatifs, etc.) par lesquels le locuteur imprime sa marque à l'énoncé, s'inscrit dans le message (implicitement ou explicitement) et se situe par rapport à lui (problème de la distance énonciative)* »²⁴

Donc, chaque énonciation implique l'inscription du locuteur dans son énoncé, ce que Benveniste appelle « *l'appareil formel de l'énonciation* », ce qui est en bref la situation d'énonciation, « *...le statut intra-textuel des différents actants de l'énonciation* »²⁵, à savoir le locuteur, l'allocuteur, le moment et le lieu de l'énonciation ; des éléments qui conviendraient d'examiner dans tout essai d'analyse du discours, et que nous analyserons dans notre cas pour interpréter notre corpus. L'énonciation s'oppose ainsi à l'énoncé comme s'oppose l'action à son résultat. On peut dire que par le mot énoncé, forme de participe passé du verbe énoncer, on désigne un produit, le résultat d'un acte. Par le mot énonciation, construit à partir de la forme active du même verbe, on désigne le processus même qui a pour aboutissement l'énoncé. Ce processus est unique, il n'est pas susceptible d'être reproduit comme l'énoncé. S'il est reproduit, apparaissent des conditions nouvelles d'énonciations. L'énonciation est donc ce qui rattache l'énoncé à la réalité, mais aussi au temps.

2.3. Les caractéristiques de l'énonciation :

Parmi les facteurs relatifs à la communication pris en compte lors de l'étude de l'énonciation, il convient de citer :

-Les acteurs de la communication, cela veut dire le locuteur ou (l'énonciateur), et l'allocutaire ou (le destinataire) ;

-La portion du temps chronologique où a lieu l'acte d'énonciation ;

²⁴Catherine KERBRAT-ORRICHIONI. « L'énonciation de la subjectivité dans le langage ».Paris.Ed Armand Colin,2006.P36

²⁵Catherine KERBRAT-ORRICHIONI. « L'énonciation de la subjectivité dans le langage ».Paris.Ed Armand Colin, 1980.P158

-Le lieu spécifique où se situent les acteurs de la communication.

Plus généralement, tout élément dont la présence dans la situation de communication est considérée comme pertinent dans le processus d'énonciation. La prise en compte de ces facteurs ouvre de nouvelles perspectives de recherche.

Plusieurs linguistes, dont Benveniste et Jakobson, ont attaché beaucoup d'importance à l'étude de faits de langue qui dénotent la situation d'énonciation. Toutes les langues bénéficient d'un certain nombre de termes, de tournures, qui renvoient à l'énonciation, les pronoms *je* et *tu* par exemple, également de nombreux adverbess de lieu, de temps comme *ici*, *maintenant* qui mettent l'énonciation dans la réalité. Généralement, tous les mots qui aident à mettre en relation l'énoncé avec la réalité sont qualifiés d'embrayeurs, ce mot est une traduction du mot *shifters*, employé par Roman Jakobson.

En se développant, Cet axe de recherche conduit à un autre axe de recherche non moins important, s'applique à la façon dont l'énonciateur se situe par rapport à son énoncé, à son interlocuteur, et au monde. C'est que l'énonciation ne se limite pas à une simple transmission d'information, mais implique entre autres, de la part du locuteur une certaine manière de présenter le contenu de son énoncé par exemple par l'emploi du pronom personnel *je*, comme il peut marquer vis-à-vis de ce contenu un rejet total.

Cette non-prise en charge peut être tracée par certains usages du conditionnel et par l'emploi des adverbess de modalité de type *sans doute*, *peut être* etc. La théorie subjective introduite notamment par Catherine KERBRAT-ORECCHIONI a vu le jour grâce a cet axe de recherche.

2.4. Le contexte :

Ce processus a été décrit par R. Jakobson dans le cadre du schéma de la communication. La notion de contexte a subit une grande importance en linguistique dès le moment où on a compris le langage comme un processus de transmission d'un message. A partir du moment où on tient compte qu'il ya un message transmis par un élément de langage, on pourra dire qu'il ya un premier contexte, qui est l'environnement dans lequel est produit le message, et un second contexte, qui est l'environnement dans lequel ce message est reçu

Du point de vue des linguistes, le discours est un système d'énoncés qui raccorde le texte à son contexte, c'est-à-dire à ses conditions de production et de réception, dénonçant une position sociale ou idéologique. Le contexte peut aussi renvoyer à deux types de réalités différentes. Le premier emploi du mot désigne l'entourage immédiat, de nature formelle, linguistique, discursive textuelle dans lequel une unité linguistique (phonème, mot, phrase...) ou un phénomène se trouve pris. Le deuxième emploi du mot, plus spécifique à la pragmatique, désigne tout ce qui entoure d'un point de vue non linguistique une situation de parole. Il est en lieu direct avec le concept d'énonciation, le contexte n'est pas vu comme étant de nature formelle, il inclut le lieu, le temps, dans lesquels prend place un énoncé, mais aussi les caractéristiques psychologiques, sociales, institutionnelles du destinataire et du destinataire. Le second emploi nous paraît nécessaire dans l'interprétation de notre corpus.

Dans le dictionnaire de la linguistique et des sciences du langage le contexte est

« l'ensemble des conditions sociales qui peuvent être prises en considération pour étudier les relations existant entre le comportement social et le comportement linguistique est souvent désigné comme le contexte social d'utilisation de la langue. On dit aussi contexte situationnel, contexte de situation : ce sont les données communes à l'émetteur et au récepteur sur la situation culturelle et psychologique, les expériences et les connaissances de chacun des deux »²⁶

Lors de la communication, Le contexte contribue à rétablir une partie de la signification des énoncés. Nous comprendrons par contexte tout ce qui est pertinent dans la situation pour aider à comprendre le message. La prise en compte ou non du contexte permet en outre au locuteur de jouer avec la signification possible des énoncés. Il pourra faire apparaître de l'implicite.

3. Le sujet parlant en analyse du discours :

Après Louis Althusser (1970) et de Michel Foucault (1969), les théoriciens de l'analyse du discours reconsidèrent l'hypothèse de l' « originalité » du sujet parlant : à la fois de son unité et de son autonomie.

« Cette critique a le mérite de prévenir une interprétation « idéaliste » de la théorie de l'énonciation. Cette interprétation ferait notamment abstraction du système de contraintes socio discursives qui pèsent sur toute prise de parole. Aussi l'école française d'analyse du discours entend-elle

²⁶JEAN DUBOIS « Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage »Ed Larousse.P120

reconsidérer la problématique énonciative (et la problématique de la subjectivité linguistique qui s'y rattache) à 'une réflexion sur les formations discursives.»²⁷

Ainsi que le rappelle Maingueneau: « *L'analyse du discours s'intéresse en effet surtout aux discours autorisés qui, au-delà de leur fonction immédiate supposent un rapport aux fondements et aux valeurs* »²⁸

Dans toutes démarche d'analyse du discours, L'étude des actants qui collaborent à la procédure de production d'énoncés et /ou de discours, a un rôle majeur. De nombreux termes ont été trouvés par la linguistique et l'analyse du discours afin de désigner ces actants qui sont conceptualisés de manières assez diverses d'après différents courants de pensée et points de vue, selon que nous insistons sur l'une ou l'autre de ces fonctions qu'ils sont susceptibles de représenter (par exemple, selon qu'ils soient vus plutôt comme des êtres énonçant, communiquant, ou interprétant). Il convient de dire que l'actant est donc nommé par rapport au rôle. Les principaux termes désignant les actants producteurs sont : sujet parlant, locuteur, destinataire, émetteur, énonciateur (sujet d'énonciation), sujet communiquant, sujet du discours. Ceux-ci trouvent leurs partenaires dans des concepts comme allocutaire, destinataire, récepteur, interlocuteur, énonciataire, coénonciateur ou sujet interprétant. Il nous faut noter que ces termes et concepts ont été employés de diverses façons par différents linguistes non sans ambiguïté.

La théorisation de l'énonciation a engendré le changement le plus radical dans la conception du sujet. C'est donc qu'il a proprement été inclut dans les études faisant partie des sciences du langage. Benveniste l'a mis, en tant que locuteur, au centre de la problématique de l'énonciation. Ce locuteur correspond au sujet énonçant(ou énonciateur). Il est, avant tout, celui qui « *s'approprie l'appareil formel de la langue et (qui) énonce sa position de locuteur par des indices spécifiques d'une part, et au moyen d'accessoires de l'autre* »²⁹.

Marquons qu'il est question dorénavant d'un sujet qui se situe au sein d'un processus d'énonciation et qui prend en charge les énoncés qu'il produits. Il se voit comme responsable de son acte individuel quand il utilise la langue pour son compte.

²⁷Maingueneau, D. (1991). *L'analyse du discours, introduction aux lecteurs de l'archive*, Paris, Hachette. P21

²⁸Ibid. P22

²⁹Benveniste, E. *Problèmes de linguistique générale 2* : Gallimard. 1974, P82

L'énonciateur est ce « *je* » qui parle « *maintenant* » et « *ici* » par rapport à un « *tu* ». « Il est donc le sujet qui se trouve dans l'espace interne inscrit dans la « *mise en scène du dire* »³⁰. En face de lui se trouve le sujet destinataire (*tu*).

Les évolutions qui s'accomplissent dans les sciences du langage ont trouvé leur impact dans la conception du sujet qui est devenu de plus en plus complexe. Ses études ont amené Ducrot à faire la distinction entre le sujet parlant, le locuteur et l'énonciateur tout en les considérant comme les différentes facettes d'un même actant, ce qui l'a conduit à un sujet hétérogène et à la conception du phénomène de la polyphonie. Selon lui, le sujet parlant joue le rôle de producteur d'énoncés en tant que produit physique et mental ; le locuteur est la facette qui prend la responsabilité de l'énoncé ; l'énonciateur est « *celui qui détermine le point de vue d'où les événements sont présentés* »³¹. Charaudeau collecte quasiment les mêmes caractéristiques sous le nom de sujet parlant. On parle donc d'un terme générique qui comporte toutes les spécificités qui se trouvent distinctement dans différentes désignations.

Avec les contributions du courant pragmatique, la conception du sujet a subit beaucoup de changement. « *L'intentionnalité du sujet* » et les stratégies qui mènent le sujet à la réalisation des actes illocutoires ont été prises en compte par la pragmatique. A partir de là, nous voyons apparaître le terme sujet du discours.

Charaudeau affirme que cette notion est « *nécessaire pour préciser le statut, la place et la position du sujet parlant (ou du locuteur) au regard de ce qui est son activité langagière* »³². De ce fait, Le sujet du discours insère les données de la situation de communication par rapport au sujet, les procédés de mise en discours qu'il utilise, les savoirs, les opinions et les croyances qu'il a et les informations qu'il suppose avoir sur son interlocuteur. On parle donc d'un sujet hétérogène, libre de d'user de stratégies discursives diverses. S'il est conçu comme hétérogène, le sujet communique aussi dans une scène d'énonciation et qui fait effet sur le monde et sur les autres sujets au moyen d'actes de langage. En même temps, le sujet du discours prend en compte les réactions possibles de son interlocuteur qui est censé interpréter ses actes et qui est appelé, pour cette raison, sujet interprétant.

³⁰Charaudeau, P. *Dictionnaire d'Analyse du discours, ed*, du seuil. 2002. P227

³¹ Ibid. P351

³² Ibid. P554

Le sujet du discours est compris avec toutes ses caractéristiques (Psychologiques, mentales...) dans une situation complexe de communication. Il a une identité et il est doté de certains rôles, statuts et idéologies. Ces particularités propres à chaque sujet se montrent à travers les énoncés produits et sont étudiées par l'analyse du discours afin d'obtenir une interprétation entière des énoncés, car chacun des composants d'un discours prend part à la production du sens.

3.1. Stratégies énonciatives :

Compte tenu de l'insertion de tout sujet dans une chronique spécifique, il faut encore faire le départ, Selon Maingueneau «*entre le sujet qui profère un énoncé et l'instance qui l'assure, qui se porte garant de sa validité*»³³

Le développement discursif est entre deux pôles : celui du discours et celui du récit. Evalués et compris comme des recours stratégiques possibles, le premier plan d'énonciation du discours autorise la pleine exposition ou manifestation de la subjectivité, alors que le second plan d'énonciation du récit suppose au contraire la mise en retrait du sujet, par effacement des indices d'énonciation.

Dans cette perspective où l'analyse du discours ne fait pas éliminer des astuces éventuellement essentielles d'une prise de parole, l'utilisation du régime «*discours*»³⁴, peut produire l'illusion d'un propos empreint de subjectivité, et le recours au régime «*historique*»³⁵ (récit) déclencher l'illusion inverse d'un propos tenu sur une base d'objectivité absolue

Selon Vion, l'effacement énonciatif.³⁶

« constitue une stratégie, pas nécessairement consciente, permettant au locuteur de donner l'impression qu'il se retire de l'énonciation, qu'il "objectivise" son discours en « gommant » non seulement les marques les plus manifestes de sa présence (les embrayeurs) mais également le marquage de toute source énonciative identifiable ».

Plusieurs cas de figure sont alors possible :

³³Maingueneau, D. (1991). *L'analyse du discours, introduction aux lecteurs de l'archive*, Paris, Hachette. P117

³⁴Georges-Sarfati, E. (2005). *Eléments d'analyse du discours* : Armand Colin. P47

³⁵ Ibid. P47

³⁶Vion, R. (2001), « Effacement énonciatif et stratégies discursives », in De la syntaxe à la narratologie énonciative, De Mattia, Monique et Joly, André (éds), pp. 331-354, Ophrys, Gap, Paris. Cité in Rabatel, A. (2006). L'effacement de la figure de l'auteur dans la construction événementielle d'un "journal" de campagne électorale et la question de la responsabilité, en l'absence de récit primaire [Texte intégral], Paru dans Semen, 22

-Faire jouer au langage une fonction purement descriptive selon laquelle il se contenterait de constater et de relater les dispositions d'un monde tel qu'il serait sans l'intervention d'un sujet parlant. Cette disposition particulière peut faire penser à la notion d'énonciation historique par laquelle Benveniste opposait « histoire » à « discours ».

-Construire un énonciateur abstrait et complexe, comme celui qui prendrait, en charge un discours scientifique ou théorique. Nous pouvons, à la limite, considérer que ces derniers cas de figure pourraient être regroupés³⁷.

Quant à Charaudeau, il envisage dans son ouvrage : *Grammaire du sens et de l'expression*. (1992). Une seconde forme d'effacement énonciatif, dans le champ des discours rapportés : Le sujet parlant s'efface de son acte d'énonciation et n'implique pas l'interlocuteur.

Il témoigne de la façon dont les discours du monde(le tiers) s'imposent à lui. Il en résulte une énonciation apparemment objective (au sens de "déliée de la subjectivité du locuteur") qui laisse apparaître sur la scène de l'acte de communication des Propos et des Textes qui n'appartiennent pas au Sujet parlant. Dès lors deux cas peuvent se présenter :

- Le propos s'impose de lui-même (...)

-Le propos est un texte déjà produit par un autre locuteur et le sujet parlant n'aurait donc qu'à jouer un rôle de rapporteur (dont on sait qu'en réalité il peut être plus ou moins objectif. (...). C'est le cas des différentes formes de "discours rapporté" ³⁸.

Si la problématique de l'effacement énonciatif (Vion2001) suscite des résistances chez des linguistes qui dégagent des signifiés en les fondant sur des marques systémiques et univoques et qui donne par conséquent à penser des effets là où l'effacement énonciatif repose sur un estompage de marques, du moins y a-t-il consensus sur le fait que certains énoncés ont bien un tour objectivant, et qu'il est à tout le moins pensable de les envisager sous l'angle de l'effacement énonciatif où on mentionne ici les marques linguistiques et discursives au sens restreint du terme, c'est-à-dire la production d'énoncés embrayés, puisque c'est par rapport à elles que nous tenterons

³⁷ Ibid. P334

³⁸ Charaudeau, P. *Grammaire du sens et de l'expression*, Paris, Hachette.1992. P649-650

ensuite de proposer des marques pour l'effacement énonciatif dans les discours représentés.

Prenons le discours rapporté comme un domaine susceptible d'accueillir des phénomènes relevant de l'effacement énonciatif, compte tenu du fait que les formes les plus communes du discours rapporté relèvent de l'énonciation personnelle. L'effacement énonciatif peut se manifester lorsque le locuteur citant (L1) représente un énoncé du locuteur cité (L2), en effaçant son dire, ou en limitant ce dernier à des îlots textuels ou encore en effaçant certaines marques de rapport, produisant par là même des effets de prise en charge masquée. L'effacement énonciatif pose donc à nouveau la question de la prise en charge énonciative d'énoncés non embrayés, ou d'énoncés de L2 faiblement embrayés pour (et par) le locuteur qui les énonce (voir chapitre 03).

3.2. Les régimes énonciatifs :

De la considération d'un recours constant à des stratégies discursives, toujours modulables, Maingueneau a déduit une classification des principaux régimes discursifs, compte tenu du rapport matériel que les discours entretiennent avec leur type de repérage. La question qui se pose ici est donc bien celle de la frontière, la démarcation(ou complétude) entre régime objectif (récit) et régime subjectif (discours).³⁹

Selon Sarfati, les textes sont répartis en fonction du rôle que joue le cotexte (le jeu des renvois internes au texte) et/ou la part du contexte(les déterminations extralinguistiques) dans l'identification de leur cohérence et de leur référent, en trois types de textes :

Les textes à repérage fermé, selon Maingueneau, sont fondés sur l'auto repérage, ce type doit réserver un haut degré de réflexivité, à la fois autoréférentielles (cas d'autonomie) et d'apparences anonymes ou des adverbes.⁴⁰

Les textes à repérage ouvert permettent de regrouper les productions discursives dont l'intelligibilité pleine et entière exige une bonne connaissance de la situation objective. A défaut d'une maîtrise exacte des données contextuelles, la seule

³⁹Maingueneau, D. (1991). *L'analyse du discours, introduction aux lecteurs del'archive*, Paris, Hachette. P26

⁴⁰ Ibid. P125

organisation cotextuelle (interne) n'offrira au receveur que des indices de compréhension lacunaire, l'exemple des textes religieux.⁴¹

Les textes à repérage semi-ouvert attestent d'une dépendance équivalente à l'égard du cotexte comme du contexte, les productions du discours médiatique, dont l'intelligibilité suppose autant la connaissance d'une langue, illustrent bien les conditions de possibilité de ce régime discursif qui requiert de la part du récepteur une double compétence.⁴²

3.3. Les genres du discours :

« On tend plutôt à employer genre de discours pour des dispositifs de communication socio-historiquement définis : le fait divers, l'éditorial, la consultation médicale, l'interrogatoire policier, les petites annonces »⁴³. En analyse du discours, un genre est une classe qui regroupe les discours ayant les mêmes traits ou appartenant au même type d'activité sociale ou discursive, suivant un critère déterminé. Comme l'affirme Bakhtine : « les genres du discours organisent notre parole de la même façon que l'organisent les formes grammaticales »⁴⁴.

La terminologie varie, dans ce domaine, selon les linguistes : genres et espèce ; genre et type ; hyper genre et genre ; genre et sous-genre. La question est importante du fait que le point de départ d'une analyse du discours est de situer le discours en question dans un lieu social parmi une multitude de contextes et de situations discursives. Et l'interprétation ou l'analyse ne seront possibles qu'une fois le genre du discours déterminé. Pour décider que nous passons d'un genre à un autre, il serait nécessaire de considérer les

« contraintes définitives d'un genre qui portent sur :

. Le statut respectif des énonciateurs et des Co-énonciateurs ;

. Les circonstances temporelles et locales de l'énonciation ;

. Le support et les modes de diffusion ;

. Les thèmes qui peuvent être introduits ;

⁴¹Ibid. P125

⁴²Ibid. P125

⁴³MAINGUENEAU.D, «l'énonciation en linguistiquefrançaise» Ed Hachette, Paris1994,1999, P44

⁴⁴ Gill Lugin, généricité et intertextualité dans le discours publicitaire de presse écrite. P124

. La longueur, le mode d'organisation, etc.»⁴⁵.

A cela s'ajoutent le critère formel et l'organisation discursive ou textuelle (récit, poème, essai), le critère thématique qui repose sur le contenu (roman d'aventures, d'amour, etc.), le critère d'intention (discours didactique, informatif, persuasif, justificatif, etc.), ainsi de suite. Le plus souvent, les genres se trouvent composites dans un même texte ou discours. L'analyse du discours vise à considérer toutes sortes de discours, écrit ou oral, institutionnel ou conversationnel, c'est donc un champ étendu. Pourtant, il reste difficile de faire une classification précise qui engloberait toute la diversité des discours. Selon Maingueneau,

« il est possible d'établir des réseaux de genres et de sous genres. Par exemple dans le genre d'information médiatique, distinguer les médias presse, radio, télévision, et, à l'intérieur de chacun d'eux, distinguer et relier les genres débats (politique et société) ».⁴⁶

4. Le discours journalistique :

4.1. Les caractéristiques du discours journalistique :

La principale visée du discours journalistique est l'information. Il doit être simple, concret, précis et, compréhensible. D'après Philippe Gaillard « le caractère concret, objectif et précis du style du journaliste est le meilleur auxiliaire de la rigueur avec laquelle doit être traitée »⁴⁷. Un autre caractère s'ajoute aux autres cités et trouve sa place dans le discours journalistique, c'est la simplicité grammaticale qui

« commande d'éviter l'emploi des tournures de phrases recherchées » et « chaque phrase et presque chaque mot doit apporter un élément d'information, le maximum d'information, d'où l'importance du choix et de la précision de chaque substantif ou adjectif, de l'élimination systématique de tous les adjectifs et adverbes vagues et inutiles »⁴⁸.

Ces critères permettent de différencier le discours journalistique de celui littéraire car ce dernier s'adresse aux élites tandis que le discours journalistique s'adresse au large public. Il est marqué par la précision qui le rapproche du discours technique. D'autres caractères généraux associés au discours journalistiques tels que : la révélation, la force de l'exemple, la scénarisation, la dramatisation et la schématisation font également la spécificité de ce genre de discours.

⁴⁵MAINGUENEAU.D, «l'énonciation en linguistiquefrançaise» Ed Hachette, Paris1994, 1999, P44

⁴⁶ Ibid. 596

⁴⁷Philippe Gaillard, Technique du journalisme, Coll '' que sais-je ? 3 éme édition, Paris, 1980, p92

⁴⁸Ibid. P 42

4.2. La situation communicative dans le discours

journalistique :

Selon le schéma de Jakobson, il y a cinq fonctions accordées à chaque élément, on distingue les fonctions : expressive, poétique, conative, référentielle, métalinguistique et phatique. Selon Charaudeau, il existe deux instances dans la communication médiatique :

4.2.1. L'instance de production :

L'instance de production « se trouve engagée dans un processus de transformation, dans lequel elle joue un rôle médiateur, et parfois de constructeur d'événement, entre le monde extérieur où se trouve le fait à l'état brut, et le monde médiatique, scène sur laquelle doit apparaître l'événement médiatisé »⁴⁹. Elle joue le rôle d'intermédiaire entre la source de l'information et le monde journalistique

4.2.2. L'instance de réception :

Elle désigne le partenaire de la communication, le lecteur qui « a pour rôle de prendre connaissance (lire-Ecouter- voir) des informations qui lui sont présentées, [...] et de les interpréter selon ses propres besoins de savoir ou d'action »⁵⁰. Dans cette tâche, le lecteur interprète les informations selon sa propre connaissance.

4.3. La situation d'énonciation dans le discours journalistique :

L'énonciation est le « fait du locuteur qui mobilise la langue pour son compte »⁵¹, cela veut dire dans un discours c'est le sujet qui détermine l'énonciation tout en produisant un énoncé dans une situation d'énonciation, selon Benveniste « le sujet se sert de la parole et du discours pour se « représenter » lui-même tel qu'il veut se voir, tel qu'il appelle l'autre à le constater »⁵².

Autrement dit, le discours journalistiques exige la présence d'un locuteur-journaliste qui rapporte les faits en tant qu'énoncé et les transmet à un allocateur; le lecteur l'interprète à partir de ce qui est présenté.

⁴⁹Charraudeau Patrick, « le contrat de communication de l'information médiatique », revue, Le français dans le monde, numéro spécial, juillet 1994, Hachette, Paris, 1994, sur le site de Patrick Charaudeau livres, articles, publications : [http :www.PatrickCharaudeau.com/le contrat-de-communication.html](http://www.PatrickCharaudeau.com/le_contrat-de-communication.html). Consulté le 02/03/2019

⁵⁰ Ibid.

⁵¹Benveniste Emile, Problèmes de linguistique générale, Gallimand, Paris, 1974, P.80

⁵² Ibid.

5. L'écriture journalistique :

L'écriture est

« un système de représentation de la parole et de la pensée par des signes graphiques conventionnels [...] elle peut se décliner en divers modes d'expressions artistiques : la peinture, la sculpture, la littérature, la musique la danse, le théâtre, la photographie, le cinéma, la vidéo, l'architecture,... »⁵³

Donc, elle fait partie de la vie quotidienne des individus dans leurs système de communication, elle adopte plusieurs registres de langue tel que, l'administratif, judiciaire, économique, scientifique, journalistique..., dans le discours journalistique

« la mise en forme d'un texte, s'apparente plus à un art qu'à une science exacte, un même sujet peut être rédigé ou construit de manière différente selon les auteurs ou les publics concernés, mais chaque texte journalistique respecte les procédés d'écriture en usage dans sa rédaction »⁵⁴,

Autrement dit chaque journaliste utilise son propre style et sa propre façon de transmettre l'information, en se servant d'une langue concise, accessible et précise pour être compris partout dans le monde.

5.1. Le style journalistique :

Pélissier trouve que

« le rôle du journaliste, c'est-à-dire du choix des informations, de la hiérarchisation, du filtrage est d'autant plus important [...] le public a toujours besoin que les journalistes choisissent les informations qui sont considérées plus importantes »⁵⁵.

Le journaliste est tenu de se référer à des informations exactes qui entraînent une description fidèle des faits, donc il doit accentuer le message essentiel de toute information en suivant un plan d'article qui répond aux six questions suivantes : qui ?, quoi ?, où ?, quand ?, comment ?, et pourquoi ?

5.2. Les composants d'un article journalistique:

Les articles de presse ont des règles précises qui facilitent l'écriture et soignent l'habillage du texte comme :

⁵³Marc Vanesse « savoir lire, savoir écrire », journée d'étude de l'Ifres, mardi 31 janvier 2012.

⁵⁴ Ibid.

⁵⁵Pelissier Nicolas, Nicolas Romain « journalisme de presse écrite et nouveaux réseaux d'information, reconfiguration théoriques et études de cas », cahier du journalisme n° 5, décembre 2008. Consulté le 20/03/2015.

Le titre : il doit capter l'attention du lecteur, car il est considéré comme le premier contact avec le lecteur « *les titres dévorent une bonne partie du temps global du lecteur* »⁵⁶, il peut être informatif qui donne une information précise, ou incitatif qui donne le sens général de l'information en étant accrocheur pour inciter le public à la lecture.

Le chapeau : il résume l'information et donne envie de lire le reste de l'article, il complète le titre.

L'attaque : c'est une citation ou une phrase brève et rythmée, elle se place au début de l'article pour attirer le lecteur.

Les intertitres : ce sont des mots imprimés en gras, ils ont pour objectif de relancer la lecture.

La chute : c'est la dernière phrase de l'article, et la plus importante parce qu'elle laissera une impression au lecteur.

5.3. Les principes généraux de l'écriture journalistique :

Pour bien impressionner le lecteur et le guider tout au long du texte il convient de le persuader en respectant ces étapes: trouver le message essentiel du texte, pour mettre le lecteur dans le cadre des informations, faire un plan de l'article qui facilite l'accès aux événements rapportés, puis classer les informations selon leur importance. De plus important au moins important et du plus concret au plus abstrait, sans oublier le choix des mots qui joue un rôle principal dans la transmission de l'information « *l'écriture journalistique doit se trouver à la convergence d'une lecture de plaisir et d'une information exacte, elle doit être efficace : dire beaucoup en peu de phrases et de façon attractive* »⁵⁷, et enfin transformer le texte en un véritable article de presse en utilisant l'illustration pour l'enrichir.

5.4. Les outils de l'écriture journalistique :

Les images : Mouriquand écrit

« le succès de la visualisation de l'information a donné naissance à une nouvelle discipline, l'infographie..... les infographies sont fixes ou animées selon qu'elles sont reproduites par un journal ou

⁵⁶Furet Claude, le titre, métier journaliste, presse universitaire de France, 2ème édition, Victoires, 2006) P47.

⁵⁷MouriquandJacque, l'écriture journalistique, Coll'que sais-je ?' PUF, Paris, 1997, P3

une télévision, elles constituent un trait d'union symbolique entre les écritures adaptées à divers supports, elles montrent combien le concept d'écriture peut s'élargir »⁵⁸,

Donc l'insertion des images permet d'attirer l'attention du récepteur, et lui facilite la compréhension. Les formules : l'auteur peut se servir des formules populaires et des proverbes pour éclaircir les idées et les passages ambigus.

Les citations : « *c'est un son nouveau qui prémunit contre le risque de lassitude à la lecture »⁵⁹, le journaliste doit insérer des citations car elles servent à rendre vivant son texte et à attribuer son jugement à un auteur compétant « *c'est aussi la preuve que le journaliste a entendu des acteurs du sujet qu'il traite et ne se contente pas d'énoncer son opinion »⁶⁰. Les anecdotes significatives : « *dans la chasse au concret, le journaliste fait celle aux anecdotes qui en témoignent, l'objectif est à la fois de raconter une très courte histoire qui rende la lecture agréable »⁶¹, elles rendent la lecture satisfaisante et compréhensible.***

5.5. les genres journalistiques :

Les journalistes emploient une forme particulière pour rédiger les informations qu'ils traitent dans leurs articles, ces derniers sont formés par différents genres journalistiques :

5.5.1. Le genre informatif :

Ce genre a pour objectif de communiquer les connaissances sur un sujet donné, il est la matière première du journal :

La brève et le filet : information courte, souvent les plus lus « *la production la plus lue de l'écriture journalistique : l'information brève qui, lorsqu'elle est un tout petit plus développée »⁶²*

Le compte rendu : le journaliste raconte sans commentaire les faits auquel il a assisté.

⁵⁸ Ibid., PP, 16.17

⁵⁹ Ibid, P.99.

⁶⁰ MouriquandJacque, OP.cit, P.99

⁶¹ Ibid, P.96.

⁶² Ibid. P57

L'interview : est une démarche d'investigation, elle consiste à obtenir des informations originales qui soient livrées au grand public « *le projet de l'interview est de donner à entendre ce que tel ou tel peut avoir à dire sur un sujet* »⁶³.

L'enquête : est un ensemble de témoignages et des documents recueillis à la source à partir d'une question centrale.

Le portrait : est un article qui décrit une personnalité à partir de ses caractéristiques.

Le reportage : un événement rapporté au lecteur sur ce que le journaliste a vu et entendu à travers les éléments qu'il a récoltés sur le terrain.

5.5.2. Le genre interprétatif (commentaire) :

Ce genre journalistique sert à commenter les faits d'actualité :

La critique : est un article dans lequel le journaliste mélange entre l'information et le jugement.

L'éditorial : est un article de commentaire reflétant la tendance et les engagements du journal, Martin Lagardette le définit comme « *il s'agit d'un article, prenant position sur un fait d'actualité en engageant la responsabilité moral du journal (.....) C'est l'article d'opinion par excellence* »⁶⁴

La chronique : c'est le genre le plus libre, dans lequel le journaliste donne son avis sur le sujet.

Le billet : un commentaire lié à un article, qui traite généralement un fait d'actualité.

La caricature : est un dessin humoriste qui commente un fait d'actualité « *elle prend la forme d'un dessin animé ou d'une capsule d'humour* »⁶⁵.

5.6. La presse écrite :

⁶³MouriquandJacques, op.cit, P.64.

⁶⁴Thierry Herman et JUFER Nicole, « l'éditorial, « vitrine idéologique du journal »
semenrevues.org/2610.Consulté le 03/03/2019

⁶⁵Centre de ressources en éducation aux médias, » les genres journalistiques
<http://www.reseauerem.q.cca/index.html>. Consulté le 10/03/2019

L'expression « *presse écrite* » désigne « *l'ensemble des journaux, des périodiques, le monde du journalisme* »⁶⁶, de là le journal est « *un écrit relatant les événements quotidiens* »⁶⁷. Donc, la presse écrite représente un des moyens de diffusion d'informations. En revenant à son origine, nous devons passer par l'invention de l'imprimerie. Cette dernière n'a participé qu'à l'évolution de la presse écrite, en raison des interdictions politiques qui limitent la liberté des journalistes à l'époque. Il faudra donc attendre le développement industriel et économique au début du XXe siècle et leurs impacts sur la culture et la société occidentale pour parler du progrès réel de la presse écrite et de la liberté des journalistes.

Après un lent développement, jusqu'à l'âge d'or de la presse écrite pendant lequel d'autres formes apparaissent telle que la presse gratuite et les magazines; cette dernière connaît un recul à la fin du XXe siècle et au début du XXIe siècle. Nous lions cette dégression au développement des autres supports médiatiques, dont la liste est longue mais nous citons en tête de liste les réseaux sociaux.

5.7. La presse écrite en Algérie :

La presse écrite en Algérie a parcouru un long chemin pour arriver à ce qu'elle est aujourd'hui. Nous pouvons diviser l'aventure de l'éventuel développement en trois grandes périodes.

D'abord, pendant la période coloniale, la France n'a pas seulement limité la liberté de s'exprimer en arabe, mais aussi elle a dominé le marché en publiant la majorité des journaux en langue française. De ce fait, le seul journal autorisé était « *Le Moniteur algérien* » jusqu'au 12 juillet 1839. Il y avait par la suite l'apparition de la presse régionale, nous citons à titre d'exemple « *Le Seybouse* » à Annaba. Quelques années plus tard, la France a commencé la publication des journaux en deux langues. Ce qui a donné vers le début du XXe siècle un nombre timide de journaux, mais le plus important que ces derniers ont été qualifié d'indépendants. Pour ce qui est de la publication des journaux en arabe, nous attribuons cet honneur à la dynamique de ce secteur mais aussi aux journaux égyptiens et tunisiens, puisque la plupart des algériens étaient soit des analphabètes soit des bilingues qui maîtrisent beaucoup plus le français

⁶⁶Philippe Auzou, Dictionnaire encyclopédique AUZOU 2004

⁶⁷Ibid.

que l'arabe. Ces éléments ont favorisé la naissance de quelques journaux algériens avant l'indépendance telle que « *El Farouk* ».

Ensuite, pendant la période de l'indépendance la presse écrite est restée obéissante à la politique et à un seul parti qui était le FLN. Alors que ce n'est qu'après la permission du multipartisme en 1989 et grâce à la démocratie, que le discours journalistique a connu sa liberté qu'il a longtemps cherché.

Ces derniers sont qualifiés ainsi, car ils traitent des domaines ayant une relation avec l'actualité nationale et internationale, la politique, l'économie, la société, etc. Nous trouvons aussi les journaux sportifs qui diffusent des informations sur les différents sports et sur la vie des sportifs célèbres algériens ou étrangers comme « *El Heddaf* ». Nous devons donner de l'importance également au contexte qui est toujours favorisant et influençant. C'est ce que nous constatons à travers les intitulés des articles, et à titre d'exemple parmi les sujets qui ont été bel et bien traité par les plumes des journalistes algériens, le pétrole, la propagande et la campagne électorale.

5.7.1. Fonction et influence :

Nous savons maintenant que le premier objectif de la presse écrite est la diffusion de l'information et des connaissances, demandées par les lecteurs d'un côté et choisies par le journaliste d'un autre côté. Et ce choix n'est pas hasardeux, il est au contraire orienté par la société qui représente un contexte riche pour le discours journalistique. Bref, le journal est un lieu où se rencontrent le journaliste et le lecteur, donc nous déduisons que l'un influence l'autre d'une manière explicite ou fréquemment d'une manière implicite.

Il est important de souligner que le journal n'a pas pour but la transmission de l'information purement, mais il opte autant pour d'autres fonctions, au moment où il est question de la publicité par exemple, le journaliste essaye de persuader et de convaincre le lecteur, donc lui faire modifier ses attitudes, ses opinions, sa manière de voir les choses, tout cela est possible à l'aide des différentes stratégies argumentatives.

5.7.2. Les principales caractéristiques d'un journal :

Lors de la construction d'un écrit journalistique, le journaliste recourt à des règles unanimes qui confèrent une structure à la forme et au le fond de l'article, et qui d'une autre part, le guident pour réussir sa production.

En ce qui concerne la forme d'un écrit journalistique, qu'il soit informatif ou analytique, il respecte en règle générale une forme simple, nous commencerons par le choix d'un titre qui accroche, qui attire l'attention des lecteurs et qui représente le premier contact avec eux, grâce à des mots accrocheurs. Ensuite, vient la rédaction du chapeau en deux phrases qui résument le contenu d'une manière attractive.

Nous passerons, au corps de l'article qui commence souvent par une attaque, qui représente la première phrase de l'article. Et qui se termine par une chute, qui n'est pas seulement la phrase par laquelle un article est clos, mais elle peut être plus utile en ce qu'elle apporte une vision vers d'autres choses.

Pour ce qui est du contenu de l'article, le journaliste pourra entamer la rédaction une fois, il choisit l'angle et le ton de son article, tout en répondant à six questions-clés : Qui ? Quoi ? Où ? Quand ? Comment ? Pourquoi ? Et ceci pour expliciter le sujet, l'action, le cadre spatio-temporel, la manière et les raisons ayant provoqué l'événement.

Mais cela ne suffira pas, le rédacteur sera dans l'obligation de garder sa fidélité devant un métier similaire. Nous pouvons à ce niveau citer les différentes aptitudes qu'un journaliste aura à comporter.

La première des choses, un bon journaliste est un journaliste compétent, et il pourra l'être grâce à ses études d'un côté, et à son expérience d'un autre. Il doit être aussi plus rapide que les autres pour arriver le premier à l'information.

En second lieu, comme l'objectif premier d'un journal est la diffusion d'une nouvelle et d'une connaissance, un article journalistique doit être vide du mensonge et de l'imagination. Si ce n'est le journal perdra sa crédibilité au même temps que le journaliste perdra son statut d'un informateur fidèle devant son public. C'est pour ces raisons que la vérité et la certitude sont parmi les caractéristiques exigées par la loi de la presse écrite. Bref, le journaliste doit renseigner, mais aussi il doit garder le secret quand il le faut.

En dernier lieu, un écrit journalistique impose une langue vivante, mise en œuvre par la plus part du lectorat. Une langue claire et intelligible qui va vers le but directement et donc une langue à la portée de tous. Afin d'accéder sa visée qui est la transmission des nouvelles, et convenir aux besoins des lecteurs.

Synthèse

En somme, dans l'analyse du discours, le discours est un objet d'étude, mais il est également un concept, et c'est bien là que réside le point de rupture avec l'analyse de contenu. Selon Emile Benveniste, le concept de discours implique deux composants qui sont l'énoncé et l'énonciation. L'énoncé correspond à « l'histoire racontée », à ce qui est dit, alors que l'énonciation correspond à la manière de raconter l'histoire (le récit), à la façon de dire. Énoncé et énonciation entretiennent une relation de présupposition réciproque : pas d'énoncé sans énonciation et vice versa. L'énonciation est aussi définie comme l'acte d'énoncer, acte qui installe un énonciateur (celui qui parle) et un énonciataire (celui à qui est adressée la parole). Partant de là, l'analyse du discours travaille sur le rapport entre énoncé et énonciation, et sur la construction des figures du discours : les actants de l'énoncé et les actants de l'énonciation. Dans le cas de notre recherche sur le discours journalistique, il s'agit d'analyser ce que raconte le journal, mais il s'agit aussi d'analyser comment sont positionnés ceux qui l'écrivent et ceux qui le lisent, en travaillant sur les dispositifs énonciatifs, les mises en scène de l'information

Chapitre 02 :
L'énonciation de La
subjectivité dans le discours
journalistique

Introduction :

Etant un être subjectif qui est défini par l'ensemble de ses actes et de ses expériences, l'homme s'exprime par l'intermédiaire de ses paroles, comportements et gestes. Pourtant, la subjectivité dans la langue n'est pas la simple étude de l'expression des sentiments et des opinions du sujet parlant, mais cette « *étude de la subjectivité dans la langue s'étend à l'ensemble du lexique dans la mesure où le choix des mots est susceptible de renvoyer à l'énonciateur et au rapport qu'il entretient avec ce qui il dit* »⁶⁸

La langue offre plusieurs moyens pour montrer l'engagement subjectif de l'énonciateur, non seulement par le biais des modalisateurs, mais aussi par diverses parties du discours qui peuvent fonctionner comme une prise de position subjective de l'énonciateur. « *La subjectivité trouve donc son fondement, son principe dans le langage...* »⁶⁹

Dans le présent chapitre, nous allons d'abord aborder l'énonciation et la subjectivité, comme deux notions fondamentales dans notre étude selon Benveniste, Kerbrat-Orecchioni et d'autres linguistes. Ensuite nous nous pencherons sur le phénomène de la subjectivation et son énonciation dans le discours journalistique en donnant priorité à la subjectivité relative à la présence du locuteur-scripteur, en l'occurrence le journaliste dans son texte, tel est l'objet essentiel de la linguistique de l'énonciation, voir aussi le concept de la modalité, en tant qu'un procédé dont le lien entre le sujet parlant et la langue se manifeste explicitement. Finalement, une partie de ce chapitre sera consacrée aux modalisateurs comme traces linguistique de manifestation de la subjectivité dans le discours de la presse écrite, en se référant à la classification proposée par Kerbrat-Orecchioni.

1. L'énonciation et la notion de la subjectivité:

Tout discours opère une triple mise en rapport :

- _ Rapport du locuteur à lui-même par l'expression de son identité ;
- _ Rapport à l'objet dont il parle par la mise en représentation du monde ;
- _ Et rapport à autrui par la définition d'une relation et, par conséquent, de

⁶⁸Ringoot et Robert-Demontrond ,Ph. (sous la dir.)(2004) .L'Analyse de discours. Paris. Edition Apogée, P40

⁶⁹Sarfati, G.-E. 2007. Éléments d'analyse du discours. Paris : Nathan.

l'identité d'autrui.

Le discours remplit donc trois fonctions essentielles : fonction référentielle, Une fonction d'identification sociale du locuteur et une fonction de mise en rapport de la paire (locuteur - allocutaire). Ainsi un locuteur quel qu'il soit ne peut formuler un énoncé sur le monde sans qu'une position face au monde n'y soit exprimée, sans que son identité en tant que sujet n'y soit inscrite de quelque manière, et sans que l'identité de l'allocutaire et la nature de la relation que le locuteur cherche à installer avec lui n'y soient définies.

La notion de la subjectivité est au centre des théories de l'énonciation dont une intégration est constituée, de la pragmatique anglo-saxonne à la linguistique et l'analyse du discours française. En tant qu'une notion, la subjectivité suggère ce qui a rapport à la personnalité du sujet parlant, à ses impressions, à son affinité, à ses états de conscience. Benveniste voit dans cette notion : « *L'unité psychique qui transcende la totalité des expressions qu'elle assemble et qui assure la permanence de la conscience.* »⁷⁰. La subjectivité est donc : « *La capacité du locuteur à se poser comme sujet* »⁷¹.

En nous basant sur ce raisonnement, la subjectivité et langage paraissent intimement liés. Le langage, dit Benveniste est « *la possibilité de la subjectivité qui en constitue une propriété fondamentale* ». ⁷² Kerbrat-Orecchioni est aussi de cet avis, elle déclare « *qu'aucun lieu langagier n'échappe à l'emprise de la subjectivité* »⁷³

La même idée se trouve chez Ricoeur pour qui « *le langage est un mode d'être dans l'être* »⁷⁴. La subjectivité paraît ainsi inhérente à l'exercice du « *langage qui contient toujours les formes linguistiques appropriées à son expression* »⁷⁵.

Selon Benveniste, l'énonciation: « *est cette mise en fonctionnement de la langue par un acte individuel d'utilisation.* ». ⁷⁶ Anscombe et Ducrot disent : « *L'énonciation sera pour nous l'activité langagière exercée par celui qui parle au moment où il parle.* »

Donc, l'énonciation est un phénomène observable lors d'un acte communicationnel. Énoncé / énonciation. L'énoncé s'oppose à l'énonciation comme un

⁷⁰ Benveniste, E. (1966). *Problème de linguistique générale* 1. Gallimard, P260.

⁷¹ Ibid. P260.

⁷² Ibid, P263

⁷³ Kerbrat-Orecchioni, C. (1999). *L'énonciation. De la subjectivité dans le langage*, Paris : Armand Colin, P117

⁷⁴ P. Ricoeur, *Le conflit des interprétations. Essais d'herméneutiques*, Paris, Seuil, 1969, p :261

⁷⁵ Benveniste, E. (1966). *Problème de linguistique générale* 1. Gallimard, P263

⁷⁶ Ibid, P32

acte, à son produit, un processus dynamique à son résultat statique. En ce qui concerne la subjectivité qui est intimement liée à la notion d'énonciation, c'est justement la présence plus ou moins explicite du sujet dans son énoncé, et celle de son jugement, son évaluation, voir son affectivité. « *Le discours subjectif, est celui dans lequel l'énonciateur s'avoue explicitement, ou se pose implicitement comme la source évaluative de l'assertion alors que le discours objectifs(...) s'efforce de gommer toute trace de l'existence d'un énonciateur individuel* »⁷⁷

C'est par l'approche énonciative que le sujet qui parle prend de l'envergure dans les analyses des énoncés (et/ou discours). Tout locuteur qui dit «-je » marque d'une manière explicite sa subjectivité dans son énoncé ou discours. Cela dit, le pronom personnel « je » et ses variantes ne sont pas les seuls moyens linguistiques permettant de manifester sa subjectivité. Toutes les marques de l'énonciation ont pour fonction d'inscrire dans l'énoncé la subjectivité du locuteur.

« D'autres formes que les pronoms personnels existant dans la langue, participent de l'instauration de la subjectivité dans le discours : Benveniste mentionne les formes temporelles, et autres indicateurs de la deixis (« ceci », « ici », « maintenant », « demain », etc.), ainsi que les verbes dit « modaux » tel que « croire », « supposer », « présumer », qui employés à la première personne, expriment l'attitude que le locuteur adopte vis-à-vis du contenu de son énonciation. Le temps va changer est un énoncé « objectif » (ou « impersonnel »), alors que je crois que le temps va changer est une énonciation « subjectif » »⁷⁸

1.1. Situation de discours :

« On appelle situation de discours l'ensemble des circonstances au milieu desquelles se déroule un acte d'énonciation (qu'il soit écrit ou oral) ». »⁷⁹

On parle donc des différentes conditions dans lesquelles le discours est réalisé.

En nous basant sur le schéma de communication reformulé par Catherine Kerbrat-Orecchioni, la réalisation d'un discours est conditionnée par la mise en considération de l'entourage physique et social où cet acte est réalisé, l'image qu'en ont les interlocuteurs, ainsi que leur identité. Les connaissances partagées et la représentation que chacun possède sur l'autre, les événements qui ont aidé à mettre en place l'acte d'énonciation (notamment les relations qu'ont eues auparavant les interlocuteurs de par leurs statuts sociaux respectifs, et surtout les échanges de paroles

⁷⁷Kerbrat-Orecchioni, C. (1986). L'implicite, Paris, Seuil, P80

⁷⁸Kerbrat-Orecchioni, Catherine, (2001), Les actes de langage dans le discours : théories et fonctionnement, Paris, Nathan, p553

⁷⁹Ducrot, Oswald et Todorov Tzvetan, (1972), *Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, Paris, Seuil, P 417

où s'insère l'énonciation en question). La notion de la situation du discours diffère de celle du contexte, car la première prend en considération des éléments extralinguistiques comme nous l'avons cité auparavant, tandis que la deuxième, prend une dimension purement linguistique.

Certaines de ces circonstances sont de l'ordre du déictique. Alors que d'autres sont de l'ordre des modalités, comme la relation qu'entretiennent les interlocuteurs à l'intérieur du discours, de même que les connaissances et représentations partagées.

2. Les marqueurs d'embrayage :

Il existe dans le discours une série de termes par lesquels un locuteur se définit comme sujet. C'est le cas principalement de nombreuses unités de langue qui ne prennent sens qu'à l'occasion d'un acte particulier d'énonciation et qu'on a appelé embrayeurs.

Embrayeur : traduction française de l'anglais « shifter » de N. Ruwet emprunté à Jakobson. To shift =changer de place. L'interprétation de ces unités ne peuvent se réaliser que si on les rapporte à l'acte d'énonciation unique qui a produit l'énoncé à l'intérieur duquel il se trouve ; « *la signification générale d'un embrayeur ne peut être définie en dehors d'une référence au message* »⁸⁰

En d'autres termes, Les embrayeurs sont les termes dont le sens et les référents ne peuvent être connus que par la situation dans laquelle l'énonciation a été faite.

L'embrayeur met l'accent sur le lieu et l'objet de référence, tandis que le déictique met l'accent sur la façon dont le référent se situe dans l'espace, ils constituent les aspects indiciels du langage. Nous classons 3 types d'embrayeurs ou repères : le repère subjectif (les pronoms personnels et les pronoms possessifs), le repère spatial et le repère temporel.

2.1. Embrayeurs subjectifs :

Les signes de personnes (je/tu/il-on) opposent « je » et « tu » à « il /on ». Benveniste distingue « je » et « tu » comme les véritables personnes de l'énonciation dans la mesure où ils se réfèrent respectivement à une « *réalité de discours* »⁸¹

A côté d'eux, « il/on » font figure d'authentiques pronoms puisqu'ils assument une fonction de représentants. Pour recevoir un contenu référentiel précis, les pronoms

⁸⁰ Louis Guespin, Les embrayeurs en discours « article », in: Langages 10^e année, n°41, 1976. Typologie du discours politique. Pp. 47-78 ; doi : <http://doi.org/10.3406/igge.1976.2303>, consulté le : 04-04-2019.

⁸¹ Benveniste, E. (1974). *Problèmes de linguistique générale 2* : Gallimard.252

personnels exigent en effet du récepteur qu'il prenne en considération la situation de communication

-Les indices d'ostension : (qui recouvrent des éléments ressortissant à des catégories grammaticales et des démonstratifs, des adverbes, des adjectifs) assurent pour leur part la mise en relation des données personnelles de l'énonciation avec la réalité

Il est d'usage de répartir les principaux indices d'ostension selon la subdivision suivante: spatiale et temporelle.

2.2. Les embrayeurs ou les déictiques spatiaux :

Marquent la proximité ou l'éloignement de l'objet désigné relativement à la position de l'énonciateur.

Certains linguistes utilisent le terme de déictique au lieu d'embrayeur. Le mot grec (deiktikos) signifie démonstratif et vient du substantif deixis, l'acte de montrer. Toutefois il semble plus judicieux de garder l'appellation déictique pour les embrayeurs qui peuvent s'accompagner, de la part du locuteur, d'un geste de monstration. C'est le cas des démonstratifs et des présentatifs :

2.2.1. Les démonstratifs :

Cet ensemble comprend deux classes : celle des déterminants : ce...ci/la

(El moudjahid 10/11/2018) : « **cette** action a été menée inlassablement concomitamment à un laborieux travail diplomatique ... » mais aussi « Il est nécessaire et urgent de rappeler **ce** principe constitutionnel et **cette** noble conquête. » et celles des « pronoms » tels que *ça, ceci, cela, celui-ci/là* comme dans (El watan 26/02/2019) : « j'ai décidé de me rattraper à la prochaine sortie, c'est pour *ça* que je suis là . » ou encore (Le matin 08/04/2018) : « Il faut que *ça* soit définitivement clair :... ». Il ne faut pas perdre de vue que ces morphèmes sont ambigus hors contexte : ils peuvent fonctionner comme déictiques anaphoriques aussi bien que comme déictique situationnels. Ainsi *ça* sera un élément déictique situationnel dans (Le matin 08/04/2018) et un déictique anaphorique dans (El watan 26/02/2019) ; de même *ce* sera déictique situationnel dans le premier extrait de (El moudjahid 10/11/2018) et anaphorique dans le second. Dans leur fonction déictique situationnelle ces morphèmes accompagnent souvent un geste de l'énonciateur indiquant à l'allocutaire un objet perceptible dans la situation de communication. On peut toutefois distinguer les purs déictiques (*ça, ceci, cela*) de ceux qui se combinent avec un nom (*ce principe...*), dont le signifié restreint déjà

considérablement la classe des référents possibles du groupe nominal.

On distingue ainsi emplois anaphoriques et situationnels parce que l'environnement spatio-temporel qui permet d'identifier le référent de ces déictiques peut être de deux types :

- L'environnement discursif, c'est-à-dire les unités linguistiques qui les précèdent ou les suivent immédiatement (on parle parfois de cotexte)
- L'environnement extralinguistique (dit aussi contexte).

L'environnement discursif ne permet pas d'identifier le référent du démonstratif de manière aussi immédiate que l'environnement extralinguistique. En prenant la notion de *situation de communication* dans un sens large, elle fait intervenir plus que les co-énonciateurs et les coordonnées spatio-temporelles, elle inclut également tout un environnement socioculturel, l'ensemble des circonstances déterminant un acte d'énonciation. Dans ces conditions, on voit très fréquemment un locuteur employer *ce* + *N* pour référer à des objets qui ne sont ni visibles ni présents dans un fragment antérieur du dialogue, mais qui appartiennent à l'univers du discours commun aux interlocuteurs.

2.2.2. Les présentatifs :

Ces éléments (voici/voilà) servent à signaler à l'attention de l'allocataire l'apparition de référents nouveaux (Le quotidien d'Oran 02/03/2019) : « ... **Voici** notre message » et (El watan 26/02/2019) : « ... **Voilà** que cette mobilisation exceptionnelle de la jeunesse DZ avec tous ses compartiments (étudiants, chômeurs, blogueurs, ...) vient nuancer un avis présomptueux ». Comme les démonstratifs, ces morphèmes peuvent également jouer le rôle d'éléments anaphoriques.

2.2.3. Les éléments adverbiaux :

Il s'agit d'un ensemble d'adverbes et de locutions adverbiales répartis en divers micro-systèmes sémantiques :

- Ici/là/là-bas (Liberté 31/10/2018) : « Nous parlons pourtant, **ici**, de ce chef de l'État qui, à l'entame de son premier mandat, jurait qu'il allait s'employer à redorer le blason de l'Algérie. »

(Le matin 03/11/2018 : « Lorsque nous avons eu notre première télévision, il était-**là**. » (Le quotidien d'Oran une 24/02/2019) : "L'appelle à manifester ce dimanche contre le 5e mandat lancé par Mouwatana est par ailleurs diversement interprété à Alger. Certains avancent que **là** également il y aura beaucoup de manifestants."

- Près/loin (L'expression 21/03/2019) : « *Pour se laver les mains de la crise et la situation que connaît le pays actuellement, la coordonnateur du FLN ne va pas chercher loin.* », (Le quotidien d'Oran 02/03/2019) : « *...au niveau d'Abane Ramadan près du tribunal de Sidi M'Hamed...* » Ces micro-systèmes d'opposition comme (prés/loin) (en haut/en bas) (à gauche/à droite) correspondent à divers repères de la catégorie de la spatialité. Si on ignore la position du corps de l'énonciateur qui les a émis, ces termes restent parfaitement aléatoires ; si le corps change de place, leur interprétation change logiquement. Il en va de même dans un dialogue si les deux protagonistes ne se trouvent pas au même endroit : ce qui était *ici* et *à gauche* pour l'un peut fort bien être situé *là* et *à droite* pour l'autre sans que les objets désignés aient changé objectivement de position. On notera que *là* peut avoir deux valeurs distinctes : tantôt il renvoie à un lieu qui englobe l'énonciateur (Le matin 03/11/2018), tantôt à un endroit qu'il détermine à l'extérieur de lui-même (Le quotidien d'Oran 24/02/2019).

Comme on ne peut l'observer, les éléments déictiques s'organisent en couples d'opposés dont chaque élément marque respectivement la proximité ou l'éloignement de l'objet désigné, et ceci relativement à la position que l'énonciateur occupe effectivement dans l'espace.

2.3. Les indicateurs temporels :

Le système de déictiques temporels est beaucoup plus complexe que celui des déictiques spatiaux. Le point de repère des indications temporelles, c'est le *moment* où l'énonciateur parle, le « moment d'énonciation », qui définit le *présent* linguistique. C'est par rapport à son propre acte d'énonciation que le locuteur ordonne la chronologie de son énoncé et l'impose à l'allocutaire. Ainsi dans (El watan 29/11/2018) : « *Elle redoute les conséquences d'un scénario du pire, des luttes ouvertes opposant différents belligérants, difficilement identifiables aujourd'hui.* ».

(El watan 05/02/2019) : « *Aujourd'hui, il n'arrive pas donc à trouver une alternative à l'actuel chef de l'Etat.* » le morphème *aujourd'hui* comme l'affixe «présent» du verbe ne sont pas interprétables si on ignore à quel moment cet énoncé-occurrence a été produit : tous deux constituent des éléments déictiques temporels.

Toutes les indications temporelles ne sont cependant pas directement repérées par rapport au moment d'énonciation (ME) : si l'on considère par exemple la phrase (L'expression 25/06/2018) : « *Car le Premier ministre actuel, celui qui cumule le plus de postes et de longévité au pouvoir, depuis maintenant 22 ans.* » on se rend

compte que 22 ans est situé dans le temps grâce au point de repère que constitue le *maintenant* 25/06/2018 et non par rapport au ME. Ce point de repère est lui-même rapporté au ME par l'emploi d'un temps du passé. En revanche dans (L'expression 11/02/2019) : « *Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a annoncé, hier, sa candidature à la présidentielle du 18 avril prochain* » l'adverbe *hier* est directement rapporté au ME. Dans la présentation des éléments porteurs d'indications temporelles, il va nous falloir distinguer nettement deux séries : celles des déictiques, tels *hier*, ou *aujourd'hui* qui sont fixés grâce au ME, et celle des éléments non-déictiques fixés à l'aide de repères présents dans l'énoncé. Pour les déictiques le repère R coïncide donc avec le ME (R=ME), alors que pour les non déictique R est distinct de ME (R≠ME), selon le cas postérieur ou antérieur.

Les déictiques en tant qu'embrayeurs, relève de la temporalité spécifique de la langue et non pas d'une quelconque chronologie extralinguistique. Ils se présentent sous deux formes : d'une part des éléments adverbiaux ou des syntagmes prépositionnels (*demain, dans dix mois...*), d'autre part des informations intégrées aux affixes des conjugaisons verbales, les « temps », qui se répartissent dans les trois dimensions du *présent*, du *passé* et du *futur*.

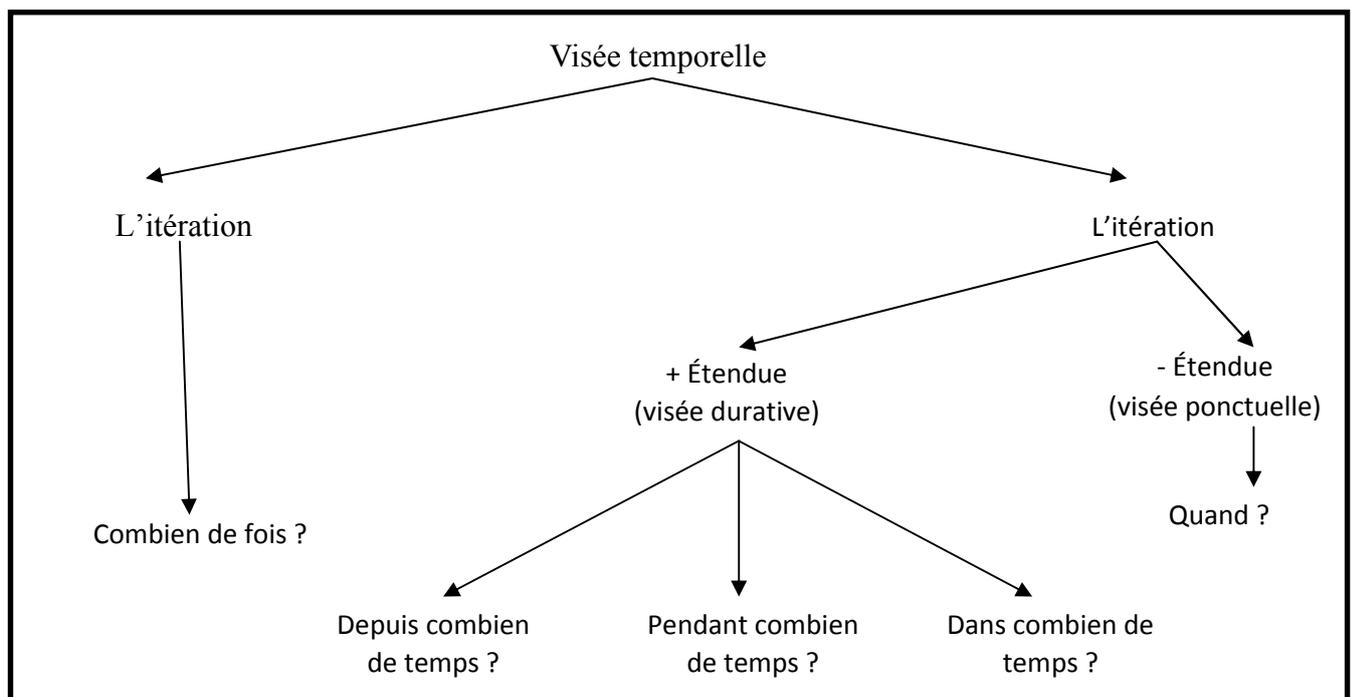
2.3.1. Le moment dénonciation / le repère (ME/R):

2.3.1.1. La visée temporelle :

Déterminer une distinction entre éléments déictiques et non-déictiques ne suffit pas si l'on veut faire une analyse réellement opératoire. Il faut en effet tenir compte aussi de la *visée temporelle*, c'est-à-dire du point de vue selon lequel le temps est considéré : on peut l'envisager comme une *répétition* (une « itération »), un *point* ou une *durée*.⁸² Ce qui peut se résumer par le schéma qui suit, dans lequel chaque visée correspond à une question :

⁸²D. MAINGUENEAU, *L'Énonciation en linguistique française*, Paris, Hachette, 1999.

(Fig 1) : La visée temporelle dans le discours journalistique



Ce schéma (Fig 1) n'est pas exhaustif ; en combinant visées duratives et ponctuelle on obtient les questions Depuis quand ? Et jusqu'à quand ? Si les différents morphèmes temporels sont rattachables à l'une ou l'autre des questions (par exemple hier à quand) il existe cependant des ambiguïtés : ainsi à la question *Quand a-t-il été tué ?* Peut-on répondre tout aussi bien par *hier* (visée ponctuelle) que par *il y a trois jours* (visée durative).

Certaines de ces visées ne présentent pas d'intérêts pour notre propos dans la mesure où elles sont totalement indépendantes des actes d'énonciation qui les prennent en charge ; c'est le cas des questions *combien de fois ?* Et *pendant combien de temps ?* il en va de même pour les dates. En effet, si *depuis un an* ou *après-demain* ne sont pas interprétables si l'on ignore le ME, *6 fois* ou *pendant six jours* ou *le 22 février 2019* constituent des indications stables, indépendantes des énoncé-occurrences dans les quels elles figurent.

Nous ne considérons donc que les morphèmes correspondant à *dans combien de*

temps ? Et *Quand* ? (à l'exception des dates). On laissera de côté *Depuis/jusqu'à quand* ?, qui se contentent d'utiliser les mêmes morphèmes que ceux rattachés à *Quand* ? En les faisant précéder de *Depuis* et *jusqu'à*. Pour chaque visée on distinguera les déictiques (R=ME) et les non-déictiques (R≠ME)

2.3.1.2. La visée ponctuelle :

Quand R = ME:

Le repère correspond au moment de l'énonciation.

Suivant l'axe des temps, nous placerons ces déictiques selon leur coïncidence avec ME(présent), son antériorité (Passé) ou sa postériorité (futur), et même au fait que l'acte d'énonciation soit indifférent à cette tripartition en s'accommodant avec deux dimensions à la fois (passé et futur). Pourquoi utilisez-vous l'italique ?

a. Présent :

1) Eléments adverbiaux : actuellement, *maintenant* (L'expression 25/06/2018) : « *Car le Premier ministre actuel, celui qui cumule le plus de postes et de longévité au pouvoir, depuis **maintenant** 22 ans.* »

2) Prép + Det + N : en ce moment, à cette heure (Le quotidien 24/02/2019) : « *Le dispositif policier reste **pour le moment** discret* »

b. Passé :

1) Eléments adverbiaux : hier, autrefois... (El moudjahid 24/02/2019) : « *MouadBouchareb, a réitéré, **hier**, le soutien inconditionnel des militants et des cadres de son parti au Président de la République.* »

2) *Le + N + dernier/passé* (L'expression 19/03/2019) : « *...un signe susceptible d'être interprète comme une réponse aux gigantesques marches **de vendredi dernier**.* »

c. Futur :

1) Eléments adverbiaux : *Demain, après, bientôt...* (L'expression 25/06/2018) : « *Aujourd'hui et **12 années après**, le pays bénéficie des bienfaits de cette décision* »

d. Neutre : *ou passé/présent/futur* :

1) *Aujourd'hui, tout à l'heure* (L'expression 25/06/2018) : « ***Aujourd'hui** et 12 années après, le pays bénéficie des bienfaits de cette décision. »*

2) *Ce + N où N= (matin, midi, été, année...)* (Liberté 11/02/2019) : « *a relevé **ce matin** l'Agence de presse française l'AFP.* »

3) *Lundi, Mardi...* (Liberté11/03/2019) : « *Le président de la République*

*Abdelaziz Bouteflika a adressé **lundi** un message à la nation.»*

Lors des points précédemment cités, nous avons noté une variété morphologique des éléments déictiques. Mais aussi une certaine symétrie entre le passé et le futur pour lesquels le présent joue le rôle de l'axe, c'est ainsi que *hier, avant-hier et dernier* correspondent respectivement sur le plan symétrique à *demain, après demain et prochain*.

Quand R ≠ ME

C'est-à-dire quand il ne s'agit pas de déictiques, on distingue les éléments destinés à référer au repère lui-même (que celui-ci soit passé ou futur par rapport au ME) de ceux qui indiquent un moment postérieur ou antérieur à ce repère.

a. *Coïncidence avec le repère :*

1) *Alors*

2) *Ce + N + là où N = (seconde, jour, nuit...)« Au milieu de ce jour là, quelques milliers d'entre eux étaient venus... »*

3) *Prép + ce + N, où Prép = (à, en) (Le Quotidien d'Oran 03/03/2019) : « En ce jour anniversaire du président Bouteflika (82 ans)...».*

b. *Antériorité au repère :*

1) *La veille, l'avant-veille. (Le Quotidien d'Oran 24/02/2019):"...la ou des milliers de manifestants contre le 5e mandat sont passés la veille."*

2) *Quantitatif + N + avant/auparavant/plutôt, où quantitatif = (un, deux, plusieurs...).*

3) *Le + N + d'avant/précédent. (El watan 05/02/2019):"Affaibli par un AVC dont il a été victime en 2013, soit une année avant l'élection de 2014"*

c. *Postériorité au repère :*

1) *Le lendemain, le surlendemain. (El watan 29/11/2018):"...au lendemain d'un scandale de trafic de cocaïne "*

2) *Quantitatif + N + d'après/plus tard (El watan 26/02/2019) : « Une véritable marée humaine a déferlé sur les grandes placettes de la capital, juste après la prière du vendredi.... ».*

3) *Le + N + d'après/suivant (Le dépêche de kabyle 03/04/2019) : « En effet quelques heures auparavant, le chef d'Etat de l'ANP, Ahmed Gaid Salah, avait jugé, la déclaration de démission de Bouteflika ...».*

2.3.1.3. La visée durative :

Par cette visée le temps est considéré comme s'écoulant depuis une origine jusqu'à un repère (attitude rétrospective), ou à partir d'un repère jusqu'à une limite postérieure (attitude prospective). Comme pour la visée ponctuelle, dans celle-là nous distinguerons entre les déictiques et les non-déictiques :

a. Attitude rétrospective :

Quand R = ME

Nous pouvons distinguer deux durées en selon le statut actuel (présent) de la situation d'énonciation, en effet, si l'action dure encore, on parlera donc d'une durée ouverte (El watan 29/11/2018) : «...*en faveur d'un président cloué sur son fauteuil roulant depuis des années...* » ou si l'action est achevée, on dira que la durée est fermée. (L'expression 25/06/2018) : « *Car le Premier ministre actuel, celui qui cumule le plus de postes et de longévité au pouvoir, depuis maintenant 22 ans.* »

Dans les deux cas de figure, le locuteur est amené à utiliser des morphèmes et destemps distincts, chaque élément temporel se présentant comme compatibles avec le type de durée qu'on veut exprimer, certains avec les deux, d'autres n'en tolèrent qu'un seul.

- Avec les deux durées : *depuis maintenant, ça fait...que, il y a...que, voilà...que* ; ce sont des éléments compatibles avec le passé composé (El watan 29/11/2018), ou le présent dans (L'expression 25/06/2018) : « *Car le Premier ministre actuel, celui qui cumule le plus de postes et de longévité au pouvoir, depuis maintenant 22 ans.* »

- Avec la durée fermée : *il y a, ça fait, voilà* ne se combinent qu'avec des verbes qui marquent des faits localisés dans le passé

- Avec la durée ouverte : *depuis* (Le Quotidien d'Oran 24/02/2019) : « *Au lendemain d'une impressionnante marche, jamais enregistrée depuis la grande marche des Arouches en 2001* » dans ce cas-là, l'utilisation du passé composé est compatible lorsqu'il s'agit d'un état et non d'un fait daté.

Quand R ≠ ME

On distingue deux cas qui mettent en rapport le repère avec ME :

1- R antérieur :

1.1) *Depuis, il y avait/a eu...que, ça faisait/a fait...que* (Liberté 31/10/2018) :

«Redorer le blason de l'Algérie, c'est raté **depuis** quelques temps ». Ces morphèmes étant compatibles avec les deux durées.

1.2) *Il y a eu, ça a fait, où Quantitatif + N + avant/plutôt*, ne se combinent qu'avec la durée fermée:« *La seule protestation des citoyens qu'il y a eu dans les années 2000* ». (Le quotidien d'Oran 03/03/2019)

2- R postérieur

2.1) *Depuis, il y aura...que, ça fera...que*, qui sont compatibles avec les deux durées ; ouverte et fermée.

2.2) *Il y aura, ça fera, Quantitatif + N + avant/plus tôt*

b. *Attitude prospective :*

Il s'agit de prendre en considération la durée écoulée avant qu'un fait se réalise ou se soit réalisé. Comme pour l'attitude rétrospective, il faut faire la distinction entre les déictiques et les non-déictiques, mais aussi entre l'évaluation précise et approximative de la durée de réalisation d'un fait.

**Quand R = ME*

- *Evaluation précise : Dans + Quantitatif + N*

- *Evaluation approximative : dans les + Quantitatif + (qui viennent), d'ici/avant+Quantitatif + N, sous + quantitatif + N, ou sous + N où N= (quinzaine/douzaine...) « précisions qui ne vont pas manquer d'être présents dans ce « hiraq » dans les **prochaines** vendredis.». (L'expression 04/04/2019)*

**Quand R ≠ ME*

- *Evaluation précise : Quantitatif + N + après/plus tard ; (Le matin 11/03/2018) : « Abdelaziz aimera, **plus tard** raconter aux journalistes étrangers sa connaissance et son admiration de l'homme.. »*

- *Evaluation approximative : avant/sous + Quantitatif + N, dans les + Quantitatif+ N (qui survivent/suivront) « la question qui taraude les esprits des algériens dans les heures qui suivent l'annonce pour les élections du 18 avril 2019. » (La dépêche de kabyle 19/03/2019)*

3. Modalité et subjectivité :

« *Tout sujet énonce sa position de locuteur* »⁸³

Chaque production langagière est subjective d'une façon ou d'une autre parce

⁸³Georges-Sarfati, E. (2005). *Eléments d'analyse du discours* : Armand Colin, p19

qu'elle s'accomplit par l'intervention directe d'un locuteur qui se sert de la langue à son profit pour s'énoncer, pour communiquer, ou pour influencer un tel. Pour cette pratique, il recourt à plusieurs stratégies relevant de différents outils et méthodes qui illustrent son attitude envers son interlocuteur et envers son énoncé. En guise de la langue, le locuteur élabore une image de soi et prend une position qui s'accomplit explicitement ou implicitement dans sa parole.

Dans ce cas, en tant qu'un outil linguistique de la subjectivisation, la modalité est au service du locuteur et lui permet de marquer sa présence de façon à marquer son attitude dans son énoncé. La modalité est une notion de plus en plus importante dans l'analyse de la subjectivité et du discours.

D'après ce que Meunier précise ; « le terme [modalité] est saturé d'interprétations qui ressortent explicitement ou non, selon les linguistes qui l'utilisent, de la logique, de la sémantique, de la psychologie, de la syntaxe, de la pragmatique ou de la théorie de l'énonciation »⁸⁴

3.1. Dictum et Modus :

Selon Bally, la « phrase explicite » inclut deux parties dont l'une est le **dictum**, « la représentation reçue par les sens, la mémoire ou l'imagination », et l'autre, le **modus** « l'opération psychique du sujet pensant »⁸⁵

Ces deux notions primordiales fondent la base de la théorie de la modalité. « la modalité est l'âme de la phrase ; de même que la pensée »⁸⁶ Le lien entre penser , dire et écrire n'est pas toujours abordable à saisir .Pour que la modalité se manifeste dans un énoncé, il doit y avoir, d'abord, la présence et l'opération active d'un sujet pensant et parlant, qui utilise la langue à son compte pour nuancer son discours, puisque c'est lui qui décide comment transposer le contenu de sa parole, et qui donne le sens essentiel à son discours. La présence des termes modalisants modifie le dictum de l'énoncé et le transforme en modus. Pour montrer la relation et l'écart entre dictum et modus, reprenons les exemples :

A/ " Bouteflika insiste sur la continuité " Le quotidien 25/02/2019 ; [dictum]

A.a- Bouteflika insiste **certainement sur la continuité. [Modus]**

A.b- Bouteflika **peut insister sur la continuité. [Modus]**

⁸⁴Benveniste, E. (1974). *Problèmes de linguistique générale 2* : Gallimard. p8.

⁸⁵Bally, C. 1932/ 1965 4èmeéd. *Linguistique générale et linguistique française*. A. Francke, a.g.Verlag, Berne, 36

⁸⁶ Ibid, p36

A.c- Bouteflika doit insister sur la continuité. [*Modus*]

A.d- Jecrois queBouteflika insiste sur la continuité. [*Modus*]

L'observation des exemples ci-dessus , montre que même si le *dictum* des énoncés porte sur « l'insistance de Bouteflika sur la continuité », (« Bouteflika insiste sur la continuité »), le *modus* est différent puisque dans chaque énoncé, le locuteur adopte , respectivement, une position différente par l'emploi de l'adverbe "certainement" en Aa et des verbes "pouvoir" en Ab, "devoir" en Ac et "croire " en Ad .

Dans un énoncé, par le *dictum*, le sujet parlant apparaît comme le constructeur du sens tandis que par le *modus* il se pose comme le reconstruteur du sens en y ajoutant un ou plusieurs autres termes qui traduisent ses idées, ses sentiments, ses intentions, ses attitudes... par rapport à ce qu'il énonce. Le *dictum* peut exister sans le *modus* mais pas le contraire. Cette alliance et cette interdépendance désignent que sans les termes subjectifs, ce sont la structure et le sens de l'énoncé qui se trouvent transformés, voire parfois déformés, mais sans les modalisateurs, même si une nuance se produit au niveau de la structure et du sens, il reste toujours un *dictum*.

3.2. Les approches théoriques de la modalité :

En premier lieu, la logique étudie des modes, s'extériorise par rapport à la mise en œuvre du procès selon les principes de la vérité. C'est une conception restreinte et limitée à l'affirmation de la nécessité, la possibilité, l'impossibilité et la contingence, qui exclut les autres formes de la réalisation de la modalité.

En grammaire, ce sont surtout les modes et les valeurs modales indiquant la manière d'exposer l'idée verbale qui sont étudiées.

« Les modes expriment l'attitude prise par le sujet à l'égard de l'énoncé ; ce sont les diverses manières dont ce sujet conçoit et présente l'action, selon qu'elle fait l'objet d'un énoncé pur et simple ou qu'elle est accompagnée d'une interprétation »⁸⁷.

Ici, on met en évidence la manière d'élaborer et de présenter l'action, la modalité dans la grammaire se porte donc autour du verbe par les diverses attitudes du sujet parlant.

⁸⁷Grevisse, M. 1993. Le bon usage. Paris : Duculot, p708, 709

D'après Gardes-Tamine⁸⁸, le mode est la « manière dont le verbe, par ses morphèmes flexionnels, marque la modalité. Le subjonctif, par exemple est souvent associé à des modalités psychologiques, comme la volonté ». Le mode au sens grammatical est donc une notion proprement liée au verbe reformulé par l'intervention d'un locuteur. Pour ce qui est de la modalité, elle renvoie surtout aux types de phrases. Selon Galatanu⁸⁹, « *les concepts de modalité et de valeur modale sont des concepts qui relèvent de la logique et de la linguistique modales et qui se trouvent aussi à l'origine de la notion de modalisation en analyse du discours* ». Il est assurément qu'il se trouve, pour chaque temps et mode verbal, différentes valeurs modales ; par exemple, une des valeurs modales du conditionnel présent renvoie à l'imagination du locuteur.

En linguistique, différentes catégories de la modalité se traitent différemment en sémantique, en sémiotique et en syntaxe. Pourtant, il s'agit d'une relation de complémentarité entre les conceptions de la modalité. La première classification souvent instaurée entre deux catégories (l'énoncé et l'énonciation) est la modalité d'énonciation et la modalité d'énoncé.

3.3. Modalité d'énonciation :

La réalisation de la situation de communication est conditionnée par une multitude de fonctions y compris la fonction de contact.

De ce fait, les modalités d'énonciation définissent le type de relation qu'entretiennent les interlocuteurs d'une situation énonciative entre eux, se référant à des facteurs sociaux. Cette relation est définie d'après le type des phrases, ainsi que les figures utilisées dans le discours.

Comme la communication dans le discours journalistique, est à sens unique, la question de la hiérarchie dans le discours est de suite résolue. Le locuteur-scripteur est en classement supérieure par rapport à son interlocuteur de par son statut d'*informateur*, ceci étant l'un des aspects du discours journalistique. De ce fait

Nølke⁹⁰ propose quant à lui la définition suivante : « *Par modalités d'énonciation, j'entends les éléments linguistiques qui portent sur le dire, pour reprendre une expression chère à beaucoup de linguistes. Ce sont les regards que le locuteur jette sur son activité énonciative* ».

⁸⁸Gardes-Tamine, J. 2005. De la phrase au texte : enseigner la grammaire du collège au lycée. Paris :Delagrave

⁸⁹Galatanu, O. 2003. « La construction discursive des valeurs ». BARBIER, Jean-Marie. *Valeurs et activités professionnelles*. Paris : L'Harmattan, P92

⁹⁰Nølke, H. 1993. *Le regard du locuteur. Pour une linguistique des traces énonciative*. Paris : Kimé, p85

Il existe trois formes de base des modalités d'énonciation, qui correspondent aussi aux types de phrase : assertifs (déclaratifs), interrogatifs et injonctifs (impératifs) .

3.3.1. L'assertion :

L'assertion « *pose un état de choses comme vrai ou faux. D'un point de vue syntaxique, il s'agit d'énoncés qui comportent un sujet exprimé et dont le verbe porte des marqueurs de personne et de temps* »⁹¹

Le type assertif ou déclaratif « *présente la structure de la phrase canonique groupe nominal-groupe verbal* »⁹²

Il sert à dire et / ou affirmer un fait et contient de multiples moyens pour l'expression. Dans l'exemple suivant, ce sont des phrases assertives qui se succèdent :

2.1 : « A Alger, des dizaines de milliers de personnes ont marché, dans les trois axes principaux de la capitale, le 1er Mai, Audin, Boulevard Mohammed V. Des petits rassemblements ont commencé à se former dans la matinée à la place du 1er Mai (...) Des groupes importants se sont dirigés de la place Maurice Audin vers le boulevard Mohamed V, ou des petits groupes ont pris le chemin de la présidence en scandant « nous voulons El Mouradia ». Les manifestants ont été bloqués au niveau de l'hôtel Saint-Georges, par les forces de l'ordre. A priori, les éléments de la police étaient beaucoup plus souples vis-à-vis des marches et des rassemblements dans les lieux publics, mais beaucoup plus intransigeants « en usant de Lacrymogènes» dès que les protestataires s'approchaient des institutions de l'Etat. » (Le Quotidien d'Oran 02/03/2019).

2.2 : « *Rassemblés en petits groupes près du Conseil de la nation (le Sénat), et près de l'Assemblée nationale populaire (APN) les manifestants ont exprimé haut et fort leur refus du cinquième mandant en scandant en outre « FLN dégage»,« Ouyahia dégage* ». (Le Quotidien d'Oran 02/03/2019)

3.3.2. L'interrogation:

En guise de cet acte de langage, le locuteur s'en sert pour interroger quelqu'un ; exprimer une demande ou une question. Maingueneau désigne une autre fonction de l'interrogation ; « *interroger quelqu'un, c'est se placer dans l'alternative de répondre ou de ne pas répondre. C'est aussi lui imposer le cadre dans lequel il doit*

⁹¹Maingueneau, D. 1999. *Syntaxe du français*. Paris : Hachette, p46

⁹²Riegel, M., J.-Ch. Pellat et Rioul R. 2009. *Grammaire méthodique du français*. 4ème édition, Paris : Puf, p388

inscrire sa réplique »⁹³. L'interrogation s'effectue en utilisant des variantes syntaxiques qui s'exercent sur l'interlocuteur. La présence du type interrogatif dans l'exemple ci-dessous ne suscite ni une attente ni une réponse.

3.1: *Le président Bouteflika peut-il satisfaire aux exigences constitutionnelles de présentation d'un certificat médical délivré par des médecins assermentés attestant de ses capacités à assurer les fonctions de président de la République ? Bien évidemment non.* (El watan 05/11/2018)

3.2 : *Tous les Algériens peuvent bien constater que l'état de santé du chef de l'Etat ne le permet pas. Pourquoi alors veut-on imposer un 5e mandat à un Président qui a assurément cessé d'accomplir les tâches que lui confère la Constitution depuis bien longtemps ?* (El watan 05/11/2018)

3.3 : *Le FLN, le RND et le TAJ, par la voix de leur leader, se sont succédé pour lancer leur appel au président de la République. Par-delà ces formations, c'est la majorité des algériens qui exprime le souhait. On a envie de dire à l'unanimité moins une infime minorité représentée par l'opposition. Pour quelles raisons ?* (L'expression 25/06/2018)

En (3.1) ,l'interrogation est utilisée pour traduire les idées du locuteur narrateur à propos "d'un certificat médical délivré par des médecins assermentés attestant de la capacité de Bouteflika à assurer les fonctions de président de la République", à propos " du fait d'imposer un 5e mandat à un président malade", en (3.2) et à propos" de l'opposition représentée par une petite minorité " en (3.3) .

De ce fait, en :

(3.1) : le journaliste vise à attirer l'attention des lecteurs sur l'incapacité du président Bouteflika pour gérer encore le pays, montrer son point de vue face à la possibilité de présenter un certificat médical attestant des capacités du président en répondant par la suite par Bien évidemment non. Donc, cette interrogation n'en est pas vraiment une, car elle confirme une certitude, elle introduit une assertion.

(3.2) : le journaliste veut dire qui il est contre d'imposer au peuple algérien un

⁹³Maingueneau D., 1999, *L'énonciation en linguistique française*, Paris, Hachette.p48.

5e mandat pour un président malade.

(3.3) : le journaliste manifeste son insatisfaction à l'égard de la représentation de l'opposition par une petite minorité.

Par conséquent, nous pouvons dire que ces interrogations sont des questions rhétoriques qui fonctionnent comme des affirmations implicites ou bien déguisées.

Dans le discours journalistique, le mode interrogatif assure la même fonction mais en procédant autrement. En effet, dans ce cas le mode interrogatif consiste à poser une question n'attendant pas de réponse, cette dernière étant connue par celui qui la pose. La question rhétorique, ou *interrogation oratoire* également, est la forme la plus rhétorique de la question et de l'assertion déguisée. Ainsi Courault la nomme « *fausse interrogation* »⁹⁴.

3.3.3. L'injonction:

« *Le type impératif ou injonctif est associé habituellement à un acte d'intimation ou d'injonction ("ordonner quelque chose à quelqu'un", au sens large, de la prière à l'ordre vif, en passant par le conseil). Il se caractérise par l'absence de sujet du verbe quand celui-ci est au mode impératif (Sortez !)* »⁹⁵.

Par l'injonction, le locuteur agit sur l'interlocuteur pour l'influencer et même changer les comportements de celui-ci. Selon la situation, la phrase injonctive peut manifester diverses nuances : ordre strict, conseil, souhait, prière, demande polie. Nous proposons d'observer les exemples suivants :

4.1 : *Il ne laisse pas un pays à genoux, mais une société qui aspire à plus de liberté et de démocratie. Mais si les Algériens se mettent à vouloir la liberté, c'est parce qu'ils vivent en paix... Ne l'oublions pas.* (L'expression 04/04/2019)

4.2 : *Non au 5ème mandat de Bouteflika : sauvons l'Algérie !* (Le matin 19/02/2019)

Dans l'exemple (4.1), le type injonctif est employé pour exprimer une demande

⁹⁴DUPRIEZ, Bernard, Gradus. Les procédés littéraires (Dictionnaire), Paris, Union Générale d'Éditions, 1984.pp371.

⁹⁵Riegel, M., J.-Ch. Pellat et Rioul R. 2009. *Grammaire méthodique du français*. 4ème édition, Paris : Puf.p665.

polie de ne pas oublier les réalisations du président Abdelaziz Bouteflika, durant les 20 ans de son règne. Alors que dans l'exemple (4.2), le journaliste exprime son souhait de sauver l'Algérie en rejetant le 5e mandat d'Abdelaziz Bouteflika.

3.4. La modalité d'énoncé:

Insistant sur la distinction entre les modalités d'énonciation et les modalités d'énoncé, Nølke indique que « *si les modalités d'énonciation portent sur le dire, les modalités d'énoncé portent sur le dit* »⁹⁶

En tant que processus interpersonnel, la modalité d'énonciation s'exerce sur l'interlocuteur tandis que la modalité d'énoncé renvoie au contenu de l'énoncé à travers les représentations, et les jugements qu'il émet dans son énoncé à propos d'une situation quelconque. Dans un discours, ces deux modalités se présentent souvent ensemble mais « *une phrase ne peut recevoir qu'une seule modalité d'énonciation, alors qu'elle peut présenter plusieurs modalités d'énoncé combinées* »⁹⁷. En outre, Les modalités d'énoncé recouvrent un domaine plus vaste que les modalités d'énonciation. Parmi les nombreuses classifications, nous préférons situer notre distinction des catégories de la modalité d'énoncé et ses interprétations, sur deux axes principaux : une réalité donnée, en ayant recours à la logique (vérité, fausseté, certitude, probabilité...etc.), ou bien à l'état que lui procure cette situation d'énonciation (joie, tristesse, confusion...etc.), nous pouvons déceler ces modalités d'énoncé dans les changements produits sur ce que Maingueneau appelle *proposition de base*.⁹⁸

Lorsqu'il s'agit de discours journalistiques tels que ceux que nous étudions, les changements sur les propositions de base sont considérés comme une prise de positions de la part de journaliste.

Ainsi nous classons les différents exemples selon leur appartenance à la logique ou à l'état qui désigne une situation ;

⁹⁶Nølke, H. 1993. *Le regard du locuteur. Pour une linguistique des traces énonciative*. Paris : Kimé, p143

⁹⁷Meunier, A. 1974. « Modalités et communication ». *Langue française*, no. 21, Paris : Larousse, P13

⁹⁸Maingueneau, Dominique, (1979), initiations aux méthodes de l'analyse du discours, page 112.

La proposition de base est une phrase composée d'éléments neutres, qui n'est pas sujette à divers interprétations *exemple* : « *Jacques pleure* »

3.4.1. La logique :

3.4.1.1. La vérité :

Il s'agit essentiellement des dictums, affirmant le vraisemblable d'une situation. Ces phrases déclaratives sont égales à la proposition de base, et fournissent une vérité que nous pouvons classer dans l'ordre du général en vue de la situation étudiée. Cependant il est important de signaler aussi que cette proposition de base peut être enrichi par une expression qui s'approche de celle de la certitude « *il est certain que...* » Qui exprime autant la certitude que la vérité, sans oublier les réponses qui suivent les questions rhétoriques ;

5.1 : *Certains ne sont pas loin de penser que ce sera **vraisemblablement** M.TayebLouh qui devrait prendre la barre de la campagne électorale du président Bouteflika.* (Le Quotidien d'Oran 07/11/2018)

5.2 : *Appeler à un cinquième mandat, c'est **inéluçtablement** un appel à la révolte, car nul algérien libre, ne peut accepter cette humiliante marque de mépris.* (Le matin 08/04/2018)

5.3 : *Même si le départ du président est acté par lui-même, il n'est **apparemment** pas question de le réaliser dans les conditions de respectes dispositions constitutionnelles.* (L'expression 19/03/2019)

3.4.1.2. La fausseté :

Il s'agit des phrases déclaratives qui rejettent une information ou une situation. Syntaxiquement, ces phrases sont proches, voire identiques à celles de la vérité, c'est juste que le plan sémantique qu'elles sont incluses l'incertitude aussi que la fausseté ;

6.1 : « *Il fallait commencer par quelque chose et lorsqu'on s'est nourri de la glorieuse guerre de Libération nationale et servi son pays comme le plus brillant ministre des Affaires étrangères de sa génération, la mission était **impossible.*** » (L'expression 04/04/2019)

6.2 : *D'où leur choix de l'emballage sémantique de la "continuité" pour mieux vendre le 5e mandat ... en attendant une hypothétique régénération du système. Ce qui est **improbable** dans son état actuel et au vu des considérables dégâts qu'il a provoqués*

dans le pays (...) de la société ." (Liberté03/11/2018)

6.3 : *Si beaucoup d'observateurs s'accordaient à dire, il y a quelques semaines, que vu son état de santé, il lui était **impossible** de briguer un 5e mandat, les partis de l'alliance présidentielle ont apporté samedi dernier un démenti formel.* (El watan 05/02/2019)

3.4.1.3. La certitude :

En exprimant de la certitude, le locuteur est en train de confirmer un fait, par ailleurs, il recourt à des supports qui exhibent son inscription, on parle donc, d'un investissement dans le discours .Il s'agit d'appuyer une affirmation et inscrire une situation dans le cadre de l'officiel ;

7.1 :*Si pour L'homme, l'oisiveté est la mère de tous les vices, la capitulation est **surement** celle de ses malheurs.* (Le matin 08/04/2018)

7.2 : *Toutes ces réalisations, appréciées par les Algériens, ne peuvent être niées par les contradicteurs du chef de l'État. Il a **certainement** fait des erreurs.* (L'expression 04/04/2019)

7.3 : *Redorer le blason de l'Algérie, c'est raté depuis quelque temps déjà, certes, et c'est **sans doute** cela qui aide les "esprits éclairés" du régime à oser : l'image du pays étant déjà sérieusement détériorée, notamment ces cinq dernières années, il n'y a pas lieu de craindre qu'elle prenne encore un coup.*(Liberté 31/10/2018)

7.4 : *Du déjà vu, certes, mais cette fois, le coût en sera **sans doute** beaucoup plus élevé. Les commentaires que l'option du maintien de Bouteflika au pouvoir inspire aux observateurs étrangers en donnent **certainement** un avant-goût.*(Liberté 31/10/2018)

7.5 : *Il a admis lui- même dans sa dernière lettre aux Algériens. Il ne devait **certainement** pas prétendre à un cinquième mandat.* (Le matin 08/04/2018)

3.4.2. L'état:

Afin de repérer l'état procuré par la situation d'énonciation, nous allons faire appel aux modalités appréciatives et aux modalités dépréciatives ; le problème, c'est qu'il est parfois difficile voire impossible de repérer cet état-là sur le plan des équivalences sémantique, la différence est subtile et varie d'une émotion à une autre. Les unités lexicales sont contextualisées (comme dans tout énoncé) mais cette contextualisation empêche parfois l'interprétation.

L'autre problème réside chez l'énonciateur, car dans tout discours informel, l'expression de la joie ou de la tristesse est ressentie chez lui, et d'une fréquence plutôt élevée, mais dans le discours journalistique, l'énonciateur s'implique dans l'état ressentie par une tierce personne, ce qui rend son énoncé encore plus subjectif ; il *juge* une situation au lieu de l'*exprimer*. A l'image de cet extrait :

(Le Quotidien d'Oran 03/03/2019): " *Un air de fierté et de joie se lisait sur les visages*"

3.4.3. Les modalités affectives et appréciatives :

Dans la langue, nombreux sont les termes affectifs et évaluatifs qui indiquent les sentiments et le système des valeurs de l'énonciateur. Ces marques peuvent être des noms, des adjectifs, des adverbes, des verbes... Nous empruntons à Kerbrat-Orecchioni⁹⁹ la classification des adjectifs concernant la subjectivité. Les modalités affectives servent à l'expression des sentiments du locuteur alors que les appréciatifs (et évaluatifs) traduisent le jugement de valeur et l'évaluation du sujet parlant.

3.4.3.1. Modalité affective :

La subjectivité affective s'inscrit dans la parole par l'emploi des termes concernant les sentiments, les affects, les émotions, les passions... Par exemple, les adjectifs affectifs comptent parmi les unités linguistiques subjectives et la modalité fonctionne comme un concept qui permet d'introduire la subjectivité du locuteur par ses émotions et ses sentiments. « *"Cette pénible affaire", "cette triste réalité", "la malheureuse Madame B", "la pauvre femme"* : autant d'expressions qui sont à considérer comme subjectives dans la mesure où elles indiquent que le sujet

⁹⁹Kerbrat-Orecchioni, C. (1999). *L'énonciation. De la subjectivité dans le langage*, Paris : Armand Colin, p94

d'énonciation se trouve émotionnellement impliqué dans le contenu de son énoncé »¹⁰⁰

3.4.3.2. Modalité évaluative non-axiologique :

Toujours selon Kerbrat-Orecchioni, « *cette classe comprend tous les adjectifs qui, sans énoncer de jugement de valeur, ni d'engagement affectif du locuteur (du moins au regard de leur stricte définition lexicale : en contexte, ils peuvent bien entendu se colorer affectivement ou axiologiquement), impliquent une évaluation qualitative ou quantitative de l'objet dénoté par le substantif qu'ils déterminent, et dont l'utilisation se fonde à ce titre sur une double norme »¹⁰¹* .

Nous pouvons compter dans cette classe les adjectifs tels que : “petit”, “grand”, “long”, “court”, “loin”, “chaud”, “nombreux”... Parmi les autres unités linguistiques évaluatives non axiologiques, il faut citer des adverbes tels que : “naturellement”, “bizarrement”, “gravement”, “éperdument”, “curieusement”... et tous les verbes qui ne portent pas la trace de l'appréciation et du jugement de valeur du locuteur qui les utilise. Bien que ce soit des marqueurs subjectifs, leur subjectivité est relative puisqu'ils ont un contenu dont la valeur peut changer d'une personne à l'autre.

3.4.3.3. Modalité évaluative axiologique :

La relation entre la langue et l'appréciation ou la dépréciation du locuteur n'est pas toujours abordable à fixer et à énoncer. Vu que les appréciations et les dépréciations sont des faits hétérogènes liés aux conditions psychiques, aux jugements de valeur, aux croyances, aux intuitions, aux intentions... datant plus qu'à la rhétorique des interlocuteurs. En appréciant ou en dépréciant ce qu'il énonce, le locuteur émet un jugement de valeur qui garde les traces de ses évaluations. Les éléments linguistiques qui marquent ce positionnement d'une manière favorable ou défavorable peuvent appartenir aux catégories sémantiques et pragmatiques différentes selon le contexte comme « aimer », « détester », « préférer », « bon », « bien », « mauvais », « mal », « normal », « anormal »... . Autrement dit, ces termes peuvent porter une appréciation valorisante ou dévalorisante.

3.5. Modalités du message:

La modalité de message est définie par Meunier comme « *un autre jeu d'options s'offre au locuteur qui peut « organiser l'information de son message » en*

¹⁰⁰ Ibid, P40

¹⁰¹ Ibid, P94

établissant tel ou tel élément comme thème (défini un peu rapidement comme « ce qui vient en tête ») »¹⁰². Les modalités de message s'appliquent sur les types de phrase obligatoires, elles sont identifiables à l'aide d'indices morphologiques et syntaxiques. La modalité de message porte sur l'organisation sémantique de l'énoncé en occasionnant la mise en relief de certaines unités. On utilise pour en rendre compte les notions de thème et de propos, respectivement « ce dont on parle » et « ce qui en est dit ».

Selon Dominique Maingueneau, cette notion est encore floue à cause de l'ambiguïté qui la caractérise, désignant un changement au niveau de la construction du discours, sans tenir compte des protagonistes. Des changements syntaxiques sont représentés au niveau phrastique, ayant comme structure "un thème"(c'est le constituant de l'énoncé duquel on va dire quelque chose (sujet) auquel est attribué "un rhème"(c'est la partie de l'énoncé qui ajoute quelque chose de nouveau au thème le prédicat) (se basant sur sa conception aristotélicienne du discours, dont la division repose sur deux parties, à savoir le sujet et le prédicat).

De ce fait Dominique Maingueneau indique qu'il ne faut pas dire que *tout* changement syntaxique peut apporter un changement au niveau sémantique, en effet on peut considérer deux possibilités :

La possibilité que les changements syntaxiques ne provoquent pas une *incidence sémantique*, est déterminée par des changements phrastiques soumis à des facteurs de style, ainsi des procédés tels que la passivation ou la nominalisation qui passent inaperçus dans le discours. Comme l'illustrent les exemples suivants :

La passivation :

Ce concept sert à délocaliser le Cod pour le mettre en valeur sans provoquer une incidence sémantique ;

8.1 : «Pour rappel l'ancien Premier ministre, **avait été désigné** officiellement directeur de la compagnie du candidat Abdelaziz Bouteflika."(Le Quotidien d'Oran 25/02/2019)

8.2 : *L'écrasante majorité des logements a été subventionnés par l'État.*"(Le quotidien d'Oran 04/04/2019)

La nominalisation :

locuteur-scripteur recourt à cette technique pour focaliser l'attention de son

¹⁰²Meunier. A; « Modalités et communication », in langue française 21, 1974, p,8-25.

récepteur vers l'action que constitue la transformation qui convertit la phrase en syntagme nominal.

Les titres:

Les élections présidentielles reportées. (Liberté 11/03/2019)

Manifestations à Bruxelles. (Le quotidien d'Oran 03/03/2019)

Marches à travers le pays contre le 5e mandat. (Le Quotidien d'Oran 23/02/2019)

Message du 24 février. (Le quotidien d'Oran 25/02/2019)

Etat de santé de Bouteflika. (El watan 05/11/2018)

Devoir ultime. (El moudjahid 04/03/2019)

Commémoration du 19 mars - Message du Président Bouteflika. (La dépêche de kabyle 20/03/2019)

L'alternative. (Liberté 11/02/2019)

Non au 5e mandat de Bouteflika. (Le matin 19/02/2019)

20 ans de pouvoir de Bouteflika. (L'expression 04/04/2019)

Le jeu dangereux du clan au pouvoir continue. (Le matin 08/04/2018)

Les scénarios du pire. (El watan 29/11/2018)

Et la possibilité que les changements syntaxiques provoquent une incidence sémantique, en guise de certaines figures de styles et d'expression ; à savoir : l'emphase, l'ironie, le sarcasme...

"..., La démarche semble prendre un peu d'eau,..." (Le Quotidien d'Oran 02/10/2018)

"...le landernau politique national tente de lire dans une boule de cristal" (Le Quotidien d'Oran 04/04/2019)

" ...c'est ma madeleine de Proust" (Le matin 03/11/2018)

"... faire taire les armes " (L'expression 04/04/2019)

" Puis, c'est l'effet boule de neige,..." " ...le boulevard Colonel Amirouche était noir de monde." (Le Quotidien d'Oran 23/02/2019)

"...tous les Algériens nourrissent la crainte de les voir remis en cause sans le président Bouteflika à la tête du pays." (L'expression 25/06/2018)

"Le changement ne peut non plus provenir de l'intérieur d'un system qui se nourrit du désordre, comme se nourrissent les serpents dans les nids abandonnés." (Le matin 08/04/2018)

4. Modalisateurs et subjectivité :

Ce sont des marqueurs par lesquels l'énonciateur affiche son attitude face à son énoncé, à son interlocuteur et à la situation d'énonciation. Selon Franck ¹⁰³ « *un modalisateur est une expression linguistique, un morphème, un procédé typographique, ou bien un phénomène prosodique, qui marque le degré d'adhésion du sujet de l'énonciation à l'égard du contenu des énoncés qu'il profère. Cette adhésion peut être forte, moyenne, faible, ou bien nulle dans le cas du rejet* ». Un modalisateur indique donc le degré d'engagement de l'énonciateur sur ce qu'il énonce. « *Les modalisateurs sont les éléments linguistiques qui révèlent non seulement la présence du sujet parlant mais aussi son attitude et sa prise de position dans son énoncé* »¹⁰⁴

Tous les éléments linguistiques qui marquent la présence du sujet parlant ne sont pas forcément des modalisateurs ; pour qu'il s'agisse de modalisateurs, il doit y avoir une prise de position ou l'attitude du sujet parlant à l'égard de son énoncé.

En prenant appui sur la théorie de Kerbrat-Orecchioni, nous distinguons deux aspects de la subjectivité :

- L'affectif, qui correspond à toute expression d'un sentiment du locuteur.

-L'évaluatif, qui concerne tout jugement ou évaluation du locuteur : « *appréciations en termes de bon et de mauvais (axiologique) ou modalisations selon le vrai, le faux ou l'incertain (épistémique)* »¹⁰⁵

Kerbrat –Orecchioni¹⁰⁶ a procédé ainsi à une classification des mots en fonction de la subjectivité. Ces mots impliquent donc en même temps les modalisateurs.

a- Les adjectifs subjectifs : affectifs, évaluatifs non axiologiques, évaluatifs axiologiques.

b- Les verbes subjectifs :

¹⁰³Franck N. 2000. *Lexique des notions linguistiques*. Paris : Nathan Université, P21

¹⁰⁴Korkut, E. et Onursal, İ. 2009. *Pour comprendre et analyser les textes et les discours*. Paris : l'Harmattan, p27

¹⁰⁵Riegel, M. Pellat, Jean-Christophe et René, R. (1994). *Grammaire méthodique du français*, Paris, Puff, P580

¹⁰⁶Kerbrat-Orecchioni, C. (1986). *L'implicite*, Paris, Seuil, p94-134

-des verbes occasionnellement subjectifs comme l'évaluation de type bon /mauvais :

Des verbes de sentiment : aimer, apprécier, souhaiter, espérer, désirer, vouloir et des verbes locutoires (qui dénotent un comportement verbal) : parler, dire, demander, critiquer, ajouter, poursuivre etc. et l'évaluation qui relève plutôt de l'axe vrai /faux/incertain. Des appréhensions perceptives : sembler, paraître, avoir l'impression et des appréhensions intellectuelles (les verbes d'opinion) : estimer, trouver, penser, croire, savoir, être...¹⁰⁷

- Les verbes intrinsèquement subjectifs¹⁰⁸

Les adverbes subjectifs, les noms affectifs ou évaluatifs, l'intonation, les verbes Modaux, les temps verbaux (valeurs temporelles et modales des modes).¹⁰⁹

4.1. Les adjectifs subjectifs :

Catherine Kerbrat-Orecchioni repartit les unités lexicales subjectives appelées «*subjectivèmes*»¹¹⁰ à partir du trait affectif, axiologique et modalisateur. Elle oppose de prime abord le discours objectif au discours subjectif par l'opposition /présence/ vs /absence/ de l'énonciateur. Dans le discours subjectif marqué par la présence explicite ou implicite de l'énonciateur, Kerbrat-Orecchioni distingue deux catégories de la subjectivité, à savoir les « affectifs » et les « évaluatifs ». La catégorie des évaluatifs se divise également en deux sous-catégories, à savoir les évaluatifs axiologiques et les évaluatifs non axiologiques. Les sentiments éprouvés par l'énonciateur relèvent de la catégorie « affectif » ; la valorisation ou la dévalorisation de l'objet dépend de la catégorie « évaluatif axiologique » ; l'évaluation quantitative et qualificative dénote la catégorie « évaluatif non-axiologique » ; et les modalisateurs reflètent le jugement porté par l'énonciateur.

Les adjectifs affectifs (ex : une scène effrayante, une nouvelle choquante, une situation agaçante) mettent au jour « *la réaction émotionnelle du sujet parlant en face de cet objet* »¹¹¹. Les adjectifs évaluatifs axiologiques (ex : un beau paysage, un bon vin,

¹⁰⁷Kerbrat-Orecchioni, C. (1999). *L'énonciation. De la subjectivité dans le langage*, Paris : Armand Colin, p28

¹⁰⁸Ibid., P28

¹⁰⁹Ibid., P30

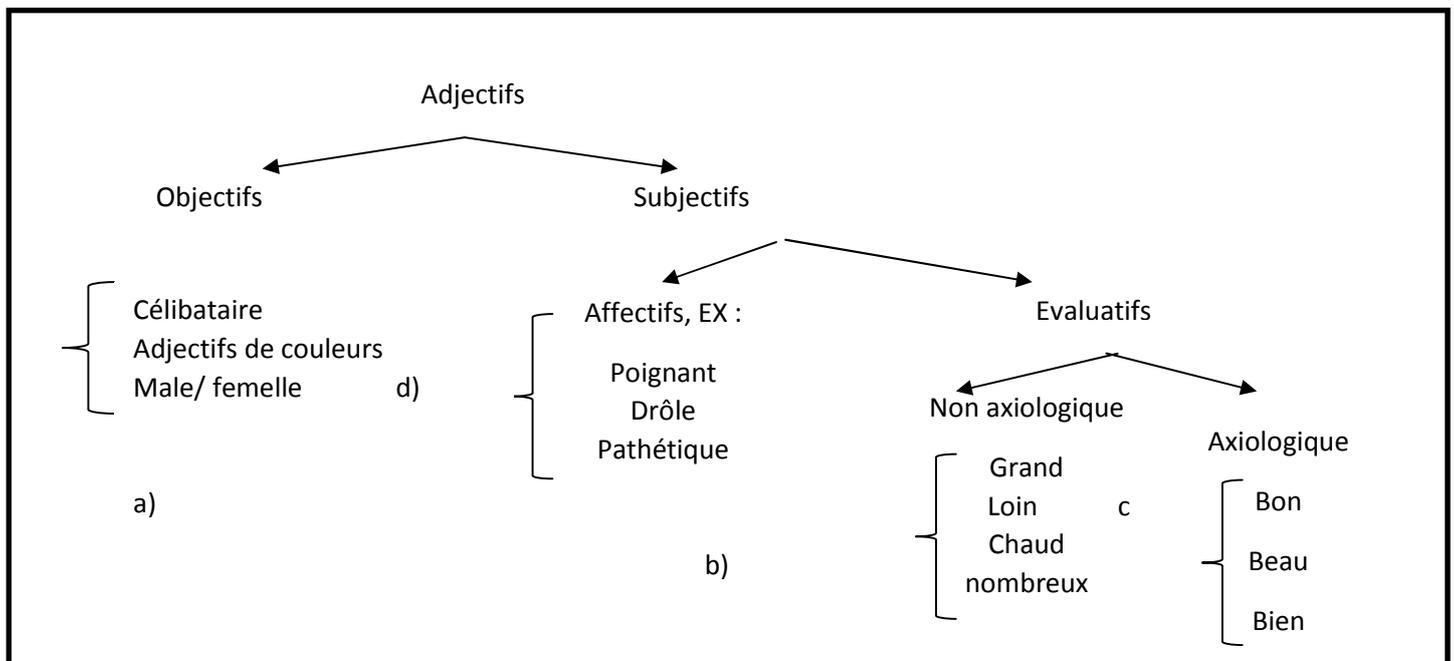
¹¹⁰Kerbrat-Orecchioni, Catherine, (1997), *L'énonciation : De la subjectivité dans le langage*, Paris, Armand Colin, , 3e édition, P70

¹¹¹ Ibid., P84

un travail bien) concernant les termes péjoratifs et mélioratifs donnent « *un jugement évaluatif, d'appréciation ou de dépréciation, porté sur ce dénoté par le sujet d'énonciation* »¹¹². Et les adjectifs évaluatifs non axiologiques (ex : une grande maison, un pays chaud) ne comportent qu'une « *évaluation qualitative ou quantitative de l'objet dénoté par le substantif qu'ils déterminent* »¹¹³ sans jugement de valeur.

« *Tout est relatif* » dans l'usage des adjectifs¹¹⁴, c'est ainsi que Catherine Kerbrat-Orecchioni évoque ce premier élément de la grille, en d'autres termes, l'utilisation des adjectifs sur le plan sémantique diffère d'un sujet à un autre selon ce qu'il veut exprimer, ou ce qu'il veut faire comprendre à son interlocuteur. C'est ainsi qu'elle propose un schéma¹¹⁵ détaillant les catégories d'adjectifs subjectifs :

(Fig 2) : Kerbrat-Orecchioni : classification des adjectifs.



À l'image de l'auteure de ce schéma (Fig 2), nous nous intéresserons seulement aux catégories (a), (b) et (c), pour ce qu'elles représentent en matière de subjectivité. Car elles relèvent du niveau interprétatif du langage.

4.1.1. Les adjectifs affectifs :

Est affectif tout langage qui traduit l'intérêt personnel que nous prenons à nos paroles par une manifestation naturelle et spontanée des formes subjectives de la

¹¹² Ibid., P73

¹¹³ Ibid., P86

¹¹⁴ Ibid., P83

¹¹⁵ Ibid., P84

pensée, tandis que l'adjectif est défini sous plusieurs angles, la plus reprise est celle de la grammaire qui le définit comme un mot qui est joint au nom pour exprimer la qualité de l'objet ou de l'être, ou de la notion désignée par ce nom.

En joignant les deux définitions, nous obtiendrons celle de l'adjectif affectif, qui outre sa qualité d'exprimer la propriété de l'objet désigné, il nous dicte une réaction émotionnelle du sujet parlant face à l'objet, ou dans notre cas face à une situation donnée. Dans ce cas-là, l'énonciateur est forcé d'apparaître au sein de son énoncé afin d'exprimer le mieux les émotions qui émanent d'un jugement d'une situation énonciative, comme celle de la colère exprimée dans les rues des villes algériennes, contre le 5e mandat du Président Abdelaziz Bouteflika.

Catherine Kerbrat-Orecchioni cite l'exemple du discours procédural de la police comme aspirant à une objectivité « absolue », dans cet exemple, l'emploi d'adjectifs comme pauvre dans la pauvre victime, et poignant, dans un spectacle poignant, est proscrits. De même nous pouvons parler du discours journalistique, qui aspire à une certaine éthique professionnelle, l'emploi de certains adjectifs serait non pas proscrit mais mal vu, dans la mesure où l'implication du journaliste lui fait dépasser le stade de la transmission de l'information (ou faire un constat) vers un jugement de la situation qui fait l'objet de son discours.

A cet effet, elle propose un style qui serait l'opposé de l'affectif, qui est le style impassible ou intellectuel. Ce dernier doit se débarrasser de toute traces de subjectivité en faisant un retour à la proposition de base dénuée de jugements afin d'atteindre le pôle objectif du langage.

Les exigences du discours objectif échappent à certaines caractéristiques de certains adjectifs, certains, comme certains adjectifs sont dotés d'une charge sémantique qui les subjectivise, leur simple utilisation voudrait dire que le discours est subjectif, nous n'aurons pas besoin d'interpréter davantage le discours étudié.

En parlant des discours étudiés, nous allons relever quelques rares exemples d'adjectifs affectifs, à cet effet nous signalons que les auteurs des différents articles ont soigné le choix des entrées lexicales dans le sens de sélectionner un champ rédactionnel particulier pour chacun d'eux, ce qui nous a compliqué la recherche, malgré cela nous avons pu repérer quelques-uns :

Dans certains exemples, l'unité lexicale représentée par l'adjectif possède cette

caractéristique de subjectivité, ou comme le mentionne Catherine Kerbrat-Orecchioni : « la valeur affective peut être inhérente à l'adjectif »¹¹⁶. (Le Quotidien d'Oran 24/02/2019) : « Au lendemain d'une **impressionnante** marche, jamais enregistrée depuis la grande marche des Arouchs en 2001 » ; (Liberté 11/02/2019) « Si le system a décidé de représenter Bouteflika, en dépit de sa santé **déclinante**, c'est qu'il a résolu de le faire gagner. » (L'expression 04/04/2019) « L'Algérie présentait un **affreux** tableau et les algériens étaient considérés dans le monde comme d'affreux individus, violents et égorgeurs de bébés. »

Dans cet exemple, l'adjectif mis en gras est chargé sémantiquement d'un jugement de valeur affectif. (Le quotidien 23/02/2019) « ...**Incroyable**, mais des milliers de manifestants ont marché hier à Alger, sur deux objectifs : la présidence de la République à El mouradia et le Parlement et le Senat, boulevard Zighout Youcef. » alors que dans cet exemple l'adjectif se soumet au contexte, or qualifier cette opération d'*incroyable* revient à juger une situation.

D'un autre côté, il existe une autre forme d'adjectif chargé affectivement, c'est celle qui est dotée d'un signifiant syntaxique particulier, à l'image de l'antéposition dans l'exemple suivant (L'expression 21/03/2019) « Le 23 février dernier à Oran, le coordinateur du **vieux** parti en réaction à la grande marche du premier vendredi, serait attaqué par l'opposition qui réclame l'alternance au pouvoir. », ou encore (L'expression 04/04/2019) « Les deux chantiers relevaient de **l'impossible** dans une Algérie exsangue et totalement coupée du reste du monde. » les adjectifs précédés par l'article *le*, (vu que ; du = de + le) connotent l'importance du parti (FLN) dans cette situation énonciative, ou encore dans le second passage, l'importance de toute situation qualifiée d'impossible. Signalons quand même que certains adjectifs sont de nature affective (positivement ou péjorativement), il peut s'agir d'un constat où le facteur affectif est neutralisé à l'image du corpus précédemment cité « ... Algériens étaient considérées dans le monde comme d'affreux individus, **violents et égorgeurs de bébés** » en effet qualifier les algériens de *violents et égorgeurs*, est devenu un constat et non un jugement.

4.1.2. Les adjectifs évaluatifs non axiologiques :

¹¹⁶ Catherine, Kerbrat-Orecchioni, (1997), L'énonciation : De la subjectivité dans le langage, Paris, Armand Colin, , 3e édition.p85.

Pour bien illustrer cette catégorie d'adjectifs, nous nous intéresserons à leur usage ; « tout est relatif dans l'usage des adjectifs », le principe de la relativité revêt une importance majeure pour les adjectifs évaluatifs non axiologique. En effet, chaque membre de la communauté linguistique possède, ce qu'on appelle un prototype considéré comme étant un modèle de catégorisation graduelle, et de représentation des objets, à la fois quantitative et qualitative dans lequel certains membres de la catégorie sont considérés comme plus représentatifs que d'autres. Par exemple, la notion de la grandeur (taille) d'un homme varie d'une personne à une autre selon ce que chacun a vu comme êtres humains de grande taille. C'est-à-dire que l'adjectif évaluatif non axiologique est utilisé selon l'objet en question mais aussi -et surtout- selon l'expérience humaine, ce qui lui donne sa nature subjective.

Il existe deux caractéristiques essentielles qu'assurent les adjectifs évaluatifs non axiologiques ; la quantité et la qualité, cela nous rappelle les maximes de Grice, qui met en place quatre principes de conversation (et par conversation on peut entendre aussi discours) que le locuteur suit pour faire comprendre ce qu'il dit aux interlocuteurs. D'un point de vue pragmatique (puisque les maximes de Grice concernent essentiellement les actes du langage) être capable d'assurer les deux maximes de qualité et de quantité revient à un discours plutôt objectif, car elles impliquent le fait que le locuteur soit informatif, donner une information relève de l'objectivité, mais la traiter peut faire impliquer le locuteur et le mener à la subjectivation de son discours.

Tout ceci est en rapport avec les adjectifs évaluatifs non axiologiques, car le discours journalistique est un traitement d'informations, qui pousse le locuteur à s'exprimer sur la qualité ou la quantité des objets sujets dans une situation discursive. Cependant, l'utilisation de ces adjectifs se fonde essentiellement sur deux normes :

- Interne à l'objet support de la qualité.
- Spécifique du locuteur.

Observons les passages suivants :

(El moudjahid 10/11/2018) : «..., et saluée par de **nombreuses institutions**.»

(Le Quotidien d'Oran 03/03/2019) : « *Des marches populaires qui ont drainé des dizaines de milliers de citoyens ont été organisées ce vendredi, dans de **nombreuses wilayas** du pays, contre le cinquième mandat (...)*»

(L'expression 04/04/2019) : «*La sécurité revenue, l'autre **grand mission** du désormais président de la République aura été de sortir des pans entiers de la société*

de l'extrême pauvreté. »

(L'expression 21/03/2019) : «...le coordinateur du vieux parti en réaction à la **grande marche** du premier vendredi, s'était attaqué à l'opposition qui réclame l'alternance au pouvoir »

(Le quotidien 10/11/2018) : «Des **petits rassemblements** ont commencé à se former dans la matinée à la place du 1^{er} Mai.»

(El watan 26/02/2019) :«...c'était à chaque fois de **petits groupes** dominés par des visages juvéniles ...»

Dans les passages susmentionnés, nous avons mis les adjectifs non axiologiques en gras, et nous avons souligné leurs sujets avec un trait. Les adjectifs nombreux, grand et petit, étant soumis à une norme, une référence que le sujet d'énonciation se fixe afin de qualifier une équipe de petite (non pas de taille mais de nombre), on se posera la question sur ce qu'est un grand groupe ou un groupe « normal » pour le locuteur en question. L'usage de l'adjectif « grande » dans le passage (L'expression 04/04/2019) qualifie une notion métaphysique, (dans ce cas-là aussi, grande ne concerne pas la taille mais l'importance) complètement contextualisée.

4.1.3. Les adjectifs évaluatifs axiologiques :

Les évaluatifs axiologiques portent sur l'objet dénoté par le substantif qu'ils déterminent, un jugement de valeur positif ou négatif. Leur usage varie avec la nature particulière du sujet d'énonciation dont ils reflètent une prise de position psychosociale en faveur ou à l'encontre de l'objet dénoté (ex. bon, beau, mal).

Les évaluatifs axiologiques obéissent à une double norme ; la première concerne l'adjectif en lui-même et à son apport sémantique, or on ne peut mettre en relation que deux mots ayant des liens d'hyponymie ou d'hyperonymie, c'est-à-dire des termes généraux et d'autres spécifiques qui appartiennent à des classes et des sous-classes et qui s'emboîtent les unes dans les autres. Ceci étant possible avec l'établissement d'une taxinomie de parenté entre les différents termes, à ce propos Kerbrat-Orecchioni dit : « *on ne peut axiologiquement comparer que des objets appartenant « à la même catégorie».*

4.2. Les verbes subjectifs :

L'emploi de toute unité lexicale peut en un sens être considérée comme subjectif, et les verbes suivent évidemment cette règle, ainsi même une assertion telle que

« Pierre court » peut prêter à contestation « mais non, il marche ». Cela étant admis, certains verbes comme « aimer » sont plus que d'autres « cueillir » marqués subjectivement (le caractère évaluatif du premier apparaissant ainsi dans le fait que « j'aime les jasmins » n'implique nullement que « j'aime les fleurs », alors que si « je cueille des jasmins » cela vaut de même pour son hyperonyme).

La valeur évaluative de certains verbes est souvent prise en charge par le sujet parlant, ce qui rend leur analyse dépendante de la paire (contexte/cotexte), ainsi on revient au caractère immanent de la langue, or le fait qu'un verbe ne soit pas intrinsèquement subjectif à l'image de (*aimer, haïr, croire, estimer...*), il serait généralement sujet à une Co/contextualisation qui le subjectivise. Cette subjectivation obéit à trois axes évaluatifs : *Qui porte le jugement évaluatif ?* Cela peut être *Le locuteur* ; c'est le cas des verbes subjectifs proprement dits tels que *prétendre, estimer*.

Un actant du procès ; en général l'agent qui dans certains cas coïncide avec le sujet énonciateur (je souhaite que...) : dans cette mesure, *souhaiter* devrait être intégrés avec les verbes subjectifs (occasionnels) *Sur quoi porte l'évaluation ?* Ce peut être *Sur le procès lui-même*, et par conséquent sur l'agent (x juge que...), dans ce cas de figure les verbes sont intrinsèquement subjectifs.

Sur l'objet du procès, qui peut être un objet ou un individu (x déteste y) *Quelle est la nature du jugement évaluatif ?*

Il se formule essentiellement en termes de :

Bon/mauvais : lorsqu'il s'agit de l'axiologie.

Vrai/faux/incertain : lorsqu'il s'agit des modalisations.

De ces trois axes les premiers nous permettront, dans une perspective énonciative, de réaliser un classement des verbes subjectifs. Il est donc question de deux types de verbes subjectifs :

4.2.1. Les verbes occasionnellement subjectifs :

Comme nous l'avions cité précédemment, cette catégorie de verbes consiste en l'évaluation de l'objet du procès ainsi que son agent, qui cela dit en passant pourrait coïncider avec L0. Et c'est dans cette dernière situation d'énonciation (agent du procès = Locuteur 0) que les verbes de cette catégorie se trouvent subjectifs.

La classification de ces verbes fait appel à deux axes :

4.2.1.1. L'évaluation de type bon/mauvais :

Les verbes de sentiment : ce sont des unités dotées de charge affective et exprimant une attitude positive ou négative du sujet énonciateur vis-à-vis de son objet d'énonciation, ils impliquent donc une assertion favorable ou défavorable à l'encontre d'un objet.

Ex : favorables (aimer, apprécier, souhaiter, espérer, désirer, vouloir...)

(Le Quotidien d'Oran 24/02/2019) : « ...*et tout le monde espère que la manifestation de ce dimanche se déroule dans le calme.* »

Défavorables (détester, déprécier, craindre, redouter, appréhender...)

(Liberté 31/10/2018) : « ... *il y a lieu de craindre qu'elle prenne encore un coup.* »

Les verbes locutoires : qualifiés aussi de « déclaratifs », ils incluent les verbes introducteurs dont l'archilexème est « dire », et de ce fait ils dénotent un comportement de parole. Ces verbes se distinguent de ceux de sentiment par le fait qu'ils traduisent le comportement verbal comme état affectif du sujet énonciateur.

4.2.1.2. L'évaluation de type vrai/faux/incertain :

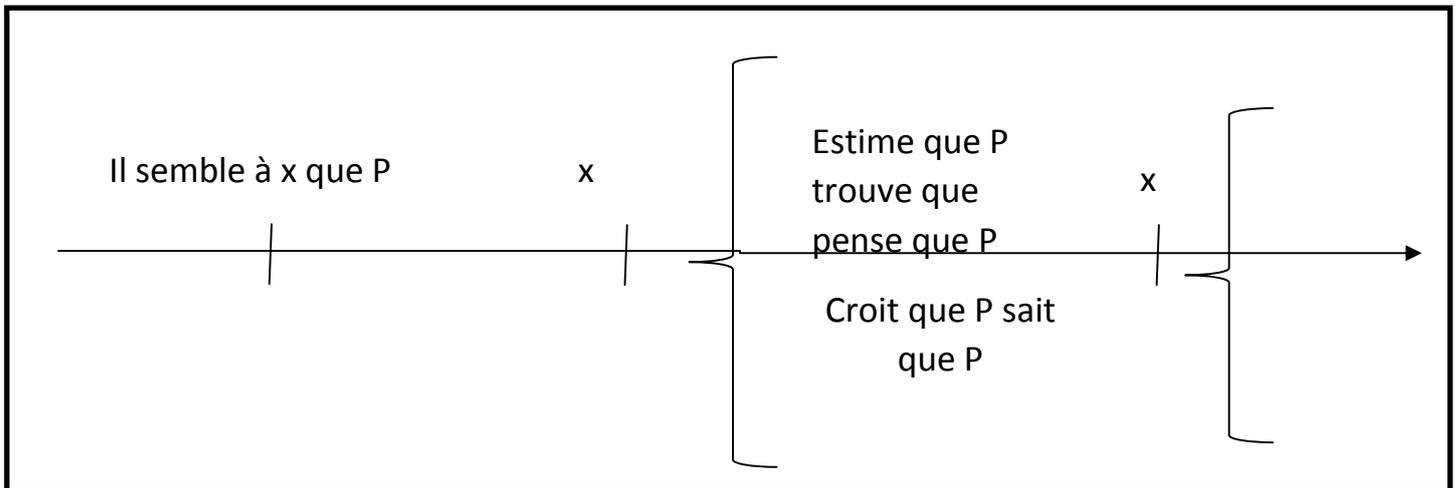
Dans cet axe d'évaluation, on s'intéressera aux appréhensions de la réalité par l'agent du procès, ce dernier pourrait appréhender la réalité de façon perceptive ou intellectuelle ; dans les deux cas on relate son expérience.

Appréhension perceptive : les verbes qui font partie de cette catégorie jouent le rôle d'index à la subjectivité qui s'explique par l'impression de perception qui est spécifique au sujet énonciateur vis-à-vis de la situation d'énonciation. A cet effet, l'agent peut sembler distant afin de faire planer un air d'incertitude ou d'in vraisemblable pour ne pas assumer le jugement d'une situation qu'il n'a pas réalisé. Comme pour l'exemple suivant : (L'expression 19/03/2019) : « *Le chef de l'Etat **semble** fortement croire à la faisabilité de son plan d'action dans des délais très courts.* ». L'utilisation du verbe de perception mis en gras laisse entendre que le chef de l'Etat croit à la possibilité de réaliser son plan dans les meilleurs délais. Cependant dans le contexte des événements, le peuple algérien ne l'accepte plus étant que président, de ce fait, un débat politique se fait du refus public de Bouteflika et les décisions de ce dernier de prolonger son règne, ce qui explique l'utilisation du verbe « sembler » afin que le locuteur-scripteur, en l'occurrence le journaliste prenne une distance par rapport à la situation d'énonciation.

Appréhension intellectuelle : les verbes d'opinion.

Cette appréhension sert au locuteur-scripteur à informer le destinataire des croyances d'une tierce personne impliquée dans la situation d'énonciation. Les verbes d'opinion indiquent le degré avec lequel cette tierce personne adhère à sa croyance. Comme le démontre le schéma¹¹⁷ suivant

(Fig 3) : KerbratOrecchioni : les verbes d'opinion.



Le schéma ci-dessus (Fig 3) ne présente en aucun cas la différence qui peut exister dans l'utilisation de tel ou tel verbe d'opinion, en fait selon Ducrot, il existe cinq axes auxquels on fait appel afin de déterminer la valeur évaluative d'une situation d'énonciation en présence de l'ensemble lexical suivant : considérer, trouver, estimer, juger, avoir l'impression, être sûr, penser, croire. Ces cinq axes étant :

- Le verbe implique ou non un jugement personnel fondé sur l'expérience.
- Le verbe implique ou non une expérience de la chose elle-même.
- Le verbe implique ou non une prédication originelle.
- Le locuteur se présente ou non comme certain de l'opinion exprimée dans la complétive.
- Le locuteur présente son opinion comme le produit d'une réflexion.

Ces différents axes servent essentiellement à déterminer le degré d'implication du locuteur dans la situation d'énonciation, à juger par l'utilisation d'un morphème aux dépens d'un autre, allant de l'estimation au savoir ou du vague à la certitude afin d'exprimer le fondement d'une relation qu'entretient le sujet avec le contenu de

¹¹⁷Kerbrat-Orecchioni, Catherine, (1997), *L'énonciation : De la subjectivité dans le langage*, Paris, Armand Colin, 3e édition. P105.

sapropre pensée. Si nous prenons (El moudjahid 24/02/2019) : « ...,Mouad Bouchareb **a estimé** que l'élection du 18 avril sera un rendez-vous pour le renouveau et l'avenir du pays.» et (Le Quotidien d'Oran 02/10/2018) : « **On sait** que le gouvernement a présenté pour 2019 une loi de finances ""soft" avec moins d'impôts...». En étudiant les deux exemples, le premier met en relation la lutte antiterroriste avec un monde plus sûr (signalant aussi que « plus sûr » est mise entre guillemets), de cet affirmation nous pouvons détecter un manque de certitude et de logique, car implicitement, Bouchareb sait précédemment que le peuple refuse l'idée des élections du 18 avril, avec la candidature de Bouteflika. Or il existe d'autres raisons que nous ne citerons pas car cela relève du domaine de la politique. Alors que, dans le deuxième passage, l'affirmation selon laquelle le journaliste exprime la certitude que le gouvernement a présenté une loi de finance avec moins d'impôts, est tout à fait logique. La différence entre les deux passages réside dans l'emploi des verbes ; « estimer » étant promoteur d'une certaine généralité qui véhicule une sorte d'impression pour ne pas dire opinion, alors que « savoir » est signe d'un rapprochement entre l'opinion et la logique ou le fait réel.

4.2.2. Les verbes intrinsèquement subjectifs :

Cette catégorie de verbes englobe des unités qui portent en elle-même une évaluation qui a toujours pour source le sujet d'énonciation, ces verbes étant axiologiques ou modalisateurs :

4.2.2.1. L'évaluation de type bon/mauvais :

Les verbes intrinsèquement axiologiques.

Ce sont des unités verbales qui impliquent une évaluation portée par le locuteur à la fois sur l'objet de l'énonciation et sur son sujet. Son aspect axiologique se manifeste dans la gradation d'une évaluation, qu'elle soit :

- Péjorative ou dévalorisante comme perpétrer, commettre ou échouer ;

(L'expression 21/03/2019) : « *Aujourd'hui, il déclare que le président a échoué à faire le consensus au sein du FLN.* » ou

- Méliorative ou valorisante comme mériter, réussir et bénéficier ;

(El watan 05/02/2019) : « *Et ceux qui **bénéficient** de ces "privilèges et prérogatives" n'accepteront surement pas un changement de cap.* » ; (El watan 05/02/2019) : « *La question **mérite** d'être posée la mesure où même la Constitution prévoit qu'un président de la République doit être en possession de tous ses moyens.* » ; (L'expression 21/03/2019) : « *Depuis la mort de Boumediene, ils n'ont pas **réussi** à*

trouver un consensus.»

4.2.2.2. L'évaluation de type vrai/faux/incertain :

Les verbes intrinsèquement Modalisateurs.

- *Les verbes de jugement :*

Ces verbes étant modalisateurs du point de vue de L0 dans le mesure où la structure « x critique y d'avoir fait z » renvoie systématiquement à la forme « y est responsable de z selon x ». Ainsi dans le passage suivant : (L'expression 04/04/2019) : «*Même critiquée par quelques catégories sociales de la tragédies nationale, la Réconciliation a eu manifestement un succès incontestable.*» nous pouvons dire que la *Réconciliation* était *critiquée* par *quelques catégories sociales* pour l'image de la *tragédies nationale* (ceci étant glissé implicitement) alors qu'elle a eu *un succès incontestable*.

- *Les verbes locutoires :*

Cette catégorie de verbes se répartie en deux classes selon sur ce que le locuteur se prononce :

· Il peut se prononcer sur le vrai ou le faux d'une situation d'énonciation dans ses dires ; le cas des verbes *dire, affirmer, déclarer, soutenir...* dans ce cas-là il n'est plus question de l'intensité énonciative prêtée au locuteur lors de son énoncé, et donc ces verbes ne portent pas une charge évaluative.

· Il peut se prononcer sur la situation d'énonciation en marquant implicitement son opinion, nous parlerons de verbes *prétendre, reconnaître, avouer, admettre, prétexter, se contredire, se vanter*. Nous nous intéresserons évidemment à ces verbes marqués subjectivement ; (El watan 05/11/2018) : « *"Le projet «des partis du pouvoir ...et ceux qui les soutiennent est techniquement irréalisable et surtout dangereux pour le pays, même sils **prétendent** le contraire*», (Liberte03/11/2018) : « *Ce que nous dit tout haut le porte-parole du RND qui **avoue** son incapacité à dégager un consensus autour d'un autre candidat.*» ou encore (L'expression 04/04/2019) : « *Il l'**a admis** lui-même dans sa dernière lettre aux algériens. Il ne devait certainement pas **prétendre** à un cinquième mandat.* »

- *Les verbes d'opinion :*

En se référant au schéma (Fig 3), nous remarquerons que la partie inférieure à l'axe propose des verbes qui relèvent plus du domaine du vrai/faux/incertain en leur octroyant un crédit de persuasion, c'est ainsi que dans les verbes d'opinion

intrinsèquement subjectifs nous ne prenons que « x s'imagine que P ». Et « x pense que p » et « x sait que P » ces trois verbes émettant une attitude intellectuelle de x vis-à-vis de P.

Dans ce cas de figure, les trois verbes confirment l'adhésion de x à son opinion en la tenant pour vrai.

(La dépêche de kabyle 12/03/2019) : « *Il semble aujourd'hui plus que jamais être convaincu de sa véracité.* » Dans ce passage le verbe être convaincu que nous présentons comme équivalent de savoir confirme que le Président Bouteflika les adhère à l'idée que sa candidature soit annulée.

4.3. Les adverbess subjectifs :

De même que pour les verbes, certains adverbess sont porteurs de valeur modale exprimant la vérité, la fausseté ou l'incertitude tels que (vraiment, vraisemblablement, certainement, manifestement, personnellement, sûrement, assurément, évidemment) à l'image des passages suivants :

(Le Quotidien d'Oran 07/11/2018) : « ...si le président Bouteflika va **vraiment**, en dépit de son état de sante, postuler pour un 5e mandat ? »

(Le Quotidien d'Oran 19/03/2019) : « ...il n'est **apparemment** pas question de le réaliser dans les conditions de respect des dispositions constitutionnelles. »

(Le Quotidien d'Oran 02/10/2018) : « Cela expliquerait **certainement** les hésitations du président du MPA qui se refuse à lancer un appel au président pour briguer un 5e mandat. »

(L'expression 04/04/2019) : « ... la Réconciliation a eu **manifestement** un succès incontestable. »

(L'expression 21/03/2019) : « Prenant **surement** ses rêves pour une réalité ou n'ayant pas pris connaissance des slogans populaires, ... »

(Liberté 11/02/2019) : « Mais, **assurément**, le rejet serait de peu d'impact sur une opération aux résultats fixes d'avance... »

D'autre part on trouve les adverbess intrinsèquement subjectifs à l'image de :

(L'expression 19/03/2019) : « Le chef de l'État qui semble **fortement** croire à la faisabilité de son plan d'actions... » (Le matin 08/04/2018) : « Il faut que ça soit **définitivement** clair: nul salut ne peut provenir de ceux à qui profitent la paralysie du pays. » ou encore (El watan 05/11/2018) : « C'est **entièrement** surréaliste, cette histoire du 5e mandat. »

Synthèse :

Après avoir souligné la diversité des tendances à propos de la théorisation de la subjectivisation, nous avons constaté que chaque production langagière est caractérisée par une sorte d'intervention de la part du locuteur en se servant de plusieurs stratégies relevant de différents outils qui marquent sa présence et qui illustrent son attitude envers son interlocuteur et envers son énoncé.

De même, nous remarquons que le grand intérêt que présente la presse écrite algérienne, actuellement, est d'informer rapidement et largement la plupart de la population des faits subjectivement jugés " importants" et des événements du pays et du monde entier à l'image de la candidature du Président Abdelaziz Bouteflika .

Outre la compréhension de l'actualité et l'interprétation des faits fondés sur des implications de la part des journalistes, nous nous sommes rendu compte qu'il est possible de nous attacher à une opinion qui nous " dicte " ce que nous pensons.

*Chapitre 03 : l'effacement
énonciatif dans le discours
journalistique*

Introduction :

Dans une dynamique d'énonciation, un texte est plus ou moins subjectif selon que la présence du locuteur en tant que sujet est plus ou moins manifeste dans son énonciation. Autrement dit, on considère qu'il y a une subjectivité énonciative à chaque fois que le locuteur laisse dans son énoncé des traces de sa présence.

Dans notre cas d'étude, le journaliste tend à la subjectivité dès qu'il se met en scène lui-même en tant que sujet dans son énoncé, lorsque il rend perceptible son implication, par ses choix langagiers (y compris les embrayeurs ...). A l'inverse, on dit plutôt que le discours tend à l'objectivité lorsque le locuteur tend à gommer toute trace de sa présence en tant que sujet, lorsque il cherche à s'effacer devant le référent et à faire de l'énoncé un objet indépendant du sujet qui l'énonce. C'est ce qu'on appelle l'effacement énonciatif réalisé grâce à des tournures linguistiques dénuées de marqueurs énonciatifs et surtout de jugements de valeur. Ces tournures permettent au scripteur d'annoncer l'information sans en assumer la charge. Afin d'assurer la crédibilité de son information, donner une certaine légitimité à son discours et projeter son énoncé vers sa source, le locuteur-scripteur utilise des méthodes telles que la polyphonie, ainsi que l'utilisation des discours rapportés. . A travers cette tournure, le locuteur-scripteur induit son discours dans l'objectivité qu'il est supposé donner, ce qui conduira à ce qu'appelle Patrick Charaudeau ; "*une impossible transparence du discours*"¹¹⁸

Le présent chapitre se basera sur la seconde notion fondamentale de notre étude, à savoir : la stratégie d'effacement énonciatif. Notre propos portera sur quelques caractéristiques de la rédaction journalistique qui concernent la modalisation et ses mécanismes. Nous évoquerons d'abord les différents procédés par lesquels le journaliste crée de la distance entre lui et les propos tenus dans son discours ainsi qu'à la gradualité de cette mise à distance.

Nous passerons par la suite à l'effacement énonciatif dans le discours journalistique, nous essayerons de définir cette stratégie en faisant appel aux notions de *sou énonciation* et de *sur énonciation* d'Alain Rabatel¹¹⁹ et en sortant quelques indices qu'il la marque, nous essayerons également d'énumérer les buts de cette stratégie ;

¹¹⁸Patrick Charaudeau, Les médias et l'information: L'impossible transparence du discours, Boeck Supérieur, 2011

¹¹⁹Rabatel Alain (2004), L'effacement énonciatif dans les discours rapportés et ses effets pragmatiques In: Langages, 38e année, n°156, pp. 3-17

autrement dit, nous tenterons de répondre à la question suivante : pour quel raison le journaliste s'efface-t-il de son texte ?.

Enfin, nous trouvons important d'évoquer la visée du journaliste en mettant l'accent sur le concept de la famille d'événements et la notion de la référenciation, (notion introduite à l'origine par Emile Benveniste). Par le biais des exemples, nous démontrons que le journaliste est toujours présent dans son texte même s'il essaye d'en s'effacer ; c'est à dire, qu'il ne s'agit pas d'un réel effacement mais tout simplement d'une stratégie qui a pour objectif de créer l'effet de l'objectivité.

1. La mise à distance de l'information :

«...dans la plupart des cas, le journaliste n'a accès aux faits qu'à travers des discours intermédiaires qui prétendent eux-mêmes à la représentation de ces événements»¹²⁰. Ceci veut dire qu'entre l'évènement réel et sa narration dans un article, d'autres articles peuvent intervenir : discours de témoins, déclarations institutionnelles, discours d'autres journalistes, etc. Le journaliste se réfère à ces discours et cela prend des formes facilement décelables.

Selon Culioli, le concept de prise en charge repose sur le fait de « *dire ce qu'on croit être vrai* »¹²¹. Les énonciateurs, en l'occurrence les journalistes assurent implicitement la véracité de leur propos, en énonçant des faits, comme l'illustrent les exemples suivants :

1.1 : *Les jeunes ont été en première ligne de la manifestation historique du 22 Février dernier et de toutes les manifs anti-5^e mandat.*(El watan 26/02/2019)

1.2 : *Le coordinateur de l'instance dirigeante du FLN, Mouad Bouchareb , a réitéré, hier le soutien inconditionnel des militants et des cadres de son parti au président de la république , Abdelaziz Bouteflika , et leur attachement à sa candidature à l'élection du 18 avril 2019 .*(El Moudjahid 24/02/2019)

Tout énoncé suppose la prise en charge implicite des propos. Dans les exemples (1.1) et (1.2), en énonçant des faits, les énonciateurs, en l'occurrence les journalistes des

¹²⁰Darde, J.N, (1998), « Ce qui se dit, ce qui se passe », in Mimesis : Imiter, représenter, circuler, Hermès.

¹²¹CULIOLI. A., (1980), « Valeurs aspectuelles et opérations énonciatives : l'aoristique », Recherches linguistiques 5, p.184.

quotidiens Elwatanet El moudjahid, assurent implicitement la véracité de leurs propos

Pour prendre plus ou moins de la distance, le locuteur scripteur se sert de différents marqueurs de nature typographique (présence de deux points suivis de guillemets par exemple), strictement grammaticale (temps verbaux, groupes adverbiaux) ou lexico-syntaxique (structures introduites par « selon » ou des verbes introducteurs comme « déclarer » ou « affirmer ») .Il existe, en fait, des mécanismes et une gradualité de la prise en charge énonciative.

1.1. Les procédés de la mise à distance de l'information :

Selon son attitude à l'égard d'un énoncé vis à vis duquel il voudra plus ou moins se distancer, le journaliste adopte des stratégies discursives où la prise en charge énonciative prend plusieurs formes. Nous proposons d'observer les extraits suivants qui illustrent les mécanismes langagiers par lesquels des faits ou des opinions sans que la charge énonciative ne soit complètement assumée par le locuteur :

2.1 : **Selon** Abdelmalek Sellal, directeur de la compagnie du président sortant, Abdelaziz Bouteflika présenterait son dossier de candidature le 03 mars prochainet le conseil constitutionnel est souverain dans ses décisions. (Liberté 26/02/2019)

2.2 : En fait, Abdelaziz Bouteflika est-il lui-même " au courant" qui il est" candidat a un cinquième mandat" ? C'est la question qui se posent deux militaires dans une caricature d'Alex, le dessinateur du Courrier Picard qui représente Bouteflika avachi sur son fauteuil roulant, **selon** toujours l'Agence de presse française. (Liberté 11/02/2019)

2.3.1 : **D'autres** changements vont suivre qui constitueront "une réponseadéquat aux attentes dont vous m'avez saisi ", **a affirmé** Abdelaziz Bouteflika. (L'expression 12/03/2019)

2.3.2 : ils veulent nous faire croire que l'Algérie a besoin d'un homme, alors qui il ne peut rien pour lui-même .Derrière cet homme - la, on veut continuer à guérir le pays comme une tribu, en se partageant les privilèges et les prérogatives ", **a déclaré**,

Chapitre 03 : L'effacement énonciatif dans le discours journalistique

pour sa part Soufiane Djilali, président de Jil Jadid dimanche derrière, au forum du quotidien Liberté.(El watan 05/02/2019)

2.4.1 : *Bouteflika **insiste** sur la continuité.* (Le Quotidien d'Oran 24/02/2019)

2.4.2 : ***Pour lui**, le fait d'agiter le scénario " chaos libyen" ne marche plus.*

(El watan 26/02/2019)

2.4.3 : *A la fin de son exposé sur les deux dates symboliques, le chef de l'État **a indiqué** que son message se veut être celui " des vertus de la continuité " ajoutant qu'elle garantit " la persévérance, dans la bonne voie, permettant de remédier aux erreurs marginales.* (Le Quotidien d'Oran 24/02/2019)

2.4.3 : ***D'après lui**, le pouvoir a, de tout temps, utilisé des " responsable sjetables ".*

(El watan 05/02/2019)

2.4.4 : *A Constantine, les fidèles de la mosquée El Istiklal ont fait leurs prière de vendredi dans la rue, en signe de protestation contre l'Imam, qui en fait trop à **leurs yeux** en tentant d'inciter les gens à ne pas battre le pavé après la fin de la prière."*(Le Quotidien d'Oran 02/03/2019).

2.4.5 : *Une éventualité qui expliquerait posteriori le soutien du chef du RND au changement au perchoir après la destitution de l'APN. Ce qui **pourrait** expliquer que l'option Ouyahia **pourrait** être même sponsorisée par le FLN.* (Le Quotidien d'Oran 26/02/2019)

Après avoir examiné les exemples ci-dessus, nous pouvons identifier deux types, les plus récurrents, de mécanismes de mis à distance : il s'agit des phénomènes citationnels, lorsque la prise en charge est attribuée à un énonciateur extérieur et des phénomènes de modalisation de discours par lesquels le journaliste se distancie des propos qu'il tient.

1.1.1. Les phénomènes citationnels :

Dans l'intention de marquer sa distance, par rapport à la situation exprimée dans son discours, le journaliste met en œuvre des mécanismes y compris la polyphonie énonciative qui établit une rupture énonciative marquée où la responsabilité de l'énonciation est accordée à d'autres énonciateurs.

Ainsi donc, on se trouve devant la problématique de **la polyphonie** qui s'est fait connaître grâce aux travaux de Mikhaïl Bakhtine, en la définissant comme suit « *un système de fusion des langages littérairement organisé.* »¹²². Ce terme a été utilisé en linguistique pour analyser les énoncés où une multitude de voix se font entendre simultanément. La compréhension et l'analyse des énoncés à plusieurs voix se font grâce à la distinction, réalisée par Ducrot (1948)¹²³, entre sujet parlant, locuteur et énonciateur. Dans le domaine de la polyphonie, le discours journalistique se rapporte aux citations au discours **direct ou indirect**, sans oublier qu'il doit sa crédibilité au rapport de certitude à des discours tiers.

Sophie Moirand généralise ce constat dans ses propres termes : « *Le texte journalistique devient alors une mosaïque de voix, constituée d'une pluralité de fils intertextuels, et le fil horizontal du discours apparaît, dans sa matérialité même, fracturé par des marques de cette hétérogénéité [...].* »¹²⁴ Ainsi, dans les exemples (2.1), (2.2), (2.3) et (2.4.1) l'énonciateur cite un tiers, chacun en ce qui le concerne "Abdelmalek Sellal", "l'Agence de presse française", "Abdelaziz Bouteflika" "Bouteflika".

L'observation de ces exemples montre comment l'énonciateur se sert des différentes formes de **discours rapportés**, qui représentent, selon P. Charaudeau « *l'un des grands enjeux des médias modernes* »¹²⁵, afin de présenter des faits sans en assumer la charge.

¹²²Mikhaïl Bakhtine, (1978), *Esthétique et théorie du roman*, Paris Gallimard, P 178.

¹²³Ducrot O., 1984, *Le dire et le dit*, Paris, Minuit.

¹²⁴Moirand, Sophie, (2007), *Le Discours de la presse quotidienne : observer, analyser, comprendre*. Paris: Presses universitaires de Paris, P 85.

¹²⁵Charaudeau P., 2005, *Le discours d'information médiatique. L'impossible transparence*, Bruxelles : De Boeck.

Dans les exemples (2.1) et (2.2), il s'agit d'une expression des opinions et des assertions contextualisées où les énoncés ne sont assumés que par des tiers déterminés dans les contextes: "Abdelmalek Sellal ", "l'Agence de presse française", qui endossent la responsabilité des points de vue qui sont présentés dans le discours du journaliste.

Dans l'exemple (2.3.1), le journaliste rapporte un discours direct, dans deux énoncés totalement différents: un énoncé cite «une réponse adéquat aux attentes dont vous m'avez saisi » et un énoncé citant «a affirme Abdelaziz Bouteflika». Le journaliste assume l'énoncé citant et se distancie de l'énoncé cité en l'accordant à Abdelaziz Bouteflika. Les deux énoncés sont articulés par des signes typographiques (les guillemets) et lexicaux (un verbe introducteur : affirmer).

Le discours direct permet de dégager la responsabilité de l'énonciateur citant et de restituer fidèlement les paroles citées. D. Maingueneau (1999)¹²⁶ considère le discours direct comme «deux actes d'énonciations qui se trouvent parfaitement disjoints » autrement dit, comme l'insertion d'une énonciation 2 dans une énonciation 1. Il est défini comme rapporté , « dans sa forme originale, sans termes de liaisons, après un verbe de parole et dans la langue écrite placée entre guillemets. »¹²⁷

Dans l'exemple (2.3.2), le discours citant et le discours cité ont chacun un repérage différent pour leur embrayeur ; Soufiane Djilali a déclaré (énonciation 1) renvoie au pronom personnel " il" alors que "ils veulent nous faire croire que l'Algériea besoin d'un homme, alors qui il ne peut rien pour lui-même .Derrière cet homme - la, on veut continuer a guérir le pays comme une tribu, en se partageant les privilèges et les prérogatives " renvoient à un autre pronom « ils ".

Le journaliste adopte le discours direct, dans l'intention d'exhiber sa volonté de se montrer objectif en cherchant à illustrer son propos par des paroles tenues dans le but d'assurer la crédibilité de ses informations.

Dans l'exemple (2.4), il s'agit de discours rapporté de type indirect, les énoncés sont intégrés au reste du texte sur le plan morphologique comme sur le plan

¹²⁶Maingueneau D., 1999, *L'énonciation en linguistique française*, Paris, Hachette.

¹²⁷Le ROBERT pour tous, Paris : le robert, 1994.

syntactique. Ils sont introduits par des verbes de paroles qui permettent, souvent, à l'énonciateur de porter un jugement sur la situation (par exemple le verbe *insister*). Ainsi, en utilisant le discours indirect, le journaliste attribue le dire à autrui, d'ailleurs l'usage des expressions comme *à leurs yeux* et *pour lui* (ces expressions servent à attribuer le dit à un tiers) ainsi que les guillemets qui encadrent l'expression «*chaos libyen* », permet au journaliste de renfoncer sa distanciation des propos exprimés.

Afin de marquer la neutralité et l'objectivité du discours, le recours au **discours indirect** permet, tout comme le discours direct, de rapporter d'autres sources d'informations jugées légitimées. Cependant, dans la mesure où le discours citant et le discours cité ne sont pas nettement séparés, le discours indirect est moins crédible. Ce discours est jugé moins objectif à cause d'une reformulation faite par le journaliste des propos rapportés.

M. Perret va dans ce sens

« Mais comme le discours indirect ne transcrit pas fidèlement les paroles de L2, L1 peut donner dans le discours rapporté au style indirecte des informations que L2 ne possédait pas, c'est le cas du fameux

« Œdipe a dit qu'il voulait épouser sa mère,

Alors qu'Œdipe a sans doute plutôt dit :

*Je veux épouser Jocaste ».*¹²⁸

Ainsi donc, dans le discours direct, l'invariance entre un énoncé original et un énoncé rapporté se situe sur le plan de la matérialité linguistique et au niveau du contenu dans le discours indirect.

1.1.2. Les phénomènes de modalisation :

La modalisation est le moyen par lequel, le journaliste montre qu'il n'est pas responsable de l'énoncé duquel il se distancie. Les phénomènes de modalisation sont très répandus dans les discours journalistiques, ils s'appuient sur la vérité de l'énoncé, contrairement aux phénomènes citationnels qui portent sur les conditions d'énonciation.

¹²⁸Perret M., 1994, *L'énonciation en grammaire de texte*, Paris, Nathan.

Pour se distancier des propos qu'il tient, le journaliste peut également recourir aux différents mécanismes de modalisation :

1.1.2.1. Les temps et les modes verbaux :

Le futur simple et futur antérieur :

(El watan 26/02/2019) : *Et ceux qui bénéficient de ces privilèges et prérogatives n'accepteront **surement** pas un changement de cap ou une nouvelle configuration.*"

(Liberté 31/10/2018) : *Du déjà vu, certes, mais cette fois, le coût en **sera sans doute** beaucoup plus élevé.*

Ils peuvent avoir une valeur hypothétique.

Le conditionnel présent et passé :

(Liberté 11/02/2019) : Cela jouerait en garant de l'engagement des uns et des autres et, pourtant, éviterait que la perspective ne soit encore une nouvelle fois une simple coquetterie politique d'états-majors de parti ou d'association"

(El watan 05/11/2018) : *Quand on aura violé les lois, la Constitution et la morale politique, imposer le chef de l'État pour un 5^{ème} mandat, qu'advient-il d'un pays qui **aurait pu** faire valoir ses atouts économiques et de sa jeune population et se placer parmi les nations les plus développées et les plus modernes ?*

Ils peuvent marquer le caractère incertain de l'évènement désigné par le verbe.

Le subjonctif :

(Le matin 08/04/2018) : *Le chantage auquel soumettent le gouvernement et le clan au pouvoir qui veut qu'après eux c'est le délégué ou **que** sans eux **advientra** l'errance et l'apocalypse, est en lui-même un sérieux motif de révolte.*"

Ils marquent le caractère éventuel que le journaliste confère à son énoncé. Dans qu'il *advientra* le fait est un fait futur, alors que, dans qu'il *advienne*, le fait est envisagé comme une possibilité.

1.1.2.2. La forme impersonnelle et la forme passive:

- La forme impersonnelle :

(El watan 28/04/2018) : ***Il faut** changer tout le système en place, sans se limiter à la désignation de personnes. L'Algérie dispose de potentialités, mais fait face également à des difficultés. Et si on veut profiter des potentialités, il faut un*

Chapitre 03 : L'effacement énonciatif dans le discours journalistique

autre niveau de gestion qui soit capable de lever ces difficultés.» Telle est la recette qu'a présentée, hier à Annaba, le Dr Ahmed Benbitour, l'ancien chef de gouvernement, lors de sa conférence dont le thème est «L'Algérie aujourd'hui, politiquement et économiquement»

(El watan 29/11/2018) : ***Il est nécessaire*** et urgent de rappeler ce principe constitutionnel et cette noble conquête de la lutte des droits de l'homme à l'échelle mondiale, car dans la crise dans laquelle s'enfonce l'Algérie, nombre de citoyens seront appelés à être confrontés à l'arbitraire.

Au lieu de dire vous (jeunes universitaires et autres politiciens, conviés à la Chambre de commerce (CCI) par le Comité d'initiatives et vigilance citoyenne de Annaba, l'organisateur de l'événement) devez changer tout le système, l'énonciateur n'emploie pas le pronom personnel « vous » en disant il faut changer tout le système.

Au lieu de dire il vous (est nécessaire et urgent de rappeler ce principe constitutionnel, il dit il est nécessaire et urgent de rappeler ce principe constitutionnel.)

Nous constatons que la responsabilité de l'énonciateur s'atténue entre les deux premiers exemples et les deux seconds exemples (entre vous devez et il faut, entre il vous est nécessaire et il est nécessaire) où les premiers comprennent un message explicite au réfèrent, alors que, les deux seconds exemples présentent des degrés d'implicature des énonciateurs faibles par rapport aux deux premiers.

-La forme passive :

(Le Quotidien d'Oran 03/03/2019) : *Pour rappel, l'ancien premier ministre, avait été désigné* officiellement directeur de campagne du candidat Abdelaziz Bouteflika, ainsi que Amara Benyounes, président du Mouvement populaire algérien (MPA), chargé de la commission de communication, en prévision de l'élection présidentielle du 18 avril 2019, a-t-on indiqué dimanche auprès de la permanence du candidat.

La forme passive est employée de la même manière que la forme impersonnelle. Au lieu de dire *Abdelaziz Bouteflika désignait l'ancien premier ministre officiellement directeur de sa campagne*, l'énonciateur se distancie et dégage, de ce fait, la responsabilité de l'énonciation en disant *l'ancien premier ministre avait été désigné directeur*.

1.1.2.3. Les conjonctions de subordination de type puisque, comme etc:

(Le matin 08/04/2018) : *Nos criquets, à nous, venus d'ailleurs, se sont sédentarisés, **puisque** personne ne semble vouloir ou pouvoir les chasser "*

L'adverbe puisque suppose ici que la cause de la standardisation des criquets est reconnue de tout le monde et de ce fait le jugement n'appartient pas au énonciateur uniquement mais il est partagé avec le public. Il en est de même pour l'emploi de l'adverbe « comme »

1.1.2.4. Les guillemets :

(Le Quotidien d'Oran) : *Difficile de ne pas y voir une posture électoraliste quand on est obligé de recourir à la "**planche à billets**" pour compenser les gros déficits de trésorerie)*

(Le Quotidien d'Oran 03/03/2019) : *Les policiers observaient sans déranger les manifestants alors même que certains manifestants se sont improvisés en "**cadreurs**" de la manifestation pour que tout se déroule sans incidents et sans heurts "*

(Le Quotidien d'Oran 03/03/2019) : *Jusqu'au moment où les petites ruelles de Constantine ne pouvaient plus les contenir. « **Djazair Horra démocrati**a » (Algérie libre et démocratique), « **pouvoir assassin** », « **FLN dégage** », « **makanech ohda khamissa** »(pas de 5^e mandat), tels sont les slogans qui fusaient dans la foule durant sa marche, ponctuées par des arrêts.*

Cette marque typographique encadre une citation ou plutôt le discours direct. Mais aussi, ces guillemets peuvent être employés pour un seul mot ou même une expression comme l'illustrent les exemples ci -dessus. Le journaliste n'accorde pas ce qui est entre guillemets à une personne bien déterminée, il annonce que le mot ou l'expression mis entre guillemets ne lui appartiennent pas tout en prenant de la distance à l'égard de cette qualification.

1.1.2.5. Les formes "on dit ", " il paraît que", "soit -disant que":

« On-dit » :

Elle représente une mise à distance de l'information que l'on rapporte dont on refuse d'engager la responsabilité du propos en la transférant à autrui. Dans l'exemple « **On dit que**, Abdelaziz Bouteflika ne présentera pas son dossier de candidature la semaine prochaine. » L'énonciateur laisse la responsabilité de l'information à un énonciateur non défini.

« Il paraît que » :

Selon L. Rosier¹²⁹, « *il paraît que* » « *rapporte un propos, en renvoyant à une doxa anonyme, à un « on-dit », à la rumeur* ». Notons que cette forme « *il paraît que* » connote souvent un changement de valeur portée par le rapporteur sur ce qu'il rapporte.

-« *Soi-disant que* » est une locution qui est apparue vers 1435. Elle est formée de « *soi* » et de « *disant* ». Elle avait le sens de « *dire quelque chose de soi-même* », de « *se dire* ». ¹³⁰

Selon L. Rosier¹³¹, ces locutions conjonctives « *retournent l'énonciation vers un autrui de conscience collective* ». En général, « *on dit que* », « *il paraît que* », « *soi-disant que* » sont des tournures qui permettent au journaliste de se distancier de son énoncé sans l'attribuer de manière spécifique à une source précise.

Nous observons un mécanisme de rupture dans la prise en charge qui sépare l'énoncé cité ou modalisé du reste du texte.

Dans les exemples (2.1), (2.2), (2.3), (2.4) la rupture énonciative porte sur le changement d'énonciateurs, c'est le cas de la citation.

Dans les exemples (2.5), (2.6) la rupture repose sur un changement de statut de l'énoncé, le cas de la modalisation

En fait, dans l'exemple (2.1), les deux mécanismes s'associent, où le journaliste utilise une assertion contextualisée introduite par *selon* et le conditionnel d'altérité énonciative.

¹²⁹Rosier L., 1999, *Le discours rapporté Histoire, théories, pratiques*, Paris, Duculot.

¹³⁰ Ibid. p162.

¹³¹ Ibid. p162.

1.2. Gradualité de la mise à distance de l'information :

Dans ce qui précède, nous avons montré qu'à travers des phénomènes citationnels ou ceux de modalisation, un énonciateur se permet d'exposer des événements, des opinions et des faits en ne les prenant plus en charge. A présent, nous nous intéressons aux différents degrés de cette prise en charge.

Considérons les exemples suivants :

(a) Le président Abdelaziz Bouteflika brigue un cinquième mandat.

(b) Le président Abdelaziz Bouteflika aurait brigué un cinquième mandat.

(c) Le président Abdelaziz Bouteflika aurait brigué un cinquième mandat si sa santé se stabilisait.

(d) Le président Abdelaziz Bouteflika dit qu'il brigue un cinquième mandat.

(e) Selon un membre républicain, le président brigue, un cinquième mandat.

(f) Selon un membre républicain, le président dit qu'il aurait brigué un cinquième mandat.

J-M Adam (2005)¹³² propose une typologie des catégories linguistiques qui révèlent cette attitude : les différentes sortes de discours rapportés, les indications de cadres méditatifs, les modalités, etc. La manière dont ces catégories s'appliquent au discours permet de proposer une gradualité dans la distance que l'énonciateur instaure entre lui et son propos. Les exemples supra illustrent cette gradualité.

En (a), l'énonciateur assume pleinement son énoncé. En (b), le changement de mode permet d'introduire une distance dans la prise en charge, cette distance est amplifiée si elle est complétée par une subordonnée conditionnelle comme dans (c). On parlera alors de modalisation de l'énoncé. En attribuant les propos à une instance, comme dans (d) ou (e), l'énonciateur se démarque très clairement des propos rapportés. L'exemple (f) montre comment les catégories, discours rapporté, modalisation, médiation, peuvent interagir entre elles pour introduire une distance forte entre l'énonciateur et son énoncé.

¹³²Adam, J.-M. (2005), *Analyse de La linguistique textuelle – Introduction à l'analyse textuelle des discours*, Paris : Armand Colin, collection « Cursus ».

2. L'effacement énonciatif dans le discours journalistique :

Dans le discours de l'information journalistique, il y a une mise à distance de l'information, le journaliste tente d'adopter une posture en conformité avec la déontologie du journalisme qui exige qu'il s'efface dans un but de neutralité, d'impartialité et d'objectivité. En fait, en créant de la distance avec ses propos, le journaliste se réfugie dans une énonciation fuyante qui laisse la parole à d'autres autorités. Et c'est ce qu'on appelle l'effacement énonciatif dans le discours journalistique.

Selon Robert Vion, l'effacement énonciatif est une stratégie¹³³ que le locuteur utilise pour donner l'impression « *qu'il se retire de l'énonciation, qu'il "objectivise" son discours* »¹³⁴, en évitant les marques qui peuvent marquer sa présence dans le discours. le journaliste recourt à ce genre de stratégies dans l'intention d'exposer les informations sans se prononcer sur leur véracité et sans aucune prise de position. P. Charaudeau désigne cet effacement comme « *un "jeu" que joue le sujet parlant, comme s'il lui était possible de ne pas avoir de point de vue, de disparaître complètement de l'acte d'énonciation, et de laisser parler le discours par lui-même.* »¹³⁵.

4.1 : **Elle** appelle à l'Union sacrée jusqu'au départ du président invisible
(...) **Mon père me dit** : il n'y avait pas autant de harraga durant les années du terrorisme comme au temps de Bouteflika. On a besoin d'un changement impératif, on a besoin d'un printemps. » (Liberté 11/03/2019)

4.2 : *il y a un chef au sommet de l'Etat algérien " et "depuis hier, il est très officiellement vivant " réalise Denis Daunim de la Nouvelle République, selon toujours l'AFP.* (El watan 26/02/2019)

¹³³VION exemplifie cette stratégie par les plans d'énonciation historique ou théorique qui laissent penser

que les événements ou les arguments présentés sont indépendants de toute intervention du sujet parlant.

¹³⁴VION. R., (2001), « effacement énonciatif et stratégies discursives », in De la syntaxe à la narratologie énonciative, DE MATTIA. M., et JOLY. A., (éds), Paris : Ophrys, p.334.

¹³⁵CHARAUDEAU. P., (1992), Grammaire du sens et de l'expression, Paris : Hachette, p.650

4.3 : *On a vécu 20 ans de dictature sous Bouteflika. Depuis que je suis née, c'est lui qui tient le pouvoir. Je suis pour une deuxième Algérie indépendante, revendique la jeune militante.* (El watan 26/02/2019)

4.4 : *En somme, des partis de l'opposition s'accordent à dire que le 5^e mandat de Bouteflika, diminué physiquement, ne **serait** possible que parce que, d'un côté, le pouvoir en place n'est pas arrivé à un consensus autour de son successeur.* (El watan 05/02/2019)

4.5 : *Le chef d'état-major de l'ANP , le général Gaid Salah , qui appelle à l'application des articles 7, 8, et 102 de la Constitution pour une sortie de crise, fait pression sur le Conseil constitutionnel qui n'a pas répondu assez rapidement " , a indiqué l'ancien chef du gouvernement **Ahmed Benbitour** . Intervenant hier sur les ondes de **la chaîne 3 de la radio nationale** ; l'ancien chef du gouvernement estime que " c'est parce que Gaid Salah a finalement compris que la rue était contre cette Idée (...) pour gère ses institutions.* (La dépêche de kabyle 01/04/2019)

Cet effacement énonciatif passe, entre autres, par l'utilisation de citations ainsi que de verbes modaux. Le recours à la citation permet de faire appel aux sources légitimes (le premier énonciateur) dont l'autorité, par projection, met à l'abri le scripteur de toute accusation de parti pris et par conséquent le crédite comme objectif.

Le contenu informationnel ne sera pris en charge que par la personne dont on rapporte les propos : dans l'extrait (4.1) c'est le père de la fille interviewé, et non la fille et encore moins le journaliste, qui indique qu'il n'y a avait pas autant de harraga durant les années du terrorisme comme au temps de Bouteflika.

En (4.2), c'est Denis Daunim de la Nouvelle République qui réalise qu'il y a un chef au sommet de l'État algérien, et non l'AFP, et encore moins le journaliste et en (4.5), c'est Ahmed Benbitour qui indique que le général Gaid Salah le Chef d'état-major de l'ANP et non la chaîne 3 de la radio nationale et encore moins le journaliste.

En (4.3), c'est la jeune militante qui revendique qu'ils ont vécu 20 ans de dictature sous Bouteflika, et qu'elle est pour une deuxième Algérie indépendante.

Identifier et analyser les marques formelles de rupture énonciative ou modales entre le L0 et L1 jusqu'à Lx permet de repérer les textes journalistiques qui se distancient de leur sujet.

La modalisation du propos caractérise l'aspect évaluatif de la véracité de l'information de la part de l'énonciateur, ainsi que la nécessité de ses propos : en utilisant par exemple un conditionnel comme dans l'exemple (4.4).

2.1. Les notions de "sous-énonciateur" et "sur-énonciateur" :

La posture médiatique consiste à positionner le journaliste comme sous-énonciateur dans la mesure où il laisse la parole à des énonciateurs seconds présentés comme experts. Alain Rabatel proposait les notions de sous énonciateur et sur énonciateur. Il définit la sur-énonciation comme *"l'expression interactionnelle d'un point de vue surplombant dont le caractère dominant est reconnu par les autres énonciateurs"*

Alors que *" la sous-énonciation renvoie à l'expression interactionnelle d'un point de vue dominé, au profit d'un su renonciateur"*¹³⁶. Ainsi donc, un sur-énonciateur c'est un énonciateur dominant, qui prend en charge son discours tandis qu'un sous-énonciateur, qui ne prend pas complètement en charge sons discours vis-à-vis du quel il se distancie. Ce qui est qualifié dans le domaine du journalisme comme une mise à distance de l'information (comme nous avons pu évoquer dans ce qui précède).

La posture médiatique consiste à positionner le journaliste comme sous-énonciateur dans la mesure où il laisse la parole à des énonciateurs seconds présentés comme experts

2.2. Pourquoi le journaliste s'efface t'il :

En respectant la déontologie de son métier, le journaliste essaie de s'effacer autant que possible de l'information exposée .Alain Rabatel proposait la notion de sous énonciateur¹³⁷ pour désigner cet énonciateur qui n' « assume pas» ses propos par rapport à celle du sur énonciateur qui désigne un énonciateur omniprésent dans le texte.

Les buts de cet effacement dans le discours journalistique sont pluriels. Tout d'abord, il augmente l'apparente objectivité de l'article. L'effacement énonciatif du

¹³⁶Selon RABATAL, la sur énonciation est définit comme « l'expression interactionnelle d'un point de vue

surplombant dont le caractère dominant est reconnu par les autres énonciateurs » ; tandis que « la sous énonciation renvoie à l'expression interactionnelle d'un point de vue dominé, au profit d'un surénonciateur .» RABATAL. A., (2004), « l'effacement énonciatif dans les discours rapportés et ses effets pragmatiques », Langages n° 156, p.9/10.

¹³⁷Ibid.

Chapitre 03 : L'effacement énonciatif dans le discours journalistique

journaliste contraste avec l'accumulation des paroles expertes, le journaliste semble parfaitement respecter la déontologie de sa profession, et son journal semble respecter son rôle de réceptacle des bruissements du monde. Plus les points de vue des experts mis face à face seront nombreux et hétérogènes et plus l'impression d'objectivité sera forte. Dans notre cas d'étude, il est clair que les experts sont unanimes sur la question du 5e mandat de Abdelaziz Bouteflika, mais la différence réside entre le soutien et l'opposition. Comme l'illustrent les exemples suivants

5.1 : *D'après lui, le pouvoir a de tout temps utilisé des responsables jetables. Aujourd'hui, il n'arrive pas à trouver une alternative à l'actuel Chef de l'État." mêmes avec des élections truquées, leur personnel ne pourra pas arracher 1 % des voix " a ajouté Ahmed Adimi.* (El watan 05/02/2019)

5.2 : *De son cote, le président du RCD, Mohcine Belabbes, a estimé, avant hier, dans une intervention sur le site TSA, que la candidature de Bouteflika était " une candidature par défaut et de contrainte.* (El watan 05/02/2019)

5.3 : *Ils veulent nous faire croire que l'Algérie a besoin d'un homme, alors qu'il ne peut rien pour lui-même. Derrière cet homme-là, on veut continuer à gérer le pays comme une tribu, en se partageant les privilèges et les prérogatives, a déclaré pour sa part Soufiane Djillali, président de Jil Jadid.* (El watan 05/02/2019)

5.4 : *Abdelmalek Sellal assure que la candidature de Bouteflika est une revendication populaire : " C'est le peuple qui a demandé la participation de Bouteflika."* (La Dépêche de kabyle 27/02/2019)

5.5 : *On est également soutenus par 20 partis non représentés au Parlement et par la majorité des organisations que je remercie, car ils ont renforcé notre volonté de gagner " dira-t-il encore, avant de lancer : "Yeswecan ! Nous allons réaliser Inchallah notre rêve. Nous pouvons tout affronter pour l'accompagner, parce que il est à la hauteur de cette responsabilité".* (La dépêche de kabyle 27/02/2019)

Ensuite, le degré de vérité de l'information est renforcé : le propos est digne de confiance parce que ce qui est porté par une autorité est le plus souvent digne de confiance, et la présence d'une typographie claire (guillemets ou mise en italique par exemple) conforte l'exactitude des citations, En mettant à l'abri des accusations de malhonnêteté informationnelle.

Enfin, dans un souci de neutralité, notons que dans les débats portant sur des sujets polémiques, la juxtaposition des contenus contradictoires sert à traiter l'information en échappant à toute critique de parti pris. Considérons le passage suivant

2.3. Les indices d'effacement énonciatif dans le discours journalistique :

L'effacement énonciatif est repérable, par un ensemble d'indices qui le marquent. Parmi ces traces énonciatives, nous citons les énoncés non embrayés, la polyphonie discursive, les guillemets et l'ironie.

2.3.1. Les énoncés non embrayés :

*Un énoncé coupé de la situation d'énonciation*¹³⁸, cela veut dire quel'énoncé est pris hors contexte- (on dit aussi : un plan non embrayé) et qu'il ne comporte aucun indice (ou embrayeur) permettant de repérer la présence de l'énonciateur (voir second chapitre). Il s'agit souvent du récit, mais également des énoncés sentencieux, des textes de lois, des proverbes, des modes d'emploi, des descriptifs techniques, des démonstrations scientifiques, etc. (et généralement, cela concerne l'écrit) .Dans les énoncés désembrayés *«les évènements semblent se raconter eux-mêmes »*¹³⁹.

6.1 : *Le tyran ne peut aller contre nature et intérêt, c'est une règle vérifiée par l'histoire et elle est immuable.* (Le matin 08/04/2018)

6.2 : *le monde des réalistes amères, finit toujours par rattraper les plus grands rêveurs (...).*" (Le matin 08/04/2018).

6.3 : *La nature a horreur du vide et la pègre s'en nourrit, le cultive.*
(Le matin 08/04/2018)

6.4 : *Les déclarations de candidature à la présidence de la république sont disposées par le candidat (...) auprès du secrétariat général du Conseil constitutionnelle.* (El watan 05/11/2018)

6.5 : *« Hadha echàab la yourid Bouteflika w Said » (Ce peuple ne veut pas de Bouteflika et Said) ou encore : « Makach khamssa y a Bouteflika /Djibou el BRI ou zidouessaiqa » (Il n'y aura pas de 5e mandat Bouteflika , ramenez la BRI et les forces spéciales.*(El watan 26/02/2019)

¹³⁸L'expression « coupé de la situation d'énonciation » prise de l'ouvrage de Dominique MAINGUENEAU qui s'intitule « Analyser les textes de communication »,

¹³⁹ Emile Benveniste, Problèmes de linguistiques générale, Paris : Gallimard, coll, 1966, p 242

Dans les exemples présentés ci-dessus, nous pouvons constater dans l'ensemble des énoncés, l'absence des marques d'embrayeur qu'on appelle aussi les déictiques personnels comme « le couple je-tu », et les déictiques spatiaux temporels comme ici et maintenant (voir second chapitre). Cependant, et comme nous l'avons noté précédemment le désembrayage est un processus où l'énoncé est décontextualisé et coupé de sa situation d'énonciation.

Ce désembrayage peut se manifester comme un proverbe ou une citation, comme nous pouvons le voir dans les exemples (6.1), (6.2) et (6.3) mais également, il peut se produire comme un texte de loi, comme nous pouvons le constater dans l'exemple (6.4). Il peut être aussi une définition ou explication d'un mot ou une expression, cela renvoie à l'exemple (6.5).

2.3.2. La polyphonie discursive :

Cette notion repose sur le fait que les textes véhiculent dans la plupart des cas beaucoup de points de vue ; on fait référence à la présence d'une pluralité de voix, qui coexistent dans un et même discours. Selon Oswald DUCROT, le terme de polyphonie change d'un travail à un autre et d'une discipline à une autre, pour cela nous nous sommes basés sur la définition suivante, la polyphonie consiste à « *montrer comment l'énoncé signale dans son énonciation la superposition de plusieurs voix* »¹⁴⁰

Proposons les exemples suivants :

7.1 : *Majoritairement résidents de la capitale belge, Bruxelles, les Algériennes et les Algériens brandissant l'emblème national au vent, scandant des mots d'ordre venus du pays profond : " Non au cinquième mandat ! Assez, c'est assez ! System dégage ! ... " (Le Quotidien d'Oran 03/03/2019).*

7.2 : *Dans ses premiers discours, il disait toujours qu'il ne pourrait envisager un développement social et économique du pays, sans le retour de la paix. (L'expression 04/04/2019).*

7.3 : *" Je sais que mon pays a besoin de quel qu'un, mais je m'imposerai pas au peuple ", cette phrase, Abdelaziz Bouteflika, l'a prononcée il y a 20 ans. (L'expression 12/03/2019)*

¹⁴⁰DUCROT, O. (1984) : Le dire et le dit, Minuit, Paris

4 : *"On est également soutenus par 20 partis non représentés au Parlement et par la majorité des organisations que je remercie, car ils ont renforcé notre volonté de gagner " dira-t-il encore, avant de lancer : "Yeswecan ! Nous allons réaliser Inchallah notre rêve. Nous pouvons tout affronter pour l'accompagner, parce que il est à la hauteur de cette responsabilité "*.

(La dépêche de kabyle 27/02/2019)

7.5 : *Sont-ils aussi incapables de créer un consensus autour d'un candidat alternatif à l'actuel. D'où leur choix de l'emballage sémantique de "la continuité" pour mieux vendre le 5e mandat..en attendant une hypothétique régénération du system.* (Liberté 03/11/2018)

7.6 : *Ainsi, au moment où d'aucuns parlent d'une des affections de la population des moins de 30 ans pour la chose politique, du désenchantement de nos jeunes concitoyens, de leur «dépolitisation». Voilà que cette mobilisation exceptionnelle de la jeunesse DZ avec tous ses compartiments (étudiants, chômeurs, blogueurs, militants associatifs, membres de clubs de supporters, «bleus» en politique, ex-harraga...) vient nuancer un avis présomptueux, quand elle n'apporte pas carrément un cinglant démenti à un discours qui, à l'opposé du «jeunisme», dénie aux jeunes toute capacité à porter un grand dessein national.*(El watan 29/02/2019)

L'observation des extraits en gras dans les exemples (7.1), (7.2), (7.3), (7.4), (7.5) et (7.6) montre la présence d'autres voix que celle de l'énonciateur, qui se manifeste en forme de discours rapporté. Cela dit, cette multitude de voix perçue dans un discours relève de ce qu'on appelle la polyphonie discursive.

D'ailleurs, l'auteur utilise un discours rapporté ou plus précisément un discours direct, qui se caractérise par l'utilisation des guillemets et les verbes introductifs¹⁴¹, comme nous pouvons le voir dans les exemples (7.1), (7.3) et (7.4).

Outre, l'énonciateur recourt en (7.2) à un discours indirect où il cite les propos d'autrui en reformulant avec ces propres mots, mais aussi en usant de la proposition introductive " que".

¹⁴¹Ce sont des verbes employés pour introduire des discours rapportés.

Chapitre 03 : L'effacement énonciatif dans le discours journalistique

De la même encre, le journaliste dans l'exemple (7.5) et (7.6) emploie un genre de discours rapporté proche de ce qu'on appelle le discours indirect libre¹⁴² « *Le discours indirect libre est une forme qui se situe entre le discours direct et le discours indirect, c'est aussi « un mélange étroit de deux voix »* (se manifeste par une hybridation entre le discours direct et le discours indirect) .

Il est une forme complexe du discours rapporté, ce type ne laisse pas de traces linguistiques permettant de le caractériser « *les phrases littéralement indicibles représentent (...) des phrases non dites, et de proche en proche, plus rien ne différenciera le discours indirect libre du discours lisse du narrateur* »¹⁴³, aussi « *le style indirect libre participe à la fois du style direct et du style indirect* »¹⁴⁴

MAINGUENEAU appelé cette forme discursive « *le résumé avec citation* » ; c'est-à-dire, un genre de discours rapporté qui se caractérise par le résumé du discours original. Le journaliste produit ces fragments de discours cités, en les articulant par des marques typographiques notamment les guillemets.

De ce fait, il est important à signaler que le discours rapporté d'une manière générale, se manifeste comme un indice énonciatif qui relève de la polyphonie discursive. Ceci, marque l'effacement et le désengagement énonciatif, par le fait de citer ou d'introduire des propos autrui dans son propre discours. Les phénomènes de la parole rapportée est le moyen, par excellence, qui permet au journaliste de se mettre à l'écart vis à vis des informations présentées.

Il est, selon P.Charaudeau¹⁴⁵, « *l'un des grands enjeux des médias moderne* ». Parce que la presse joue le jeu de la parole démocratique en faisant référence aux multiples voix de l'espace public et « *celui de reflet, miroir, écho des diverses paroles qui circulent dans le monde* ».

¹⁴² Dominique Maingueneau, *Analyser les textes de communication*, Paris, ArmondCollin, 2^{ème} Edition, 2007, p134.

¹⁴³ Jaubert Anna, « le discours indirect libre dire et montrer : approche pragmatique », cahier chronos 5, le style indirect libre et ses contextes, 2000, p.49. Consulté le 20/03/2019.

¹⁴⁴ Wagner Robert Léon et PINCHON Jacqueline, « *grammaire du français classique et moderne* », Hachette, Paris, 1991, p.37

¹⁴⁵ Charaudeau P., 2005, *Le discours d'information médiatique. L'impossible transparence*, Bruxelles : De Boeck

2.3.3. Les guillemets:

Cette marque typographique encadre une citation ou plutôt le discours direct. Mais aussi, ces guillemets peuvent être employés pour un seul mot ou même expression. Le journaliste n'accorde pas ce qui est entre guillemets à une personne bien déterminée, il annonce que le mot ou l'expression mis entre guillemets ne lui appartient pas tout en prenant de la distance à l'égard de cette qualification. Comme l'illustrent les exemples suivants

.1 : Et le chef de l'Etat de poursuivre : « Il est vrai que l'Algérie est forte d'une armée connue pour son haut niveau de professionnalisme et ses sacrifices exemplaires, mais il n'en demeure pas moins que sa sécurité et sa stabilité en appelant également à un peuple qui soit à la hauteur de ses aspirations socio-économiques culturelles. » (L'expression 19/03/2019)

8.2 : Beaucoup de « vautours » attendaient patiemment, aux frontières du pays, que la République rende l'âme pour se partager son cadavre. (L'expression 04/04/2019)

2.3.4. L'ironie comme forme d'effacement:

Nous proposons d'observer les exemples suivants :

*9.1 : Pour ceux qui croient, quasis sur le divan à maudire **la morosité qui règne au pays**, les choses vont changer, (...)* (Le matin 08/04/2018)

*9.2 : On appel, donc, à **continuer l'œuvre du "prophète"**, à grossir son le mythe, ses réalisations, à **lui trouver des miracles**, à **lui écrire des "évangiles"**.* (Le matin 08/04/2018)

*9.3 : En ce sens, l'Histoire n'a jamais rapporté la repentance d'un quelconque tyran, pris de soudain remords, qui, dans une magnanime grâce, décide d'ôter **son costume de César**.* (Le matin 08/04/2019)

*9.4 : Le changement ne peut non plus provenir de l'intérieur d'un system qui **se nourrit de désordre**.* (Le matin 08/04/2018)

*9.5 : 5e mandat, toujours d'actualité, en faveur d'un Président **cloué sur son fauteuil roulant** depuis des années, sans voix (...)* (El watan 29/10/2018)

9.6 : *C'est à dire le FMI qui avec ses ajustement structurels imposés nous avait ouvert les portes de l'enfer, (...)* (L'expression 25/06/2018)

9.7 : *Beaucoup de " vautours " attendaient patiemment, aux frontières du pays, que la République rende l'âme pour se partager son cadavre.* (L'expression 04/04/2019)

9.8 : *En fait, Abdelaziz Bouteflika, est-il lui-même au courant qu'il est candidat au cinquième mandat?* (Liberté 11/02/2019)

L'ironie est une figure de style considérée en rhétorique comme un trope « *qui consiste à dire le contraire de ce qu'on veut faire comprendre au destinataire* »¹⁴⁶. L'ironie est plus proche de la figure de style "l'antiphrase". Elle peut se manifester sous plusieurs formes stylistiques comme : métaphore, litote, antiphrase, hyperbole etc. de plus, l'ironie peut se présenter comme « un phénomène d'autonymie ». Autrement dit, elle se montre en forme de citation « *par laquelle le locuteur mentionnerait le propos d'un personnage disqualifié qui dirait quelque chose d'ostensiblement déplacé par rapport au contexte* »¹⁴⁷ dans ce cas l'ironie est considérée comme une mention

2.4. Le paradoxal effacement journalistique :

La posture médiatique consiste à positionner le journaliste comme sous-énonciateur dans la mesure où il laisse la parole à des énonciateurs seconds présentés comme experts, pourtant, lors de la rédaction d'un article, le journaliste occupe, en réalité, un réel statut de sur énonciateur et ce, à plusieurs titres :

Premièrement en tant que distributeur de la parole, il choisit et nomme les autorités. . Comme le souligne (Charaudeau 2005), « *présenter ses sources implique un mode de dénomination qui fait appel à une certaine posture de considération à une autorité ou une source plutôt qu'une autre* » ; le fait de choisir une source quelconque pour la citer ainsi que la sélection d'un passage pour le citer c'est déjà un engagement de la part du journaliste. D'ailleurs, la présentation de ses sources implique un mode de dénomination qui peut traduire une certaine posture de déférence ou de familiarité ou

¹⁴⁶CHARAUDEAU, P. & MAINGUENEAU, D. (2002) : Dictionnaire d'analyse du discours, Seuil, Paris, P330.

¹⁴⁷Ibid. P331

Chapitre 03 : L'effacement énonciatif dans le discours journalistique

autre. Ainsi la présentation de sa source en disant «*El Moudjahida Djamila Bouhired*», dans l'exemple suivant, ne relève pas d'une posture de sousénonciation:

*Des personnalités historiques, politiques et syndicales se sont mêlées à la foule, l'on cite **El Moudjahida Djamila Bouhired**, Maitre Mustapha Bouchachi, Le président du RCD, MohcenBelabes. (Le quotidien d'Oran 02/03/2019)*

Pierre Bourdieu expliquait que «*l'apparence de l'objectivité est assurée par le fait que les positions partisans de certains participants sont déguisées (à travers le jeu avec les titres ou la mise en avant de fonctions d'expertise.)*»¹⁴⁸. Deuxièmement, la mise en perspective et en représentation du contenu peut en modifier la portée argumentative et la valeur de la vérité de l'énoncé. La citation est souvent raccourcie sous forme d'îlots (fragments) textuels. Ensuite, les marqueurs du discours peuvent potentiellement jeter le doute sur la véracité des faits présents dans la citation ou discréditer le locuteur-scripteur. La sémantique des verbes introductifs peut se révéler très concluante à cet égard. Ainsi, l'utilisation d'une tournure telle que «*persiste à contester* », qui fait écho à celle de «*persiste à nier* », indique explicitement un jugement de valeur du journaliste, jugement qui sera également amplifié par «*allant jusqu'à citer* ».

Le jugement de valeur négatif peut également être souligné par l'insistance de la mise à distance du propos avec par exemple «*selon lui* ». Ainsi, même le discours rapporté permet de déterminer les intentions communicatives d'un locuteur-scripteur à travers la sémantique des verbes introducteurs ou les expressions qui précèdent ou closent une citation.

Troisièmement, bien que l'analyse des textes nous montre que le discours journalistique fait appel très souvent au discours rapporté pour convoquer une parole qui fait autorité (parole d'expert, responsable de l'événement ou de témoin direct), la citation ou parole de l'expert n'a de valeur que celle qu'accorde le lectorat au média, sans oublier qu'une restitution fidèle des paroles effectivement énoncées est peu vérifiée dans la plupart des discours et surtout dans le discours journalistique.

¹⁴⁸Bourdieu, Pierre, (1996), Sur la télévision. Liber Editions, Paris.

3. La visée du journaliste :

Dans notre vie, nous cherchons régulièrement à persuader autrui, à le convaincre de changer son attitude et son comportement. En effet, afin de bien cibler le lecteur, la presse se base sur l'usage de certaines méthodes de persuasion précises qui servent à influencer ; d'une part la forme des messages en agissant sur les effets et les émotions ; et d'autre part le fond, en manipulant le raisonnement et la dimension cognitive des messages. C'est à juste titre que R. Reiffel précise:

*« À chaque fois, on tente de convaincre en séduisant, en dramatisant et en fabriquant un message conçu pour tromper partiellement ou totalement le récepteur »*¹⁴⁹.

Marc Paillet précise que : *« l'information ne peut être fournie telle qu'elle résulte purement est simplement de la rencontre entre l'événement, le journaliste et le support. Elle doit intégrer le ou les niveaux de langages de ceux aux quels elle s'adresse »*¹⁵⁰. Sur cette base, le journaliste s'adapte au style familier. En effet, informer c'est choisir. Les choix se rapportent à un certain nombre de présupposés d'ordre culturel, politique, psychologique ou idéologique. Le journaliste vise un lecteur. Il s'incline à ses langages. En outre, le contrat d'énonciation journalistique permet au journaliste de choisir sa façon de rapporter les événements à condition de respecter les instructions discursives déterminées par les enjeux de crédibilité

3.1. Famille d'événements:

Considérons le passage suivant :

« Le 22 février », c'est presque une deuxième indépendance à ses yeux, même s'il est encore tôt pour les grandes phrases. (El watan 26/02/2019)

Le concept de « famille d'événements »¹⁵¹ est lié à celui de moment discursif ; c'est-à-dire un événement d'une grande ampleur médiatique, qui a des répercussions sur des discours ultérieurs. Dans le corpus que nous étudions, la date du 22 février 2019 (le premier vendredi des manifestations contre le 5e mandat du Président Abdelaziz Bouteflika), elle n'est plus une date quelconque. À partir de ce

¹⁴⁹Reiffel. R. sociologie des médias, 2005, Paris, P53

¹⁵⁰Paillet M. le journaliste, fonctions et langages du quatrième pouvoir. Paris, Denoël, P23.

¹⁵¹Terme emprunté à Sophie Moirand (2007, 7)

moment discursif cette date-événement devient une référence qui fait guise d'explication, qui permet de résumer tout un discours sur les origines et les conséquences d'une situation. Cet événement semble s'inscrire dans une suite d'événements de même type, une même famille. Même s'il est encore tôt pour confirmer ça, on peut dire que *le 22 Février* représente l'événement fondateur d'une famille appelée « mobilisations, manifestations, protestations anti-pouvoir ».

3.2. La référencement :

La référencement indique dans une unité d'information des repères verbaux ou de toute autre nature (ponctuation, hyperlien, etc.) qui renvoient le lecteur à une unité d'information qui lui est attachée. Elle montre alors l'existence d'une unité d'information liée, le lieu où elle se situe, et possiblement invite le lecteur à s'y reporter

Synthèse :

A la fin de ce chapitre, nous avons essayé de montrer comment les journalistes des quotidiens algériens ont pu traiter la question du 5e mandat du président Abdelaziz Bouteflika sans se prononcer véritablement sur les faits d'actualité (c'est-à-dire sans laisser des traces manifestes de leur présence, ce qui rendrait leur subjectivité si apparente).

Cette analyse nous a montré significativement comment les articles font recours à des citations ou à des procédés de modalisation, et ainsi, elle nous a permis de mesurer la distance à laquelle un journaliste se situe par rapport à une information. Le collage d'opinions d'autorités convoquées lui permet de paraître objectifs en s'effaçant malgré leur subjectivité implicite; c'est sur quoi consiste cette partie qui vise à montrer comment cette stratégie d'effacement énonciatif se réalise-t-elle tout en identifiant les procédés qui leur ont permis de s'exprimer tout en paraissant objectifs, à l'image de la polyphonie

Nous concluons à travers notre analyse, que quoi qu'il fasse, le locuteur-scripteur laisse des traces malgré ses tentatives d'effacement énonciatif. Sa distanciation, ses commentaires, le choix des sources et des paroles rapportées sont en fait une réelle subjectivité. Le postulat d'«objectivité» de F. Giroud¹⁵²) (1979) selon lequel «*on ne fait pas de journalisme avec des états d'âmes*» établit que le discours journalistique, lorsqu'il se permet des appréciations et commentaires subjectifs, doit les «marquer» explicitement comme tels. Et cette remarque de M.A. Macchiochi faisant écho à celle de l'interviewé Giroud¹⁵³. (dans le même article) souligne toute la difficulté qu'ont les praticiens de la communication médiatique à se défaire de leur subjectivité : «J'ai taché, ici, de m' "effacer" au maximum devant mon sujet. ». C'est ce qu'appelle Patrick Charaudeau : «*une impossible transparence du discours* »¹⁵⁴.

¹⁵²Giroud, Françoise: journaliste, écrivaine et femme politique française.(1916-2003).

¹⁵³Giroud, Françoise, (1979), « L'écriture du journalisme », interview de M-A. Macchiochi, Tel quel, n°81, pp 26-36. In : Bondol, Jean-Claude, (2006), in : L'énonciation dans la communication médiatique : Fonctionnement de l'implicite subjectif dans les discours du mode authentifiant de la télévision, Thèse de Doctorat, Université Paris 8.

¹⁵⁴Ibid. p 231.

Conclusion générale

Conclusion générale

Notre recherche a pour objectif d'analyser les traces de subjectivité, de voir comment par des moyens linguistiques le journaliste algérien peut trahir des images de soi et de l'autre, comment l'énonciateur et à quel degré exprime-t-il sa présence au sein de son énoncé à travers ses critiques et ses attitudes vis-à-vis des événements politiques caractérisant la société algérienne durant une période précise.

La question du cinquième mandat a dépassé le stade de simple événement politique, mais il est devenu une affaire d'opinion publique, avec des idées et des orientations contradictoires. Sur la base de tout cela, la presse écrite algérienne a tout d'abord saisi l'occasion, pour parler de problèmes sociaux et de problèmes économiques et stratégiques et l'inclusion de certains noms dans la listes des responsables de la détérioration de la situation politique du pays sous le nom du « cinquième mandat et ses conséquences ».

Deuxièmement, pour divulguer indirectement une certaine orientation politique, par exemple, ces journaux peuvent soutenir le dossier de la nomination du président ou le rejeter. Troisièmement, pour l'adoption du point de vue du peuple, considérant le journaliste comme un citoyen algérien, il connaît les différentes tendances et opinions, de sorte qu'il joue implicitement le rôle d'un porte-parole sans autorisation d'aucun parti, ce qui fait de cet homme aux yeux du lecteur celui qui a la capacité magique de lire ce qui est dans l'esprit des gens.

Ainsi, tout cela encourage le destinataire à tenir à ses idées et à son attitude vis-à-vis du cinquième mandat du président Abdelaziz Bouteflika car, à son avis, il en a trouvé un qui soutient et prend en charge ses idées, opinions et attitudes par rapport à un sujet bien déterminé.

Quand il s'agit de rendre compte d'une telle situation, le recours à l'analyse du discours pourrait nous expliquer cette théorie, qui fait voir comment on traite des sujets sociopolitiques dans une presse écrite, à travers la représentation de la relation entre le statut sociopolitique du journaliste et son lectorat, ainsi qu'entre la méthode rédactionnelle utilisée et la spécificité du dossier du cinquième mandat inséré dans les articles de presse.

Tout au long de cette étude, nous nous sommes attachés à répondre à une question fondamentale portant sur le fonctionnement des formes de la subjectivité et de l'effacement dans le discours de la presse écrite algérienne, et nous avons dès le départ posé l'hypothèse selon laquelle le journaliste exprime ouvertement sa marque dans le discours journalistique par le recours à des procédés énonciatifs. L'analyse de notre corpus a permis en premier lieu d'affirmer cette hypothèse en apportant des preuves et des illustrations visibles, et en second lieu d'enrichir le cadre conceptuel entrepris dans notre problématique en abordant une multitude de concepts théoriques et linguistiques.

En somme de notre examen des déictiques «énonciatèmes », il s'est révélé qu'il y a subjectivité énonciative dans le discours journalistique algérien à chaque fois que l'énonciateur exprime dans son énonciation les marques de sa présence en tant que sujet afin d'attirer le lecteur et le pousser à voir le monde à partir de sa vision.

L'examen des marqueurs de la temporalité et ceux de la localisation spatiale a démontré que le journaliste, qu'il soit chroniqueur, billettiste ou éditorialiste, choisit d'inscrire les circonstances de l'énonciation par des déictiques qui n'ont de référent précis qu'à l'égard de la situation de discours de l'énonciateur.

À partir de l'examen des visées axiologiques journalistiques, il s'est avéré que le discours journalistique algérien est mouillé de subjectivèmes et que le journaliste a recourt régulièrement aux substantifs subjectifs (axiologiques, suffixés, délocutifs, de trait évaluatif, ironiques, dévalorisants), aux adjectifs (affectifs, évaluatifs), aux verbes locutoires, aux verbes de sentiment, d'opinion... et aux adverbes subjectifs négatifs et/ou positifs. Cette typologie accentuée dans notre corpus démontre que le discours de presse écrite constitue un lieu particulier de la manifestation axiologique. En exprimant ses jugements de valeur, le journaliste a recourt à ces différentes unités axiologiques qui permettent d'afficher sa subjectivité ouvertement.

Dans le dernier chapitre, nous avons segmenté les discours en propositions afin qu'on puisse repérer les mécanismes d'effacement énonciatif utilisés par le locuteur afin de ne pas assumer la prise en charge énonciative du discours produit et mettre à distance l'information ; pour ce, nous notons l'utilisation des procédés polyphoniques, dialogiques ainsi que la référenciation sans oublier le discours direct. Nous avons pu

distinguer une conscience ou une prise en charge assumée de la part d l'énonciateur. C'est dire que l'instance de production a une responsabilité vis-à-vis de ses écrits. Cependant il dispose de deux types de prise en charge, soit en optant pour l'engagement explicité soit en optant pour l'effacement énonciatif.

La presse écrite joue un rôle considérable dans la formation de l'opinion publique, elle véhicule certains principes et certaines valeurs, et propage des idées. Le journaliste est un élément de la société dont il reproduit les valeurs. Mais aujourd'hui le journaliste est de plus en plus critiqué. On l'accuse d'indiscrétion, de subjectivité, voire de mensonge.

Aussi il est important de s'interroger sur les limites qu'un journaliste se donne dans l'exercice de son métier. Il s'agira de voir que le principal devoir d'un journaliste est de dire la vérité sans dépasser ce qui est autorisé puis nous verrons par la suite qu'en voulant tout montrer, le journaliste tend à déformer la vérité et à porter atteinte à la vie privée de certaines personnes par la divulgation d'une vue impartiale.

Le journaliste inventorie les informations essentielles de l'actualité afin de les transmettre à la population. Il est donc à la fois l'œil et l'oreille du public qui réclame son droit à l'information, à la bonne information. De ce fait ce qu'il a entendu, ce qu'il a vu, il le recompose, le réinterprète. Il est difficile pour lui de tout montrer car, il y a certaines informations non communicables. C'est la dure réalité à laquelle il est parfois confronté, avec surtout le souci de respecter la vie privée d'autrui et la nécessité de ne pas en assumer la charge.

L'information ne doit pas porter atteinte à la dignité des personnes. Car la question que doit se poser le journaliste c'est de savoir si le droit à l'information est supérieur à l'intime dignité humaine ? Dans cet ordre idée, l'art de se masquer devient de plus en plus une nécessité. Il faut rappeler que l'un des principaux devoirs d'un journaliste est de publier seulement les informations dont l'origine est connue ou les accompagner plus ou moins objectivement, si c'est nécessaire, avec les réserves qui s'imposent et de ne pas supprimer les informations essentielles. Il faut également souligner que le rapport d'un journaliste avec la vérité n'est pas simple.

Le temps est d'abord son premier adversaire, il doit se dépêcher pour rendre compte. Autre danger pour le journaliste, alors que le réel n'a pas fini son déploiement, sa rédaction lui demande de faire un commentaire sur un fait qui n'a pas encore dit son

dernier mot (le cas par exemple du 5^e mandat qui était encore une éventualité). Il est donc difficile pour ce dernier de débattre sur ce fait. Par conséquent, la conscience est le seul filtre capable de trier ce que le journaliste a vu et compris.

Il doit douter constamment, se méfier lui-même, d'où la nécessité de prendre de la distance, de se dégager des différentes influences. Il doit être à l'écart de la masse pour mieux l'observer. Un journaliste ne peut pas tout voir de ses propres yeux. C'est pourquoi il ne doit pas publier tels quels les témoignages recueillis mais les comparer préalablement à des études résultant d'autres sources et qui pourraient les démentir.

Toutefois, nous reconnaissons que notre analyse est sujette à des incohérences, ainsi que certains éléments non pris en considération, c'est le cas par exemple de la valeur axiologique de certains adjectifs qui peuvent être sujet à caution, ce qui peut être confirmé dans ce cas est que nous avons pris en compte soit ses structures syntaxiques, soit le contexte dans lequel elle a été utilisée.

C'est le cas aussi du volume des corpus, nous évoquons que nous avons tenu à rester uniquement dans le cadre des discours journalistiques qui ont traité le 5^e mandat d'Abdelaziz Bouteflika. À côté de cela, nous nous insérerons dans l'enchaînement de cette recherche en abordant dans les prochains travaux d'autres indices de subjectivité, de même que certaines stratégies discursives employées par le locuteur en situation d'énonciation afin de s'effacer énonciativement comme le discours rapporté et la référenciation qui constituent des moyens linguistiques efficaces dans la presse locale pour ne pas prendre en charge le discours en cours.

Bibliographie

1. Adam, J.A., Amossy, R et M. Dascal, M. (1999). *Images de soi dans le discours*, Paris, Nathan université.
2. Adam, J.-M, (2005), *Analyse de La linguistique textuelle – Introduction à l’analyse textuelle des discours*, Paris : Armand Colin, collection « Coursus ».
3. Bally, C. 1932/ 1965 4èmeed. *Linguistique générale et linguistique française*. A. Francke, a.g.Verlag, Berne,
4. Benveniste Emile, *Problèmes de linguistique générale*, Gallimard, Paris, 1974.
5. Benveniste, E. (1966). *Problème de linguistique générale 1*. Gallimard.
6. Benveniste, E. (1974). *Problèmes de linguistique générale 2* : Gallimard.
7. Bourdieu, Pierre, (1996), *Sur la télévision*. Liber Editions, Paris.
8. Catherine Kerbrat-Orecchioni, C. (1986). *L’implicite*, Paris, Seuil.
9. Catherine Kerbrat-Orecchioni, C. (1999). *L’énonciation. De la subjectivité dans le langage*, Paris : Armand Colin.
10. Catherine KERBRAT-ORECCHIONI. « L’énonciation de la subjectivité dans le langage ».Paris.Ed Armand Colin,2006.
11. Catherine KERBRAT-ORECCHIONI. « L’énonciation de la subjectivité dans le langage ».Paris.Ed Armand Colin, 1980.
12. Catherine, Kerbrat-Orecchioni, (2001), *Les actes de langage dans le discours : théories et fonctionnement*, Paris, Nathan.
13. Catherine, Kerbrat-Orecchioni, , (1997), *L’énonciation : De la subjectivité dans le langage*, Paris, Armand Colin, , 3e édition.
14. Centre de ressources en éducation aux médias, » les genres journalistiques <http://www.reseauerem.q.cca/index.html>. Consulté le 10/03/2019
15. Charaudeau P., 2005, *Le discours d’information médiatique. L’impossible transparence*, Bruxelles : De Boeck.
16. Charaudeau Patrick, Maingueneau, (2002), *Dictionnaire d’analyse de discours*, Paris, Seuil.
17. CHARAUDEAU, P. & MAINGUENEAU, D. (2002) : *Dictionnaire d’analyse du discours*, Seuil, Paris.
18. Charaudeau, P. *Dictionnaire d’Analyse du discours*, ed, du seuil. 2002.
19. Charaudeau, P. *Grammaire du sens et de l’expression*, Paris, Hachette.1992.

20. Charaudeau, Patrick Les médias et l'information: L'impossible transparence du discours, Boeck Supérieur, 2011
21. Charraudeau Patrick, « le contrat de communication de l'information médiatique », revue, Le français dans le monde, numéro spécial, juillet 1994, Hachette, Paris, 1994, sur le site de Patrick Charaudeau livres, articles, publications : <http://www.PatrickCharaudeau.com/le-contrat-de-communication.html>. Consulté le 02/03/2019
22. CULIOLI. A., (1980), « Valeurs aspectuelles et opérations énonciatives : l'aoristique », Recherches linguistiques 5.
23. Darde, J.N, (1998), « Ce qui se dit, ce qui se passe », in Mimesis : Imiter, représenter, circuler, Hermès.
24. Deborah schiffrin, the handbook of discourse analysis, blackwell publications, 1994.
25. Définition de l'analyse du discours de Maingueneau cité par Cobby, F. (2009). In Analyse-dudiscours.com consulte le 03/05/2019
26. Dominique Maingueneau, Analyser les textes de communication, Paris, ArmondCollin, 2^{ème} Edition, 2007.
27. DUCROT, O. (1984) : Le dire et le dit, Minuit, Paris
28. Ducrot, Oswald et Todorov Tzvetan, (1972), *Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, Paris, Seuil.
29. Franck N. 2000. *Lexique des notions linguistiques*. Paris : Nathan Université.
30. Furet Claude, le titre, métier journaliste, presse universitaire de France, 2^{ème} édition, Victoires, 2006).
31. Galatanu, O. 2003. « La construction discursive des valeurs ». BARBIER, Jean-Marie. *Valeurs et activités professionnelles*. Paris : L'Harmattan.
32. Gardes-Tamine, J. 2005. De la phrase au texte : enseigner la grammaire du collège au lycée. Paris : Delagrave
33. Georges-Sarfati, E. (2005). *Eléments d'analyse du discours* : Armand Colin.
34. Gill Lugrin, généricité et intertextualité dans le discours publicitaire de presse écrite.
35. Giroud, Françoise, (1979), « L'écriture du journalisme », interview de M-A. Macchiochi, Tel quel, n°81, pp 26-36. In : Bondol, Jean-Claude, (2006), in :

- L'énonciation dans la communication médiatique : Fonctionnement de l'implicite subjectif dans les discours du mode authentifiant de la télévision, Thèse de Doctorat, Université Paris 8.
36. Giroud, Françoise: journaliste, écrivaine et femme politique française.(1916-2003).
37. Grevisse, M. 1993. Le bon usage. Paris : Duculot, p708,709
38. Guespin, « dictionnaire de linguistique et des sciences du langage »Ed Larousse,Paris, 1971,.
39. Jaubert Anna, « le discours indirect libre dire et montrer : approche pragmatique », cahier chronos 5, le style indirect libre et ses contextes, 2000, p.49. Consulté le 20/03/2019.
40. JEAN DUBOIS « Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage »Ed Larousse.
41. Korkut, E et Onursal, I. (2009), *Pour comprendre et analyser les textes et lesdiscours. Théorie et applications*, Paris, L'Harmattan.
42. L'expression « coupé de la situation d'énonciation » prise de l'ouvrage de Dominique MAINGUENEAU qui s'intitule «Analyser les textes de communication »,
43. Le ROBERT pour tous, Paris : le robert, 1994.
44. Louis Guespin, Les embrayeurs en discours « article », in: Langages 10^e année, n°41, 1976. Typologie du discours politique. Pp. 47-78 ; doi : <http://doi.org/10.3406/igge.1976.2303>, consulté le : 04-04-2019.
45. M.A.K.Halliday ET R.Hasan.Cité par Maingueneau et Charaudeau,dans « Dictionnaire d'analyse du discours ».Paris, Ed seuil.2002.P571.Cité par Maingueneau et Charaudeau, dans « Dictionnaire d'analyse du discours ».Paris, Ed seuil.2002.P186
46. Maingueneau D Charaudeau P «Dictionnaire d'analyse du discours »Paris, Ed seuil.2002.
47. Maingueneau D., 1999, *L'énonciation en linguistique française*, Paris, Hachette.
48. Maingueneau, D. (1979), *initiations aux méthodes de l'analyse du discours*.

49. Maingueneau, D. (1991). *L'analyse du discours, introduction aux lecteurs de l'archive*, Paris, Hachette.
50. Maingueneau, D. 1999. *Syntaxe du français*. Paris : Hachette, p46
51. MAINGUENEAU.D, «*l'énonciation en linguistique française* » Ed Hachette, Paris1994, 1999,
52. MaingueneauD,Charaudeau P. «*Dictionnaire d'analyse du discours* ».Paris,Ed seuil.2002.
53. Marc Vanesse «*savoir lire, savoir écrire* », journée d'étude de l'Ifres, mardi 31 janvier 2012.
54. Meunier, A. 1974. «*Modalités et communication* ». *Langue française*, no. 21, Paris : Larousse.
55. Mikhaïl Bakhtine, (1978), *Esthétique et théorie du roman*, Paris Gallimard.
56. Moirand, Sophie, (2007), *Le Discours de la presse quotidienne : observer, analyser, comprendre*. Paris: Presses universitaires de Paris.
57. Mouriquand Jacque, *l'écriture journalistique*, Colloque sais-je ?' PUF, Paris, 1997.
58. Nølke, H. 1993. *Le regard du locuteur. Pour une linguistique des traces énonciative*. Paris : Kimé.
59. P.Ricoeur, *Le conflit des interprétations. Essais d'herméneutiques*, Paris, Seuil, 1969.
60. Paillet M. *le journaliste, fonctions et langages du quatrième pouvoir*. Paris, Denoël.
61. Pelissier Nicolas, Nicolas Romain «*journalisme de presse écrite et nouveaux réseaux d'information, reconfiguration théoriques et études de cas* », cahier du journalisme n° 5, décembre 2008. Consulté le 20/03/2015.
62. Perret M., 1994, *L'énonciation en grammaire detexte*, Paris, Nathan.
63. Philippe Auzou, *Dictionnaire encyclopédique AUZOU* 2004
64. Philippe Gaillard, *Technique du journalisme*, Coll '' que sais-je ? 3 ème édition, Paris, 1980, p92
65. Rabatel Alain (2004), *L'effacement énonciatif dans les discours rapportés et ses effets pragmatiques* In: *Langages*, 38e année, n°156.
66. Reiffel. R. *sociologie des médias*, 2005, Paris.

67. Riegel, M. Pellat, Jean-Christophe et René, R. (1994). *Grammaire méthodique du français*, Paris, Puff.
68. Riegel, M., J.-Ch. Pellat et Rioul R. 2009. *Grammaire méthodique du français*. 4ème édition, Paris : Puf.
69. Ringoot et Robert-Demontrond ,Ph. (sous la dir.)(2004) .L'Analyse de discours. Paris. Edition Apogée.
70. Rosier L., 1999, *Le discours rapporté Histoire, théories, pratiques*, Paris, Duculot.
71. Sarfati, G.-E. 2007. *Éléments d'analyse du discours*. Paris : Nathan.
72. Selon RABATAL, la sur énonciation est définie comme « l'expression interactionnelle d'un point de vue
73. Stephen C Levinson, *pragmatics*, cambridge university press, 1983.
74. surplombant dont le caractère dominant est reconnu par les autres énonciateurs » ; tandis que « la sous
75. Thierry Herman et JUFER Nicole, « l'éditorial, «vitrine idéologique du journal» semenrevues.org/2610. Consulté le 03/03/2019
76. Vion R, modalité, modalisation, et activités langagières, marges linguistiques, n°2, pp. 1-9 www.marges-linguistique.com
77. Vion, R. (2001), « Effacement énonciatif et stratégies discursives », in *De la syntaxe à la narratologie énonciative*, De Mattia, Monique et Joly, André (éds).
78. Wagner Robert Léon et PINCHON Jacqueline, « *grammaire du français classique et moderne* », Hachette, Paris, 1991

Annexes

Liste de figures :	1
Figure 01: La visée temporelle dans le discours journalistique	
Figure 02: Kerbrat-Orecchioni : classification des adjectifs	
Figure 03: Kerbrat-Orecchioni : les verbes d'opinion.	
.	
Liste des articles à partir de journaux :	1
1. L'expression :	2
2. Le Quotidien d'Oran :	8
3. Le matin :	19
4. Le dépêche de kabyle :	24
5. Liberté :	34
6. El moudjahid :	38
7. El watan :	42

- *Articles de l'Expression :*

L'Expression le 12 - 03 – 2019

**Bouteflika prend sept engagements
TOUT EN ANNONÇANT LE REPORT DE
L'ELECTION PRESIDENTIELLE À LAQUELLE IL NE
SE PRESENTERA PAS**

Bouteflika lance un ultime appel au peuple «je vous demande de me suivre et de m'aider» Invitant les citoyens à prémunir l'Algérie contre «des déchirements», Bouteflika lance un ultime appel au peuple «je vous demande de me suivre et de m'aider».

«Je sais que mon pays a besoin de quelqu'un, mais je ne m'imposerai pas au peuple», cette phrase, Abdelaziz Bouteflika, l'a prononcée, il y a 20 ans. Il semble aujourd'hui plus que jamais être convaincu de sa véracité. En décidant de ne pas briguer un 5ème mandat et d'annuler le scrutin, le président de la République répond ainsi à une aspiration populaire. Mais pas seulement. L'homme est fatigué et a compris qu'il ne pouvait plus assurer une aussi lourde charge dans son état de santé actuel. Il le dit clairement dans le message qu'il a adressé, hier, à la nation annonçant sa décision à accompagner l'Algérie pour la construction d'une nouvelle République. Sept engagements ont été faits par le chef de l'Etat. Sept engagements qui tracent la voie pour une Algérie nouvelle mais qui, surtout, donnent des garanties réelles, à tout le peuple, de la volonté du président à concrétiser ses revendications. «Je comprends tout particulièrement le message porté par les jeunes», a dit le président qui s'engage en premier à ne pas briguer un 5ème mandat. «Il n'en a jamais été question pour moi» a-t-il d'ailleurs assuré en raison de «mon état de santé et mon âge». Cependant, il s'assigne «comme ultime devoir envers le peuple» de contribuer à l'assise des fondations d'une nouvelle République. Son deuxième engagement est de reporter l'élection présidentielle pour «satisfaire une demande pressante que vous avez été nombreux à m'adresser» et afin «d'apaiser les appréhensions et ouvrir la voie à la sérénité». Le chef de l'Etat a annoncé également de procéder à des changements importants au sein du Gouvernement. Il a d'ailleurs accepté la démission du Premier ministre Ahmed Ouyahia, remplacé par Nourredine Bedoui et a créé le poste de vice-Premier ministre, confié à Ramtane Lamamra. D'autres changements vont suivre qui constitueront «une réponse adéquate aux attentes dont vous m'avez saisi», a affirmé Abdelaziz Bouteflika. C'est dans son 6ème engagement que le président a détaillé la composante du prochain gouvernement en écrivant «il sera formé un Gouvernement de compétences nationales bénéficiant du soutien des composantes de la Conférence nationale. Ce Gouvernement assumera la supervision des missions de l'administration publique et des services de sécurité». La Conférence nationale inclusive et indépendante représente le quatrième engagement du chef de l'Etat. Une conférence équitablement représentative de la société algérienne comme des

sensibilités qui la parcourent, sera dotée de tous les pouvoirs nécessaires pour élaborer et adopter «tous types de réformes devant constituer le socle du nouveau système». Ce sera «ma mission ultime en parachèvement de l'oeuvre dont Dieu Tout-Puissant m'a accordé la capacité et pour laquelle le peuple algérien m'a donné l'opportunité» estime le président. La conférence qui aura à sa tête une personnalité nationale indépendante, consensuelle et expérimentée, devra terminer ses travaux d'ici la fin de l'année et elle aura à présenter une nouvelle Constitution soumise au peuple par référendum et fixer la date de l'élection présidentielle à laquelle Bouteflika ne sera en aucun cas candidat. L'autre nouveauté annoncée par le président est l'autorité qui va se charger d'organiser la présidentielle. Il s'engage à la création d'une commission électorale nationale indépendante dont le mandat, la composition et le mode de fonctionnement seront codifiés dans un texte législatif spécifique inspiré des expériences et des pratiques internationales. Pour le septièmement et dernier serment, Abdelaziz Bouteflika s'engage devant le peuple «à ne ménager aucun effort pour que les Institutions, structures, démembrements de l'Etat et collectivités locales se mobilisent pour concourir à la pleine réussite de ce plan de travail (...) Je m'engage enfin, si Dieu m'accorde vie et assistance, à remettre les charges et les prérogatives de président de la République au successeur que le peuple algérien aura librement élu». Invitant les citoyens à prémunir l'Algérie contre «des déchirements», Bouteflika lance un ultime appel au peuple «je vous demande de me suivre et de m'aider».

L'Expression le 19 - 03 - 2019

Le Président Bouteflika relance la feuille de route DANS UN MESSAGE À LA NATION

Saïd BOUCETTA

Même si le départ du président est acté par lui-même, il n'est apparemment pas question de le réaliser dans les conditions de respect des dispositions constitutionnelles. Le président de la République a donné, hier, dans un message à la nation à l'occasion de la fête de la Victoire, un signe susceptible d'être interprété comme une réponse aux gigantesques marches de vendredi dernier. Les Algériens avaient clairement rejeté l'option d'un prolongement du 4e mandat et le président évoque dans sa missive qu'il s'était engagé à favoriser l'émergence de la Deuxième République, comme un «objectif suprême (...) avant la fin de mon parcours présidentiel, à vos côtés et à votre service». L'allusion à son départ avec la fin de son actuel mandat est un élément nouveau dans le discours du chef de l'Etat. Il reste que cette interprétation n'est pas l'unique lecture du message présidentiel. En liant son départ à la mise en place de la Conférence nationale inclusive, le Président Bouteflika ne répond pas vraiment aux desiderata du peuple, pourrait accuser ses opposants. Cela dit, même si le départ du président est acté par lui-même, il n'est apparemment pas question de le réaliser dans les conditions de respect des dispositions constitutionnelles. Et pour cause, dans son message, le président de la République évoque avec insistance la Conférence nationale inclusive «qui se tiendra dans un très proche avenir, avec la participation de toutes les franges du peuple algérien, émettra des décisions cruciales à

même d'opérer le bond qualitatif que réclame notre peuple». Le président de la République ne manquera pas d'insister sur l'autonomie totale de la conférence qui aura «la mission de délibérer, en toute liberté, de l'avenir socio-économique du pays, un avenir chargé de défis dans ce domaine, d'où l'impératif d'un consensus national sur les objectifs et les solutions à même d'atteindre une croissance économique forte et concurrentielle». Le chef de l'Etat qui semble fortement croire à la faisabilité de son plan d'action dans des délais très courts, suggère de maintenir le modèle social de l'Algérie, basé sur la justice et la solidarité. Pour le Président Bouteflika, «cette voie contribuera, inéluctablement, à faire sortir l'Algérie de sa dépendance aux hydrocarbures et aux fluctuations des cours du pétrole sur les marchés internationaux». Des propos quelque peu décalés, faut-il le souligner, sachant le contexte compliqué que traverse le pays. Cela n'empêche pas le président d'estimer que «la consolidation de notre pays au double plan économique et social, lui permettra de mieux préserver son unité territoriale et sa sécurité dans un environnement direct en pleine effervescence, et dans un monde menacé par les risques de crises multiformes». Et le chef de l'Etat de poursuivre: «Il est vrai que l'Algérie est forte d'une armée connue pour son haut niveau de professionnalisme et ses sacrifices exemplaires, mais il n'en demeure pas moins que sa sécurité et sa stabilité en appellent également à un peuple qui soit à la hauteur de ses aspirations socio-économiques et culturelles. Un peuple qui doit prêter main forte à son armée pour préserver l'Algérie contre les dangers extérieurs, et jouir de la quiétude et de la stabilité.»

L'Expression le 21 - 03 - 2019

**Bouchareb tourne casaque
IL ANNONCE SON SOUTIEN AU MOUVEMENT DE
PROTESTATION POPULAIRE
Hasna YACOUB**

Le coordinateur du vieux parti Prenant sûrement ses rêves pour une réalité, Bouchareb affirme «le peuple n'a jamais été contre le FLN». Cela relève plus du rêve que de la réalité. Mouad Bouchareb qui, dans un passé récent, avait accusé l'opposition de rêver, vient d'annoncer le soutien «absolu» du Front de libération nationale (FLN) au mouvement de protestation populaire. Le 23 février dernier à Oran, le coordinateur du vieux parti en réaction à la grande marche du premier vendredi, s'était attaqué à l'opposition qui réclame l'alternance au pouvoir en disant «certains politiques et quelques pseudos politiques commencent à rêver. Je leur dis: faites de beaux rêves et bon sommeil. Je leur dis aussi, les enfants rêvent toujours, alors profitez de vos rêves». Hier, il s'est invité et son parti à ce rêve collectif de tout un peuple. Il ne semble plus avoir peur du spectre du chaos et des printemps arabes, brandis au tout début de la colère populaire. Il est même prêt à «défendre avec loyauté pour atteindre les desseins tracés». Ce «soutien surprise» du FLN, le parti du président de la République, a été annoncé, hier, lors d'une réunion avec les mouhafedhs à Alger. Il

est plus que surprenant parce qu'en rejoignant le mouvement de protestation populaire, cela signifie que le FLN adopte entièrement les revendications exprimées par les manifestants, à savoir le départ immédiat du président de la République et le changement du système. Or, le FLN fait partie de ce système rejeté par le peuple. Le FLN a-t-il décidé donc de signer son arrêt de mort? Non, puisque Mouad Bouchareb a tenté, lors de son intervention, de défendre les militants. Il a commencé par affirmer que les militants du FLN, de la base à la direction nationale, ont toujours été victimes de diffamations et accusés de tous les maux, or, ces derniers n'ont comme revenu que leur salaire «90% des militants n'ont qu'un seul compte, le compte CCP et j'en fais partie»! Mais Bouchareb défend les nationalistes du parti et non pas les harkis. Parce qu'apparemment et selon ses affirmations «(...) Il y a des harkis au sein du parti» (Sic)! Plus grave encore «depuis la mort de Boumediene, nous n'avons pas réussi à trouver un consensus» a déclaré le chef intérimaire du FLN. Mouad Bouchareb semble avoir la mémoire courte. Il y a moins d'un mois, l'intronisé à la tête de l'APN et du FLN en un tour de main, n'avait pas hésité à comparer le président Bouteflika à un prophète. «Dieu a envoyé Bouteflika en 1999 pour réformer la nation algérienne et lui rendre la place qui est la sienne», avait-il affirmé. Aujourd'hui, il déclare que le président n'a pas réussi à faire le consensus au sein du FLN! Prenant sûrement ses rêves pour une réalité ou n'ayant pas pris connaissance des slogans populaires, Bouchareb affirme que «le peuple n'a jamais été contre le FLN qui est né de la matrice de ce peuple et n'a jamais été contre lui. Il y avait des mercenaires qui ont altéré le discours du parti pour porter atteinte à son image». Pour se laver les mains de la crise et la situation que connaît le pays actuellement, le coordinateur du FLN ne va pas chercher loin. Il porte des accusations envers son allié au pouvoir, le RND. «Certaines personnes essayent d'imputer des accusations au FLN, or, vous savez que depuis plusieurs années, voire même les dernières années, et depuis 1999 jusqu'à présent, le FLN n'a pris la chefferie du gouvernement que quelques années» rappelle Bouchareb ajoutant que «l'Exécutif n'était pas entre les mains de notre parti». Par cette déclaration, Bouchareb pense pouvoir effacer des décennies de soutien aveugle aux programmes de l'Exécutif. Enfin, affirmant que «la souveraineté populaire est la base de tout système de gouvernance», Bouchareb estime que «le peuple sortira de cette crise par la grande porte» et... «le FLN aussi». Par cette prise de position, il n'y a plus lieu de parler du déchirement au sein du FLN ni des différentes tendances et groupes qui s'affrontent en son sein. L'heure est au revirement. Un changement de cap de 360°. Simplement dit, le FLN tourne casaque.

Le Conseil d'Etat saisi

Selon des informations relayées par les sites électroniques, 28 membres du comité central ont saisi, hier, le Conseil d'Etat pour dissoudre l'instance dirigeante du parti, présidée par Mouad Bouchareb.

L'Expression le 04 - 04 – 2019

N'oublionspas...

20 ANS DE POUVOIR DE BOUTEFLIKA

Saïd BOUCETTA

20 ans de réalisations

Il ne laisse pas un pays à genoux, mais une société qui aspire à plus de liberté et de démocratie. Mais si les Algériens se mettent à vouloir la liberté, c'est parce qu'ils vivent en paix... Ne l'oublions pas. Arrivée à la tête de la République dans un contexte d'une extrême gravité, où les Algériens mourraient par milliers, Abdelaziz Bouteflika a entrepris son premier chantier avec détermination. Il s'était donné la mission de réconcilier les Algériens entre eux avec leur pays, faire taire les armes. Très peu d'observateurs à l'époque misaient sur le succès d'une pareille entreprise en quelques années, d'autant qu'à sa prise de fonction, les caisses de l'Etat étaient vides et les Algériens n'avaient pour ainsi dire, aucun espoir de voir leur situation sociale s'améliorer. Dans ses premiers discours, il disait toujours qu'il ne pourrait envisager un développement social et économique du pays, sans le retour de la paix. Les deux chantiers relevaient de l'impossible dans une Algérie exsangue et totalement coupée du reste du monde. Beaucoup de «vautours» attendaient patiemment, aux frontières du pays, que la République rende l'âme pour se partager son cadavre. Pour ceux qui n'étaient pas encore nés, en 1999, qu'ils sachent donc que leur pays était au fond du gouffre, souffrant d'une gravissime pénurie d'eau au point où il a été envisagé l'importation du précieux liquide pour alimenter les habitants de la capitale. Ailleurs dans le pays, la situation était dramatique, par manque d'eau, mais aussi en raison des massacres quasi quotidiens perpétrés par les hordes du GIA. Ne nous voilons pas la face. L'Algérie présentait un affreux tableau et les Algériens étaient considérés dans le monde comme d'affreux individus, violents et égorgeurs de bébés. Il fallait commencer par quelque chose et lorsqu'on s'est nourri de la glorieuse guerre de Libération nationale et servi son pays comme le plus brillant ministre des Affaires étrangères de sa génération, la mission n'était pas impossible.

La paix d'abord

L'homme a mis cinq années pour réaliser son premier chantier. Il a convaincu les Algériens à appuyer unanimement, par référendum, la Charte pour la paix et la Réconciliation nationale, après avoir fait adopter par la même voie, la Concorde civile. Même critiquée par quelques catégories sociales de la tragédie nationale, la Réconciliation a eu manifestement un succès incontestable. Très peu ou pas de récurrence du tout, un net recul de l'islamisme radical, la démarche de paix du Président a mis à l'abri l'Algérie contre les retombées sécuritaires du printemps arabe. Les statistiques produites par des centres internationaux spécialisés traduisent la réalité, selon laquelle, l'Algérie n'est plus pourvoyeuse de terroristes. La sécurité revenue, l'autre grande mission du désormais président de la République aura été de sortir des pans entiers de la société de l'extrême pauvreté. En quelques années, le pays s'est transformé en un immense chantier. Des barrages, des routes, des écoles, des hôpitaux ont vu le jour. Des connexions de régions entières au gaz de ville, le maintien intact de toutes les subventions... bref, le pays reprenait des couleurs dans un contexte financier qui s'améliorait de jour en jour. Une bouffée d'oxygène que le président a utilisée pour éteindre le feu de l'endettement extérieur. Ainsi, la décision «historique» de régler par anticipation la dette a permis au pays d'entrevoir son avenir

économique avec la sérénité d'une nation véritablement souveraine. Associé à cet acte économique majeur, l'Etat a entrepris de créer un fonds de régulation des recettes. Ces deux décisions ont sauvé le pays d'une faillite certaine entre 2014 et 2019. Mais avant d'en arriver à la crise financière, notons que le président a initié une hausse généralisée des salaires dans la Fonction publique, avec effet rétroactif sur 4 ans.

L'Algérie n'a pas un genou à terre

Outre ce coup de pouce salutaire au pouvoir d'achat des Algériens, l'Etat a engagé le plus ambitieux programme de réalisation de logements au monde. Au total plus de 4 millions d'unités ont été réalisées en l'espace de 20 ans. L'écrasante majorité des logements a été subventionnée par l'Etat. Un apport conséquent au bien-être des Algériens qui a fait gagner au pays plusieurs places dans l'Indice de développement humain du Pnud, jusqu'à hisser l'Algérie en tête des pays du Maghreb au 83^e rang mondial.

Toutes ces réalisations, appréciées par les Algériens, ne peuvent être niées par les contradicteurs du chef de l'Etat. Il a certainement fait des erreurs. Il l'a admis lui-même dans sa dernière lettre aux Algériens. Il ne devait certainement pas prétendre à un cinquième mandat. Son oeuvre est imparfaite comme n'importe quelle autre oeuvre humaine. Il est parti après 20 ans à la tête de la République. Il ne laisse pas un pays à genoux, mais une société qui aspire à plus de liberté et de démocratie. Mais si les Algériens se mettent à parler de liberté, c'est parce qu'ils vivent en paix... Ne l'oublions pas.

L'Expression le 25 - 06 - 2018

Que va décider Bouteflika?

Zouhir MEBARKI

L'attente. Les trois plus importants partis politiques ont appelé le président Bouteflika à faire une nouvelle fois le sacrifice de se représenter à la magistrature suprême en 2019. Le FLN, le RND et le TAJ, par la voix de leur leader, se sont succédé pour lancer leur appel au président de la République. Par-delà ces formations, c'est la majorité des Algériens qui exprime le souhait. On a envie de dire à l'unanimité moins une infime minorité représentée par l'opposition. Pour quelles raisons? Ceux qui veulent que le président continue à diriger le pays aspirent à prolonger la paix que le président Bouteflika a su rétablir dès son arrivée au pouvoir en 1999. Mais pas que. Ils veulent profiter de son expertise, plusieurs fois confirmée, avec laquelle il a géré le pays. Comme sa décision de rembourser par anticipation, en 2006, la dette extérieure contre l'avis de tous les économistes. Aujourd'hui et 12 années après, le pays bénéficie des bienfaits de cette décision. Comme par exemple, le recours au financement non conventionnel qui n'aurait pas été possible sans la souveraineté acquise grâce à ce désendettement. Dans une autre vie, en 1986, nous avons subi le même effondrement du baril. Mais endettés jusqu'au cou nous n'avions d'autres choix que de nous soumettre aux desiderata des créanciers. C'est-à-dire le FMI qui avec ses ajustements structurels imposés nous avait ouvert les portes de l'enfer où nous nous sommes engouffrés durant

toute une décennie. L'autre exemple et non moins aussi, sinon plus important, qu'a été la Réconciliation nationale que le président Bouteflika a soumise au peuple qui l'a faite sienne par référendum. Grâce à quoi et à ce jour, l'unité du peuple se consolide de jour en jour. Parallèlement, la relance du développement économique initiée toujours par le président Bouteflika a permis et permet encore d'améliorer, de manière extraordinaire, les conditions de vie des Algériens. De toutes les catégories sociales. Jusqu'aux plus démunis qui sont désormais hors d'atteinte de toute précarité. Logements pour tous, subventions des denrées de base, microcrédits, créations d'emplois par tous les moyens, sont autant de formules sur lesquelles veille personnellement le président Bouteflika. Pour toutes ces raisons et d'autres, les Algériens, tous les Algériens ne peuvent espérer autre chose que de voir leur président de la République poursuivre sa mission. Ce qui est pour eux le gage de la continuité d'une vie meilleure que le président Bouteflika avait promis dès 1999 au peuple algérien et su mettre en pratique. Une autre des raisons, aussi importante, est la menace que font peser, à notre pays, tous les conflits extérieurs qui l'entourent, marqués par le terrorisme et la grande criminalité. Le président Bouteflika a su moderniser, professionnaliser notre armée qui est aujourd'hui en capacité de défendre chaque centimètre de notre territoire. Devant tous ces acquis, les Algériens, tous les Algériens nourrissent la crainte de les voir remis en cause sans le président Bouteflika à la tête du pays. Acceptera-t-il de se sacrifier une nouvelle fois? C'est la question qui taraude les esprits actuellement!

- *Articles du Quotidien d'Oran :*

Le quotidien d'Oran

Incertitudes

par Mahdi Boukhalfa

Plus que jamais, la prochaine élection présidentielle est à la base de toutes les actions du gouvernement et certains de ses ministres, mais surtout des partis de la nouvelle coalition présidentielle. On sait que le gouvernement a présenté pour 2019 une loi de finances «soft», avec moins d'impôts, le gel des hausses des tarifs de l'électricité et du gaz, de l'eau et plus d'argent pour les secteurs sociaux, dont la subvention aux produits de première nécessité. Le gouvernement a ainsi proposé dans son projet de loi de finances 2019 une hausse de 0,7% des transferts sociaux à 1.772 milliards de DA, soit en hausse de 8% du PIB et 12,5 milliards de dinars par rapport à la loi de finances 2018. Difficile de ne pas y voir une posture électoraliste quand on est obligé de recourir à la «planche à billets» pour compenser les gros déficits de trésorerie.

Il est clair que la politique sociale du président Bouteflika reste de rigueur et qu'il n'a jamais été question de l'abandonner, même au plus fort des contraintes budgétaires. Car pour 2019 le gouvernement Ouyahia prévoit une enveloppe de 445,3 mds de dinars en direction des familles, dont 208,4 mds de dinars pour le système de subvention des prix des produits de base (céréales, lait, sucre et huile alimentaire). A elles seules, les

subventions de ces produits représentent 11,8% de l'ensemble des transferts sociaux. Pour autant, le projet de loi de finances 2019 n'est qu'une partie de la politique électorale mise en place par le gouvernement et que la majorité parlementaire devrait voter sans grandes difficultés. Par contre, sur le plan politique, quelques doutes sont en train de se faire jour quant à l'éventualité d'un 5ème mandat.

Certes, les quatre partis de cette alliance (FLN, RND, MPA et TAJ) restent sur la même longueur d'onde pour le soutien à une éventuelle candidature du président Bouteflika. Dans le fond, cependant, la démarche semble prendre un peu d'eau, car autant Amara Benyounès du MPA se refuse d'appeler franchement Bouteflika à briguer un 5ème mandat, autant les autres partis semblent s'orienter vers une autre alternative, celle de constituer une alliance présidentielle qui aurait une sorte de plan «B», dans le cas d'un désistement de dernière minute de M. Bouteflika. Cela expliquerait certainement les hésitations du président du MPA qui se refuse à lancer un appel au président pour briguer, comme l'ont fait les autres partis de cette alliance, un 5ème mandat. En outre, le principe d'un 5ème mandat serait en train de faire de moins en moins d'émules après la dernière apparition du président. Cela justifierait-il, cependant, les discordances au sein du gouvernement ? Certainement pas après l'attaque du ministre de la Justice et garde des Sceaux contre son chef de gouvernement. Un comportement qui serait directement lié, selon des observateurs, à quelques options ouvertes pour la prochaine élection présidentielle dans le cas où le président Bouteflika ne briguera pas un 5ème mandat.

A bien des égards, Ouyahia serait en tête de liste d'un plan «B» si Bouteflika préfère passer la main et que les dernières déclarations de M. Louh seraient en fait une première réaction contre cette éventualité. Une éventualité qui expliquerait à posteriori le soutien du chef du RND au changement au perchoir après la destitution du président de l'APN. Ce qui pourrait expliquer que l'option Ouyahia pourrait être même sponsorisée par le FLN. Mais, après la confirmation de l'attaque de Louh contre le chef du RND, un autre scénario serait dans le pipe. Lequel ? Wait and see.

Le quotidien d'Oran 03/03/2019

Contre le 5ème mandat: Manifestation à Bruxelles

par Bruxelles : M'hammedi Bouzina Med

En ce jour anniversaire du président Bouteflika (82 ans), des centaines d'Algériens de Belgique ont tenu à marquer leur refus d'un cinquième mandat et ont joint leur voix à celle de leurs frères et sœurs du pays.

Elles et ils sont venus comme promis manifester leur opposition à un cinquième mandat du président Bouteflika. Majoritairement résidents de la capitale belge, Bruxelles, les Algériennes et Algériens brandissant l'emblème national au vent, scandant des mots d'ordre venus du pays profond : «Non au cinquième mandat ! Assez, c'est assez ! Système dégage !...» Ils se sont rassemblés face au siège de l'ambassade pour dire leur colère et leur indignation à la farce du cinquième mandat pour Bouteflika. Des centaines d'hommes et surtout des femmes qui ont accompagné de leurs youyous la répétition des mots d'ordre appelant à la rupture avec le système et l'instauration d'une authentique république démocratique et sociale. Il y avait là, des représentants d'associations, des

artistes, des journalistes, des chefs d'entreprises, de jeunes étudiants... et une présence forte de femmes dès la première heure de la manifestation entamée à 13 heures 00 précises. Les policiers observaient sans déranger les manifestants alors même que certains manifestants se sont improvisés en «cadreurs» de la manifestation pour que tout se déroule sans incidents et sans heurts. Il faut signaler que le rassemblement s'est tenu sans demande d'autorisation à la commune et à la police. Les cinq cars de police stationnés au début devant l'ambassade ont été, dès l'arrivée des premiers manifestants, dans les rues avoisinantes, hors de vue du rassemblement, sans doute pour éviter tout effet «d'excitation» ou de provocation. «Il y a des visages que je n'ai pas vus depuis un bail» me lance Kamel, avant d'ajouter «quel bonheur !». Entre les slogans répétés et les youyous, beaucoup d'embrassades et de rires, beaucoup de questions aussi: que va-t-il se passer après ? Que vont faire ses soutiens d'ici dimanche, dernier jour de dépôt des candidatures ? Bouteflika est-il vraiment au courant de ce qui se passe ? Chacun allant de ses hypothèses et avis, mais tous sont d'accord sur un principe : pas de cinquième mandat et rupture avec le système de gouvernance. Un autre manifestant plus inquiet me lance : «Tu te rends compte, vendredi dernier le fils du président du premier gouvernement provisoire algérien, Benyoucef Benkhedda, est décédé. N'est-ce pas un signe pour nous rappeler l'origine des maux du pays ? Le coup d'Etat contre le GPRA !» Puis d'autres rappellent que ce 02 mars est jour d'anniversaire de Abdelaziz Bouteflika. Il boucle ses 82 ans. Ils se regardent, puis l'un d'entre eux lance : encore un signe de la providence, il faut qu'il s'en aille se reposer». Chose nouvelle, beaucoup de manifestants, l'œil rivé sur leurs téléphones portables, envoyaient déjà photos et messages sur les réseaux sociaux. Façon de faire du direct à leur façon.

La présence de plusieurs caméras et journalistes belges et algériens dénote que l'appel au rassemblement lancé sur les réseaux sociaux a fait mouche. Un air de fierté et de joie se lisait sur les visages. Les Algériens de Belgique ont joint leur voix et leur appel à leurs compatriotes du pays. Ils se sont promis de rester en «veille» et de suivre quotidiennement l'évolution de la situation au pays et de se rassembler s'il le faut chaque week-end.

Le quotidien d'Oran 03/03/2019

Direction de campagne de Bouteflika: Sellal remplacé par Abdelghani Zaalane

par R.N.

Le candidat Abdelaziz Bouteflika a procédé hier samedi au changement de son directeur de campagne, Abdellmalek Sellal par Abdelghani Zaalane, le ministre des travaux publics et des transports, a annoncé sa direction de campagne, selon l'APS qui ne donne pas plus de précisions.

Le 26 février dernier Sellal avait annoncé que Bouteflika "déposera son dossier de candidature auprès du Conseil constitutionnel le 3 mars prochain". C'était lors d'une rencontre avec les représentants de la société civile à l'Hôtel El Ryadh de Sid Fredj (Alger). Pour rappel, l'ancien Premier ministre, avait été désigné officiellement directeur de campagne du candidat Abdelaziz Bouteflika, ainsi que Amara Benyounes, président du Mouvement populaire algérien (MPA), chargé de la commission de communication,

en prévision de l'élection présidentielle du 18 avril 2019. M. Sellal avait déjà occupé ce poste successivement lors de l'élection présidentielle de 2004, 2009 et 2014, quand il avait conduit la campagne du Président Bouteflika.

M. Abdelghani Zaalane a occupé auparavant plusieurs hautes fonctions dont celle de ministre des Travaux publics et des Transports. Diplômé de l'Ecole nationale d'administration (ENA), M. Zaalane (55 ans) est également titulaire d'un magister en Administration et développement. Il avait entamé sa carrière professionnelle en tant que cadre supérieur aux collectivités locales (1990-1999) avant d'être promu secrétaire général de la wilaya de Tébessa (1999) puis de Batna (2004).

En 2006, il a été élevé au rang de wali d'Oum El Bouaghi, puis de Béchar en 2010 et d'Oran en 2013. Depuis mai 2017, il occupe le poste de ministre des Travaux publics et des Transports.

Le quotidien d'Oran 02/03/2019

Contre le 5ème mandat: La protestation s'inscrit dans la durée

par M. Mehdi, M. Aziza, H. Barti Et Abdelkrim Zerzouri

Des marches populaires qui ont drainé des dizaines de milliers de citoyens ont été organisées ce vendredi, dans de nombreuses wilayas du pays, contre le cinquième mandat et pour le changement.

A Alger, des dizaines de milliers de personnes ont marché, dans les trois axes principaux de la capitale, le 1er Mai, Audin, Boulevard Mohammed V. Des petits rassemblements ont commencé à se former dans la matinée à la place du 1er Mai, devant un dispositif sécuritaire impressionnant, plus important que celui mobilisé le 22 février dernier. Le slogan « L'Algérie libre et démocratique » résonnait fort comme une expression qui sortait des entrailles de manifestants, mêlé à des youyous. Mis à part dans quelques cas où la police a usé de gaz lacrymogène pour disperser les protestataires, les marches à Alger n'ont pas versé dans la violence. Le contraire aurait été une grande réussite pour ceux qui ont prédit les dérapages et le chaos à la syrienne.

Une véritable marée humaine a déferlé sur les grandes placettes de la capitale, juste après la prière du vendredi, à la place Maurice Audin, L'Emir Abdelkader, le 1er Mai, Boulevard Amirouche. Une marée dite du siècle s'est formée devant la grande poste d'Alger.

Des femmes et des hommes, des jeunes pour la plupart, ainsi que des petits enfants, brandissaient l'emblème national et scandaient en cœur «Dégagez, dégagez, les voleurs de l'Algérie », «Dégagez, vous avez pillé toute l'Algérie», «Non au cinquième mandat», «Silmilya Silmiya», et «Peuple et armée, des frères» dès l'approche des éléments anti-émeutes. Les foules arrivant de Bab El Oued entourées par un cortège de motocyclistes ont pu dépasser le cordon sécuritaire au niveau d'Abane Ramadane près du tribunal de Sidi M' Hamed, pour rallier la Grande Poste. A noter que le boulevard Zighout Youcef

abritant les institutions de l'Etat et du peuple « la wilaya d'Alger, l'APN et le Sénat » a été fortement encadré par les forces de l'ordre, empêchant aux manifestants l'accès à ces lieux, et ceux qui ont tenté d'y accéder ont été vite réorientés par la police vers la Grande Poste. Des groupes importants se sont dirigés de la place Maurice Audin vers le boulevard Mohamed V, ou des petits groupes ont pris le chemin de la présidence en scandant « nous voulons El Mouradia ». Les manifestants ont été bloqués au niveau de l'hôtel Saint-Georges, par les forces de l'ordre. A priori, les éléments de la police étaient beaucoup plus souples vis-a-vis des marches et des rassemblements dans les lieux publics, mais beaucoup plus intransigeants « en usant de Lacrymogènes» dès que les protestataires s'approchaient des institutions de l'Etat.

Des manifestants regroupés à la grande poste ont amorcé leur retour vers Bab El Oued et vers d'autres quartiers d'Alger-centre aux environs de 17 Heures, et les forces de l'ordre ont levé d'une façon graduelle le dispositif sécuritaire au boulevard Zighout youcef. Rassemblés en petits groupes près du Conseil de la nation (le Sénat), et près de l'Assemblée nationale populaire (APN) les manifestants ont exprimé haut et fort leur refus du cinquième mandant en scandant en outre « FLN dégage », « Ouyahia dégage ».

Des personnalités historiques, politiques et syndicales se sont mêlées à la foule, l'on cite El Moudjahida Djamilia Bouhired, Maitre Mustapha Bouchachi, Le président du RCD, Mohcen Belabes, le candidat à la présidentielle Rachid Nekaz. L'homme d'affaires Issaad Rebrab était lui aussi parmi la foule à Alger. A Oran, les participants à la marche se comptaient en milliers, avec une présence massive de la gente féminine. Drapés de l'emblème national pour la plupart d'entre eux, les manifestants ont sillonné une fois de plus les principales artères de la ville en direction tout d'abord du siège de la wilaya, lieu symbolisant la plus haute autorité de l'Etat à l'échelle locale, puis vers le siège régional de la Radio et Télévision publiques, comme pour dire nous sommes bien là, mais surtout voici notre message: «Non au 5ème mandat ». Des dizaines de groupes de citoyens de différents quartiers de la ville ont, en effet, commencé à rallier le centre-ville d'Oran dès la fin de la prière du vendredi.

Certains y étaient bien avant, munis de leurs drapeaux et de leurs pancartes sur lesquelles on pouvait notamment lire « Massira silmya min ajl taghyir» (marche pacifique pour le changement).

A noter également que la marche de ce vendredi à Oran a connu une organisation beaucoup plus efficace que celle du vendredi précédant. Le cortège des manifestants était mené par un peloton de tête qui réglait la cadence de la marche et donnait à chaque fois de la voix pour animer la procession. Des dizaines de manifestants en scooters se chargeaient quant à eux d'ouvrir la voie à la marche et éviter à ce que des automobilistes soient piégés au milieu de la foule.

De leurs côté, les forces de maintien de l'ordre, comme pour la marche de vendredi dernier et pour celle des étudiants mardi, ont fait preuve de beaucoup de professionnalisme et de respect envers les manifestants qui le leur ont bien rendu en leur chantant à chaque occasion : « khawa khawa ». Autrement dit, on est frères.

A Constantine, les fidèles de la mosquée El Istiklal ont fait leur prière du vendredi dans

la rue, en signe de protestation contre l'Imam, qui en fait trop à leurs yeux en tentant d'inciter les gens à ne pas battre le pavé après la fin de la prière. Mais, il n'a pas eu le temps de terminer son message que les fidèles prenaient leurs chaussures et quittaient la mosquée. Non sans protester à l'intérieur même de la mosquée contre « l'imam CCP », criaient-ils, alors que d'autres lui lançaient qu'il restera seul sur le minbar. C'est que personne ne voulait entendre l'imam prendre la défense du pouvoir en place, contre lequel on n'attendait, justement, que la fin de la prière pour dire tout ce qu'il pense de ce pouvoir. Avant 14h, la rue a commencé à bouger.

Des centaines de personnes prennent le parcours au centre-ville, le même que celui du vendredi 22 février, par les avenues Messaoud Boudjeriou et Belouizdad, en redescendant par la rue Abane Ramdane et rejoindre leur point de départ, devant le palais Med Laïd Al Khalifa, puis revenir sur le pas dans le sens contraire.

Le nombre des manifestants est plus important ce 1er mars, puisque des estimations concordantes font état de plus de 15 000 personnes qui participent à la marche, et c'est là un chiffre en forte croissance à mesure que le temps passe. Il y avait cette fois-ci des familles avec femmes et enfants, des avocats et des cadres parmi les marcheurs. Les marcheurs ont exprimé leur opposition au 5e mandat dans les trois langues, l'arabe, le français et l'anglais, sur des banderoles où on pouvait lire « game over » (fin du jeu), « La lihokm essarakine » (non à la gouvernance des voleurs), « gouvernement de la cocaïne », et autres cris scandant « non au 5e mandat », « Djazaïr Echouhada » (Algérie des martyrs), « Ouyahia dégage », et « FLN khawana » (FLN traîtres). Puis, dans un moment, des bruits de feux d'artifices éclatent dans le ciel. De loin, on pouvait croire à des coups de feu, mais il n'en est rien, la marche se déroule, et continue au moment où nous mettons sous presse, dans un climat pacifique. « Silmia, Djeich chaab khawa khawa » (pacifique, Armée et peuple frères), scandait la foule.

Le quotidien d'Oran 25/02/2019

Message du 24 février: Bouteflika insiste sur la continuité

par Moncef Wafi

Dans un contexte particulier caractérisé par une contestation populaire du cinquième mandat, à travers des marches imposantes qui se sont tenues, vendredi dernier, à travers tout le pays, le message circonstanciel du président de la République était attentivement scruté. Pourtant, et à l'occasion de la célébration du double anniversaire de la création de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA) et de la nationalisation des hydrocarbures, Bouteflika n'a pas évoqué les événements de vendredi qui ont appelé au changement, prônant par contre « la continuité ». A la fin de son exposé sur les deux dates symboliques, le chef de l'Etat a indiqué que son message se veut être celui « des vertus de la continuité » ajoutant qu'elle garantit « la persévérance, dans la bonne voie, et permettant de remédier aux erreurs marginales ». Pour Bouteflika, cette continuité « permet à l'Algérie de passer à la vitesse supérieure dans la course au progrès et à la prospérité ». Dans son message, le président de la République a, également, mis en relief le rôle de l'Armée nationale populaire (ANP) face à « l'instabilité et les fléaux du terrorisme et du crime transfrontalier » précisant qu'elle « a besoin d'un peuple conscient, mobilisé et vaillant » pour « préserver la stabilité de notre pays ». Saluant le

choix de la ville d'Adrar « chère à nos cœurs », Bouteflika revient sur l'historique de l'UGTA qui célèbre le 63e anniversaire de sa création, en rendant hommage à la mémoire de Abdelhak Benhamouda. Il a, aussi, souligné le rôle « décisif » de la Centrale syndicale dans la nationalisation des hydrocarbures, le 24 février 1971. « En effet, les compagnies pétrolières étrangères ont pensé qu'il serait impossible pour les enfants de notre pays de gérer nos champs et nos complexes pétroliers et gaziers, mais la courageuse décision politique sous-tendue par la forte volonté de nos travailleurs et cadres ont permis à l'Algérie d'imposer sa souveraineté sur ses ressources hydrocarbures et de maintenir en activité, ce secteur, qui est devenu et qui demeure la locomotive de l'économie nationale», peut-on encore lire.

Tout en abordant, succinctement, les étapes importantes de ces trois dernières décennies, avec la tragédie nationale et la restructuration économique et sociale du pays rendues possible à travers « l'indépendance de notre décision politique et économique, qui nous a permis de surmonter les difficultés financières, ces dernières années », le message revient sur «la nécessité de plus d'efficacité économique pour garantir la pérennité de notre choix sacré, celui de la justice sociale et de la solidarité nationale », rapporte la même source. Il prendra aussi l'exemple d'Adrar pour illustrer la victoire du pays dans la bataille « de l'édification et du développement», une wilaya gazière où « l'industrie est devenue une réalité palpable grâce à la cimenterie implantée au sud de cette ville, et qui exporte désormais vers nos voisins du sud ».

Le quotidien d'Oran24/02/2019

Une autre manifestation anti-cinquième mandat prévue aujourd'hui: Alger retient son souffle

par Yazid Alilat

Samedi dans la matinée, détritiques, restes de repas, boîtes de pâtisseries et de boissons, jonchaient encore le sol dans les principales artères de la capitale, là où des milliers de manifestants contre le 5e mandat sont passés la veille. Au lendemain d'une impressionnante marche, jamais enregistrée depuis la grande marche des Arouchs en 2001, les Algérois revenaient fatalement sur la suite de cet événement, et la réaction du pouvoir par rapport à une marche en principe interdite. D'autant que le collectif Mouwatana de Sofiane Djilali a également appelé à une marche de protestation contre le 5e mandat ce dimanche à Alger, qui suscite là également les pires inquiétudes. Des appréhensions légitimes taraudent les Algérois, qui pensent cependant que le plus dur a été fait vendredi, avec la sortie dans la rue de dizaines de milliers de manifestants. Sur place, le service d'ordre est discret, avec quelques rotations d'hélicoptères, après le déploiement de forces policières de la veille. Le gros des forces de police est stationné aux alentours des entrées principales d'Alger. L'appel à manifester ce dimanche contre le 5e mandat lancé par Mouwatana est par ailleurs diversement interprété à Alger. Certains avancent que là également il y aura beaucoup de manifestants. Mouwatana, qui a prévu depuis un moment cette manifestation, compte faire de même sinon plus que le déferlement de marée humaine qui a été observé vendredi à Alger. Pour autant, les pronostics divergent sur la réaction des Algérois et des manifestants quant au suivi de cette marche à laquelle a appelé le collectif Mouwatana. Le dispositif policier reste pour

le moment discret, mais il peut être, comme pour la manifestation de vendredi, rapidement mis en place, dans le cas d'une forte affluence de manifestants. C'est ce qui s'est passé vendredi à Alger, notamment à la Grande Poste, un quartier très sécurisé. Et c'est là où le gros des manifestants de vendredi est passé, pour se scinder en plusieurs groupes, qui se sont ensuite dirigés vers la présidence de la République, sur les hauteurs d'El Mouradia, d'autres vers le palais du gouvernement, et un troisième groupe vers le Parlement (APN et Conseil de la Nation) sur le front de mer, au boulevard Zighoud-Youcef. A la place du 1er-Mai, près du siège de l'UGTA, une autre marée humaine attendait le «top» pour entamer une marche qui devait passer par la rue Hassiba Ben Bouali, puis la Grande Poste. En fait, il y avait autant de colonnes de marcheurs que de ruelles. A la Place Maurice Audin, dans le centre-ville, des centaines de manifestants affluaient et entonnaient des slogans contre le 5e mandat. En contrebas, sur l'avenue Colonel Amirouche, c'est également une foule bigarrée qui s'y était installée, en face du commissariat central. Les forces de police, déployées sur tous les itinéraires, ne sont pas intervenues. Les manifestants représentaient toutes les couches sociales, et il y avait autant de jeunes que de personnes âgées, des enfants et des femmes. Des familles ont également participé dans une ambiance bon enfant à cette manifestation. A Alger, on retient son souffle, et tout le monde espère que la manifestation de ce dimanche à laquelle a appelé le collectif Mouwatana se déroule dans le calme, même si elle confirmera que la rue ne veut pas d'un 5ème mandat.

Le quotidien d'Oran 23/02/2019

Marches à travers le pays contre le 5ème mandat

par Y. Alilat, A. Zerzouri, H. Barti, M. Aziza

Des milliers de jeunes et moins jeunes ont sillonné, hier vendredi, les principales artères des grandes villes, mais également des villages du pays pour s'opposer au cinquième mandat que brigue le président Bouteflika.

Des manifestations imposantes ont été enregistrées, particulièrement dans les grandes villes, en réponse à un appel anonyme à manifester, posté sur les réseaux sociaux durant toute la semaine. A Alger, Tizi Ouzou, Annaba, Sétif, Béjaïa, Sidi Bel Abbès et Oran les marches étaient imposantes, drainant des milliers de personnes. Alger, la capitale du pays, a été, hier vendredi, le centre des marches de protestation contre le 5ème mandat. Jamais la capitale n'a enregistré un tel déferlement de foules, de manifestants depuis la décennie 1990. Tous les quartiers du centre-ville avaient été envahis dès la fin de la prière du vendredi par des milliers de personnes. Incroyable, mais des milliers de manifestants ont marché hier à Alger, sur deux objectifs : la présidence de la République à El Mouradia et le Parlement et le Sénat, boulevard Zighout Youcef. Dans les deux cas, un imposant cordon policier a été mis en place pour empêcher les manifestants de s'y rassembler. Ailleurs dans la ville, le boulevard Colonel Amirouche était noir de monde, tout comme la rue Larbi Ben M'hidi, la place Maurice Audin, le boulevard du Front de mer entre le square Sofia en bas de la grande poste et la place des Martyrs, puis vers le populeux et populaire quartier de Bab El Oued. C'est dans le calme que la manifestation s'est déroulée, les forces de police, qui quadrillaient les quartiers où la manifestation se déroulait, observaient, et n'étaient pas intervenues jusque vers 16 h

30. Des milliers de personnes convergeaient des quartiers populaires du centre-ville vers la place du 1er Mai, d'où le cortège devait s'ébranler vers l'avenue Hassiba Ben Bouali. encadrée par un imposant service d'ordre, la marche s'est déroulée dans le calme, les manifestants scandant des thèmes contre le 5ème mandat et le FLN. «Chaâb et Chorta khawa khawa (peuple et policiers sont des frères), ou «Chaâb yourid tagh'yir nidham», "le peuple veut le changement du système». Des milliers de manifestants, à la file indienne affluaient vers la place du 1er Mai d'où s'était ensuite ébranlé le cortège. De Bab El Oued à la place du 1er Mai, tout Alger était dehors. Sur les hauteurs, au-delà de la rue Didouche Mourad, vers la place Addis Abeba, des manifestants ont tenté d'atteindre le siège de la présidence, à El Mouradia, mais ils ont été empêchés par les policiers, qui ont utilisé des grenades lacrymogènes pour les en dissuader près du palais du Peuple. Globalement, les manifestations à Alger se sont déroulées dans le calme par une belle journée ensoleillée, pour dire "non au 5ème mandat".

On a également marché à Annaba, Oran, Sétif, Tizi Ouzou et Béjaïa

Dans l'antique Hippone, des centaines de personnes, des jeunes, des vieux et des femmes sont sorties sur le Cours de la Révolution manifester leur opposition au 5ème mandat. Des images et des vidéos postées sur les réseaux sociaux montraient des manifestants parfaitement organisés, certains enveloppés dans l'emblème national. Au rythme de chansons nationales et patriotiques, les manifestants ont marché dans le calme, le service d'ordre ayant encadré discrètement cette manifestation. De jeunes manifestantes chantaient en chœur "marche pacifique contre le 5ème mandat", alors que d'autres manifestants marchaient en portant une banderole "non au 5ème mandat". Mais, c'est à Béjaïa et à Tizi Ouzou, et dans une moindre mesure à Sétif que ces marches ont entraîné une marée humaine dans le centre du pays. A Tizi Ouzou, une imposante marche a été organisée bien avant la fin de la prière du vendredi, selon des sites sociaux. Le regroupement des manifestants, vers 13 heures, a commencé devant le centre universitaire de Hasnaoua, lieu de départ de la marche qui s'est ébranlée vers 13.30 pour suivre un itinéraire vers le siège de l'ancienne mairie de Tizi Ouzou. La foule des manifestants grossissait au fur et à mesure de la marche vers l'ancien siège de la commune de la ville des Genêts, la foule chantant des slogans contre le 5ème mandat pour Bouteflika. «Non au 5ème mandat», était repris par les manifestants.

La seule banderole que brandissaient les manifestants en tête de la marche était le drapeau aux couleurs berbères, jaune, vert, rouge. Sur l'itinéraire de la manifestation, peu de policiers, notamment en tenue civile.

A Béjaïa également, une imposante manifestation avait commencé vers 14 heures, après la prière du vendredi. Des centaines de jeunes et moins jeunes avaient sillonné les grandes avenues de la ville, avec des slogans stigmatisant le 5ème mandat et le pouvoir. «Y en a marre de ce pouvoir», scandaient les manifestants. En prélude à cette marche, plusieurs centaines de manifestants s'étaient rassemblées sur l'esplanade de la maison de la culture de la ville, indique la page facebook "Bejaia soit l'Observateur". Des manifestants sont intervenus pour stigmatiser le pouvoir et dénoncer le 5ème mandat. A Akbou, par contre, des violences ont été enregistrées avec l'attaque par des jeunes du commissariat de police local. Les jeunes ont également fermé les principaux accès de la ville en brûlant des pneus, a indiqué le vice-président de la Laddh, Saïd Salhi, cité par des sites électroniques. Il a rapporté que des jeunes se sont attaqués au commissariat et

ont lancé des pierres. Sans provoquer de réaction pour l'heure des services de sécurité, a-t-il ajouté. Même ambiance contestatrice à Bordj Ménaiel (wilaya de Boumerdès) où des manifestants criaient en chœur «y en a marre de ce système», et «ya Bouteflika, non au 5ème mandat». Des pancartes où étaient inscrits «Libérez le président" et "20 ans, barakat» étaient également portées par des manifestants.

Dans la wilaya de Sétif, on a également marché contre le 5ème mandat où des centaines de manifestants sont sortis dans la rue. Banderoles en bandoulière "nous voulons un Etat moderne, qui reste après les personnes", ou «arabes, musulmans, amazighs, non au 5ème mandat", des manifestants sillonnaient les artères du vieux Sétif. Même ambiance à Bougaa, un village montagnoux où le climat est rude, avec des centaines de manifestants

contre le 5ème mandat.

Constantine et Oran contre le 5ème mandat

A Constantine, scandant des slogans hostiles au 5ème mandat et au FLN, des centaines de manifestants, près de 3 000 personnes, selon des recoupements concordants, se sont regroupés, hier, après la prière du vendredi, au centre-ville, avant de s'ébranler dans une marche qui leur fera traverser les allées Benboulaïd (jusque devant la Cour), les avenues Messaoud Boudjeriou et Belouizdad, en redescendant par la rue Abane Ramdane et rejoindre leur point de départ, devant le palais Mohamed Laïd Al Khalifa. Au départ, aux environs de 14 heures, juste après la prière du vendredi, rien ne laissait croire qu'on allait assister à une marche massive, car seules quelques personnes circulaient dans la nonchalance au centre-ville. Puis, quelques jeunes retirent des affiches, où on pouvait lire des écrits au stylo, généralement «non au 5ème mandat», et la foule a commencé à se rassembler autour d'eux. Puis, c'est l'effet boule de neige, avec un rassemblement qui grossissait à mesure que les minutes passaient. Jusqu'au moment où les petites ruelles de Constantine ne pouvaient plus les contenir. "Djazair Horra démocratia» (Algérie libre et démocratique), «pouvoir assassin», «FLN dégage», «makanech ôhda Khamissa» (pas de 5ème mandat), tels sont les slogans qui fusaient dans la foule durant sa marche, ponctuée par des arrêts. Une marche pacifique, encadrée par un imposant service d'ordre, qui a bloqué toutes les issues menant vers le siège du cabinet du wali.

A Oran, plusieurs centaines de manifestants ont répondu à l'appel de la marche contre le 5ème mandat. Les premiers slogans de manifestants ont commencé à s'entendre juste après la fin de la prière du vendredi. Des jeunes, des moins jeunes, des hommes et des femmes ont, en effet, marché côte à côte et pacifiquement sous haute protection policière. Les principales places de la ville, à l'instar de la place du 1er Novembre, la place des Victoires ou encore l'intersection Larbi Tebessi - rue Mohamed Khemisti, ont toutes été bouclées par un imposant dispositif policier, dont un hélicoptère, qui suivait la marche. Le cortège des manifestants s'est ébranlé de la place du 1er Novembre, vers les rues Emir Abdelkader, Larbi Ben M'hidi, Mohamed Khemisti en passant par Larbi Tebessi, puis retour vers la place du 1er Novembre par le même itinéraire. Un dispositif policier discret mais bien présent, suivait les péripéties de cette marche, à laquelle se sont joints par la suite des jeunes des autres quartiers de la ville. Par la suite, les manifestants se sont scindés en deux groupes, l'un s'est rassemblé devant le siège de la wilaya, alors que le second s'est rassemblé devant le siège régional de l'ENTV. Portant des banderoles, ou l'emblème national, plusieurs manifestants ont entonné des slogans contre le 5ème mandat, alors que des femmes, de leurs balcons poussaient des

"youyou" d'encouragement. Par la suite, les manifestants se sont dispersés dans le calme.

Le quotidien d'Oran 07/11/2018

Campagne anticipée

Par Mahdi Boukhalfa

Le gouvernement Ouyahia ne parle pas d'une même voix et laisse même apparaître de profondes fissures dans un édifice, il est vrai, pas très cohérent ni équilibré. Il est d'autant inquiétant que des discordances au sein du gouvernement apparaissent à quelques mois de la tenue de l'une des plus indécises élections présidentielles. Et, surtout, à moins qu'il ne s'agisse d'un plan en train d'être appliqué pour annoncer la candidature officielle du président Bouteflika à sa propre succession au mois d'avril prochain, d'un pathétique bras de fer entre un chef de gouvernement et un de ses ministres. Sinon comment établir une bonne lecture des déclarations de Tayeb Louh, garde des Sceaux, à l'encontre de son Premier ministre au moment où le landerneau politique national tente de lire dans une boule de cristal si le président Bouteflika va vraiment, en dépit de son état de santé, postuler pour un 5ème mandat ? Tayeb Louh est très proche, sinon il fait partie du cercle du président, et c'est surtout avec cette couverture, plus que celle de sa fonction officielle au sein du gouvernement Ouyahia, qu'il s'était prononcé lundi à [Oran](#) sur certains aspects de la gestion de l'épineux dossier des cadres injustement emprisonnés durant la décennie 1990. Bien sûr, beaucoup y ont vu, dans cette sortie qualifiée par certains milieux de l'opposition et de la société civile d'inamicale envers le SG du RND, non pas une attaque délibérée et frontale contre M. Ouyahia, un commis de l'Etat du reste capable de se tromper, comme un monsieur «tout-le-monde», mais plutôt comme le signal de départ de la campagne présidentielle au profit de M. Bouteflika. Sinon comment interpréter le fait que le ministre de la Justice ait rappelé, même insidieusement, que c'est le président qui a décidé d'annuler les hausses exorbitantes des taxes sur les documents administratifs biométriques, comme le passeport ou la carte d'identité nationale, que le gouvernement Ouyahia avait projeté d'inclure dans le projet de loi de finances complémentaire 2018 ? En réalité, le voyage du ministre de la Justice à [Oran](#) a pris les contours d'un début de campagne électorale au profit du président. Certains ne sont pas loin de penser que ce sera vraisemblablement M. Tayeb Louh qui devrait prendre la barre de la campagne électorale du président Bouteflika. L'autre seconde lecture des attaques de M. Louh contre son Premier ministre et SG de la seconde force politique du pays serait que ni le FLN, encore moins le RND ne sont vraiment maîtres de leur destin politique, encore moins de la décision de soutenir la candidature de M. Bouteflika à un 5ème mandat. Car si certains voient dans l'attaque inexplicée et subite de Louh contre M. Ahmed Ouyahia un désaveu franc et direct de la gestion du dossier des cadres injustement incarcérés à la fin des années 1990, d'autres ne sont pas loin de penser que la manœuvre n'a qu'un but, utiliser Ouyahia pour lancer officieusement la campagne présidentielle de

M. Bouteflika.
Car le Premier ministre actuel, celui qui cumule le plus de postes et de longévité au pouvoir, depuis maintenant un peu plus de 22 ans, encaisse bien et résiste à toutes les charges. C'est le secret de sa longévité et il sera, à coup sûr, en pole position sur la grille de départ des plus farouches soutiens à un 5ème mandat de M. Bouteflika. En bon et loyal commis de l'Etat, l'homme ne va pas se déjuger ni se dérober, une fois encore, à une implacable vérité, celle de jouer les seconds rôles. Quant au ministre de la Justice, il serait déjà dans une autre configuration, celle de la précampagne électorale de la présidentielle de 2019.

- *Articles du Matin :*

Le matin 19 février 2019

APPEL

Non au 5ème mandat de Bouteflika : sauvons l'Algérie !



L'Algérie vit depuis au moins 20 ans une crise de choix de société aggravée ces dernières années par une dégradation drastique des conditions de vie et une absence de perspectives économiques.

Ce sont les conséquences d'une gestion chaotique à tous les niveaux des affaires du pays par un régime, qui s'est construit, s'est fondé et s'est maintenu grâce à la corruption, au clientélisme, la prédation, la dilapidation des richesses du pays, la forfaiture et du despotisme.

Il a confisqué les libertés et a réprimé toute voix discordante, toute organisation et toute contestation dissonante en conduisant ainsi le pays vers une impasse politique, qui

hypothèque à la fois toute possibilité d'alternative par voie pacifique et démocratique et toute alternance à l'intérieur même du régime.

C'est dans ce contexte qu'interviennent l'annonce de l'organisation de l'élection présidentielle pour le 18 avril prochain et la décision humiliante de Abdelaziz Bouteflika de briguer un 5ème mandat. En plus de son caractère méprisant envers le ressenti du peuple algérien, cette décision est porteuse de tous les dangers mettant en péril l'avenir du pays en le condamnant à l'effondrement, voire même la dislocation.

Les risques sont réels face au désespoir qui gagne des pans entiers de la société et sa jeunesse, dont la fierté, ce qu'il lui restait comme sentiment d'appartenir à une nation, semble atteinte et ébranler par la décision de maintenir pour la 5ème fois au pouvoir un président grabataire et aphone.

Le mot d'ordre légitime du rejet de 5ème mandat est devenu un slogan de toutes les manifestations qui ont éclaté spontanément dans plusieurs villes du pays. Des appels à sortir dans la rue sont relayés ici et là et dont certains, comme celui pour le 22 février, incitent à s'interroger sur les objectifs inavoués de leurs prometteurs.

Certes le rejet du 5ème mandat est un mot d'ordre fédérateur, mais il ne suffira pas tout seul afin d'éviter de retomber dans la situation qui a généré la crise actuelle.

Il faudra impérativement tracer les contours des objectifs de ce rejet, lui donner un contenu et un prolongement. C'est le sens de notre combat, qui s'inscrit au-delà du simple rejet de la candidature de Bouteflika, mais contre le processus et le système qui l'a engendré.

Tout en rejetant ce 5ème mandat de la honte par le soutien et l'organisation des actions dans ce sens, nous nous projetons à contribuer dans la construction d'une alternative dépassant le processus électoral, la situation actuelle et le système ayant conduit le pays au bord de l'implosion.

C'est la construction du projet de l'Algérie moderne, plurielle, démocratique et sociale. Et l'unique voie salvatrice et fondatrice d'une Algérie épanouie, libre et diverse.

À cet effet, notre engagement contre le 5ème mandat ne peut être neutre.

Le matin 8 avril 2018

Le jeu dangereux du clan au pouvoir continue

Le 5e mandat de Bouteflika pourrait pousser les Algériens à la révolte



Vingt ans de pouvoir sans partage ne suffisent pas à Bouteflika et son clan.

L'appel du FLN, par le biais de son SG, au président Bouteflika, 82 ans, malade et aphone, à briguer un nouveau mandat est un flagrant appel au meurtre, contre l'espoir de tout un peuple et d'une jeunesse désemparée.

L'appel est lancé au nom de la continuité, celle qui sévit depuis dix-neuf ans. Celle de la dilapidation des richesses, de la clochardisation de la société, des scandales financiers. Celle de l'exil de milliers de femmes et d'hommes et du kidnapping des enfants. Celle de la médiocrité de l'école, du tabassage des médecins, de la corruption institutionnelle et de l'incitation au suicide en chaloupes.

On appelle, donc, à continuer l'œuvre du "prophète", à grossir son le mythe, ses réalisations, à lui trouver des miracles, à lui écrire des "évangiles".

Pour ceux qui croient, qu'assis sur le divan à maudire la morosité qui règne au pays, les choses vont changer, il est plus que temps de dire, que le monde des réalités amères, finit toujours par rattraper les plus grands rêveurs, et même l'innocence des enfants.

Pour ceux qui comptent sur la "justice divine" ou qui guettent un "Moïse" salvateur, venant d'un quelconque désert, les délivrer d'une secte qui fait régner le chaos, sans accepter qu'il y ait un prix à payer, une responsabilité à prendre, se font des illusions puérides.

L'heure est grave

Rien d'essentiel ne se donne dans la vie et surtout pas le pouvoir. La liberté, la justice, le bonheur, sont des idéaux à poursuivre comme un rêve d'enfant. Rien ne tombe d'un ciel souillé, sauf, peut-être, quelques pluies acides ou des crottes fétides et crasseuses. Si pour l'homme, l'oisiveté est la mère de tous les vices, la capitulation est sûrement celle de ses malheurs.

Un peuple qui cesse sa quête de la liberté absolue, est condamné à subir éternellement les affres de l'oppression. C'est une quête noble pour laquelle on ne doit renoncer ni par peur, ni par compromissions, tout comme la justice et le bonheur, qui restent l'aspiration et le moteur d'émancipation de l'homme depuis le commencement.

En ce sens, l'Histoire n'a jamais rapporté la repentance d'un quelconque tyran, pris de soudains remords, qui, dans une magnanime grâce, décide d'ôter son costume de César. La vocation d'un tyran est d'écraser un peuple, celui du peuple est de le déloger.

Il n'y a pas d'autres possibilités. Pas d'entente, pas de compromis, transactions, ni d'arrangements. L'intérêt de l'un va à l'encontre de celui de l'autre.

Le métier d'un despote, c'est d'asservir, d'imposer, d'opprimer et de piller. Celui du peuple est de chercher son bonheur, à le vivre entier et sans entraves. Le tyran ne peut aller contre nature et intérêt, c'est une règle vérifiée par l'Histoire et elle est immuable.

En attendant, il est permis de croire que ceux qui nous gouvernent avec leur petite conscience, n'ont que faire des aspirations de "l'insignifiant" peuple, réduit aux volontés de ceux qui craignent de perdre le peu de choses dont ils disposent, même lorsqu'insignifiantes, et qu'en face, on continue à vampiriser sans répit.

Dans ce pays meurtri, livré à lui-même, au pillage organisé, et à l'insatiable boulimie des hommes, incapable d'assurer ne serait-ce une vie digne ou le simple espoir à ses enfants, le pouvoir actuel, en appelant à un cinquième mandat, se livre à un véritable jeu de la mort.

Il n'est un secret pour personne que le dessein dramatique auquel nous sommes voués, sous l'égide d'une médiocratie vorace, qui a mis sous tutelle, richesses et forces vives, rationnant vivres et perspectives, ce dessein, ne peut inévitablement qu'être tragique.

Les combats justes que livrent les hommes, face aux absolutistes et aux pilliers, ne se mènent pas par les soupirs de lamentations. Ils sont une réponse à un appel des consciences, à vouloir changer les choses, par des actes et par des faits.

Se révolter contre sa condition, chacun dans son coin, ne fait que tourmenter le révolté lui-même. Dire non, ensemble, au même moment, contre la même injustice, pour un but commun, pour le retour des valeurs communes, de droiture, d'honnêteté et de courage, qui ont fait le renom et le socle de notre nation.

Il faut que ça soit définitivement clair : nul salut ne peut provenir de ceux à qui profitent la paralysie du pays. Le changement ne peut non plus provenir de l'intérieur d'un système qui se nourrit du désordre, comme se nourrissent les serpents dans les nids abandonnés. La nature a horreur du vide et la pègre s'en nourrit, le cultive.

Le chantage auquel nous soumettent le gouvernement et le clan au pouvoir qui veut qu'après eux c'est le déluge, ou que sans eux adviendra l'errance et l'apocalypse, est en lui-même un sérieux motif de révolte. Comment, en effet, comprendre cette logique qui veut lier le sort de tout un pays à celui d'une caste de prédateurs, autrement qu'une menace brandie sur la tête du pays s'il en venait à décider de la faire débusquer.

C'est là, une preuve, de l'urgence de s'organiser ensemble, afin de nous en préserver. Appeler à un cinquième mandat, c'est inéluctablement un appel à la révolte, car nul algérien libre, ne peut accepter cette humiliante marque de mépris.

Même les criquets pèlerins qui provoquent la désolation, aussi voraces soient-ils, finissent par passer leur chemin. Nos criquets, à nous, venus d'ailleurs, se sont sédentarisés, puisque personne ne semble vouloir ou pouvoir les chasser.

Ould Abbas, toujours lui, expliquait il y a peu, à un journaliste d'Al Bilad, qu'un jour, Cherif Messaadia, lui avait fait une confidence : "Tu sais pourquoi ils nous haïssent tant ? C'est parce qu'ils ne peuvent rien contre nous. Ils ne peuvent pas nous déloger. On les a vaincus". Il parlait de l'opposition, des honnêtes gens, de vous, de nous tous.

Auteur

Hebib Khalil

Le matin 3 novembre 2018

DIGRESSION

Vivement un cinquième mandat pour Bouteflika !!!



Je suis consterné que le droit à la candidature de notre grand Président soit aussi contesté dans un pays qui ne semble pas avoir de mémoire et veut jeter aux orties un homme qui est notre passé, notre présent et notre avenir.

Abdelaziz était le plus jeune homme politique de la bande de résistants à qui l'on doit notre fière indépendance. Chaque jour je rends hommage à celui qui a mis sa vie en danger pour notre dignité. Je le vois encore dans cette rude vie dans le maquis, le danger permanent qui guette, dans le froid et la crainte de la mort.

Il a souffert dans son exil politique au fin fond d'une contrée lointaine, aux frontières de son pays natal. Sa hargne de combattre n'avait d'égal que son objectif à mourir pour la patrie. C'est que les rues d'Oujda étaient redoutables, de celles qui créent les héros !

Puis ce jeune homme, à la moustache des plus glorifiantes, avait l'ambition d'un Napoléon qui, du haut de sa stature, eut un destin national des plus brillants. Abdelaziz aimera, plus tard, raconter aux journalistes étrangers sa connaissance et son admiration pour le grand homme.

Très clairvoyant, il a su s'entourer de bonnes fréquentations, notamment de son camarade Ben Bella, un philosophe démocrate, discret et résolu à fonder une patrie libre, sous le soleil d'un pays qui lui tendait les bras.

Dès ses débuts, le jeune cadre a compris que le pragmatisme du devoir d'État devait toujours l'emporter et il participa à la mise à l'écart de son vieil ami en lui ôtant la liberté pendant de nombreuses années. Perspicace et visionnaire, il avait choisi un autre ami pour la fondation d'un pays libre et épanoui.

Un grand escogriffe, ténébreux et au regard qui assassine, c'était le bon choix. Prendre le pouvoir par les armes, quoi de plus logique pour ce baroudeur de l'Atlas, ce conquérant des libertés, protecteur de la veuve et de l'orphelin.

Il comprit rapidement qu'il fallait s'entourer d'une administration et d'experts compétents, des plus solides, de ceux qui font la stabilité, soit les colonels, grands commis de l'État. Il avait effectivement compris qu'une société avait besoin de sécurité pour s'épanouir, il participa à la lui donner, ce fut la sécurité militaire, la bien nommée.

Puis ce fut l'envol pour une carrière internationale brillante. Un jet Falcon, un pantalon pattes d'éléphant et des cheveux aussi longs que ceux d'une rock star, le voilà parti pour

voyager autour de la planète, douze mois sur douze. Il n'était pas inquiet, la sécurité militaire veillait sur les enfants de la patrie restés au foyer national.

Les chefs d'Etat et les plus prestigieuses têtes couronnées de l'époque le recevaient avec respect et tapis rouge. Ils avaient compris l'importance de ce grandissime personnage. Abdelaziz n'avait pas la vulgarité de sentir le pétrole, non, il faisait régner autour de lui flagornerie et admiration par sa seule stature d'homme d'État cultivé.

Puis, comme tous les grands hommes de l'histoire, un jour, il connut l'exil et s'enfonça dans une traversée du désert, seul et mal compris par cette déplorable ingratitude des Algériens. On le disait être partout. Certains affirmaient l'avoir rencontré à la sortie du grand hôtel de Genève, d'autres dans une librairie de la Fnac (où pouvait-il être d'autre, ce grand intellectuel ?) et surtout dans des aéroports. C'est que notre homme déchu et dépité ne pouvait fréquenter que des lieux à la hauteur de son prestige national.

Exilé, oui, mais pas dans une chambre d'un immeuble d'une banlieue mal fréquentée. La dignité du personnage était intacte, de la prestance même dans le chagrin et les difficultés de la vie.

Enfin, comme dans les livres d'histoire, ce peuple ingrat le rappela au triomphe et lui accorda le seul fauteuil qui pouvait lui correspondre, celui de Président de la république. Avec Abdelaziz, le fauteuil était consubstantiel à sa grandeur, avec ou sans roulettes.

Et la saga du personnage mythique continua dans une version encore plus prestigieuse que son passé glorieux. Les millionnaires sont devenus milliardaires et les généraux avaient remplacé les colonels à la tête du haut fonctionnariat. La police des mœurs, des affaires médiatiques, des affaires criminelles et des affaires financières, comme disait notre excellent et regretté commissaire Tahar, s'est développée avec un élan aussi vélocé qu'Internet et les techniques modernes.

Abdelaziz, cela fait 53 ans qu'il est dans ma vie. Il était déjà présent auparavant mais son image ne m'est devenue perceptible qu'au début de l'adolescence. Je ne connais que lui, c'est ma madeleine de Proust, la mesure de l'écoulement de ma vie.

Lorsque nous avons eu notre première télévision, il était là. Lorsque j'eus mes premiers émois amoureux, jamais il ne s'est dérobé pour me reconforter de sa présence. Toujours des messages par la RTA, pas un seul jour où il ne m'oublia. Étudiant à Paris, il fut toujours là, y compris pendant son exil. Et lorsque le mien avait commencé, ce brave compatriote a repris symboliquement ma place dans ce beau pays, comme pour me prouver qu'il serait toujours pour moi le lien avec la terre natale.

Non, je ne pourrais pas vivre sans la lumière de ce phare qui illumina mon chemin, il représente mon existence et mes références dans chacun de mes souvenirs. Je ne subsisterais pas à son départ du pouvoir. Ce serait comme le néant qui me guetterait, ce vide qui vous précipite vers la mort. Car Abdelaziz est notre raison de vivre, nos images et nos tourments, il est la référence du temps pour nous qui n'en avons pas connu d'autres.

Vous êtes tous des inconscients à vouloir lui ôter le fauteuil car, pour lui, une vie sans fauteuil, c'est la mort assurée.

Bande de gredins, vous êtes les fossoyeurs de mon pays en lui refusant la poursuite d'un mandat qui lui appartient éternellement.

- *Articles de La dépêche de kabyle :*

La dépêche de kabyle 19/03/2019

Commémoration du 19 mars - Message du Président Bouteflika

“La Conférence nationale émettra des décisions cruciales”



Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika a affirmé, hier, que la Conférence nationale inclusive « qui se tiendra dans un très proche avenir, avec la participation de toutes les franges du peuple algérien, émettra des décisions cruciales à même d’opérer le bond qualitatif que réclame notre peuple ».

«Notre pays s’apprête à changer son régime de gouvernance et à renouveler ses systèmes politique, économique et social à la faveur de la Conférence nationale inclusive qui se tiendra dans un très proche avenir avec la participation de toutes les franges du peuple algérien», a écrit le Président Bouteflika dans un message à l’occasion de la célébration de la fête de la Victoire qui coïncide avec le 19 mars.

« La mission de cette Conférence est d’autant plus sensible, que c’est à elle que revient la tâche d’émettre des décisions cruciales, à même d’opérer le bond qualitatif que réclame notre peuple, notamment les jeunes, un bond que cristallisera une révision constitutionnelle globale et profonde, laquelle sera soumise par référendum à l’approbation du peuple », a poursuivi le Chef de l’Etat ajoutant que cette « révision constitutionnelle préludera à un nouveau processus électoral qui verra l’élection d’un nouveau président ».

Le président de la République a précisé que cette Conférence « aura la mission de délibérer, en toute liberté, de l’avenir socio-économique du pays, un avenir chargé de défis dans ce domaine, d’où l’impératif d’un consensus national sur les objectifs et les solutions à même d’atteindre une croissance économique forte et concurrentielle, une croissance qui garantirait la continuité de notre modèle social basé sur la justice et la solidarité.

« Cette voie contribuera, inéluctablement, à faire sortir l'Algérie de sa dépendance aux hydrocarbures et aux fluctuations des cours du pétrole sur les marchés internationaux », a-t-il souligné estimant que « la consolidation de notre pays au double plan économique et social, lui permettra de mieux préserver son unité territoriale et sa sécurité dans un environnement direct en pleine effervescence, et dans un monde menacé par les risques de crises multiformes ».

« Il est vrai que l'Algérie est forte d'une armée connue pour son haut niveau de professionnalisme et ses sacrifices exemplaires, mais il n'en demeure pas moins que sa sécurité et sa stabilité en appellent également à un peuple qui soit à la hauteur de ses aspirations socio-économiques et culturelles.

Un peuple qui doit prêter main forte à son armée pour préserver l'Algérie contre les dangers extérieurs, et jouir de la quiétude et de la stabilité », a encore écrit le Chef de l'Etat. « Tel sera l'avenir qui constituera, avec l'aide de Dieu, la meilleure reconnaissance envers nos glorieux chouhada et nos vaillants moudjahidine », a-t-il ajouté.

L'occasion était également pour le Président Bouteflika de souligner que « tel est l'objectif suprême que je me suis engagé à concrétiser avant la fin de mon mandat présidentiel, à vos côtés et à votre service, pour que l'Algérie vive, dans un avenir proche, une transition harmonieuse et assiste à la remise de ses rênes à une nouvelle génération afin de poursuivre notre marche nationale vers davantage de progrès et de bien-être à la faveur de la souveraineté et de la liberté ».

La dépêche de kabyle 03/04/2019

Le Président a notifié, hier, sa décision au Conseil
constitutionnel

Bouteflika met fin à son mandat



En se retirant, Bouteflika ouvre ainsi la voie à l'application des articles 7, 8 et 102 préconisée par l'armée comme solution pour sortir le pays de la crise. Bouteflika a aussi vite fait de répondre cette fois à l'appel de la hiérarchie militaire qui, réunie dans son ensemble dans l'après-midi d'hier au haut commandement militaire, a haussé le ton et mis en garde contre «les tergiversations» qui risqueraient de mener le pays à un vide constitutionnel.

En effet quelques heures auparavant, le chef d'Etat-Major de l'ANP, Ahmed Gaïd Salah, avait jugé, irrecevable la déclaration de démission de Bouteflika d'avant-hier, en exigeant l'application immédiate des articles 7, 8 et 102 de la Constitution.

Réunissant hier après-midi les commandants des Forces, les commandants des régions militaires, le secrétaire général du MDN et les chefs des deux départements de l'Etat-Major de l'ANP, Gaïd Salah a rejeté le communiqué d'avant-hier attribué, selon lui, au président de la République : «Alors que le peuple algérien attendait avec impatience la satisfaction de ses revendications légitimes, parut en date du 1er avril un communiqué attribué au président de la République, alors qu'en réalité il émanait d'entités non constitutionnelles et non habilitées, ayant trait à la prise de décisions importantes concernant la phase de transition».

Le chef d'Etat-Major n'entretient ainsi aucun doute de l'usurpation de la fonction du président de la République dans la prise de décisions, notamment le dernier communiqué annonçant la démission d'Abdelaziz Bouteflika avant le 28 avril. Dès lors, le chef des Armées, Ahmed Gaïd Salah, considère ce communiqué irrecevable : «Dans ce contexte particulier, nous confirmons que toute décision prise en dehors du cadre constitutionnel est considérée comme nulle et non avenue».

«Un communiqué attribué au président de la République, alors qu'en réalité il émanait d'entités non constitutionnelles et non habilitées, ayant trait à la prise de décisions importantes concernant la phase de transition», dévoile ainsi Gaïd Salah qui semble avoir perdu patience des agissements de ces «entités non constitutionnelles».

Le général de corps d'armée, ayant souligné «avoir suivi, de près, les manifestations pacifiques, lors desquelles le peuple algérien est sorti exprimer des revendications légitimes», réitère son appel à la mise en application des articles 7, 8 et 102 de la Constitution, considérant «qu'aucune autre solution en dehors du cadre constitutionnel ne peut être envisagée».

Une démarche que le vice-ministre de la Défense nationale rappelle qu'elle a suscité l'approbation du peuple Algérien et, qu'à ce propos, il n'y a rien qui puisse justifier l'entreprise d'autres voies en dehors de la voie constitutionnelle. Malheureusement, regrette Gaïd Salah, «cette démarche a été accueillie par l'entêtement, la tergiversation et la sornioiserie de certains individus qui œuvrent à faire perdurer la crise et à la rendre plus complexe, avec comme seul souci la préservation de leurs intérêts personnels étroits, en se souciant peu des intérêts du peuple et de l'avenir du pays».

L'ANP, affirme son premier responsable, s'est engagée à «garantir la sécurité et la stabilité du pays et protéger le peuple d'une poignée de personnes qui s'est indument accaparée des richesses du peuple algérien», et qui «s'affaire à contourner ses revendications légitimes en fomentant des plans douteux, tendant à déstabiliser le pays et à l'entraîner dans le piège du vide constitutionnel».

La salve de Gaïd Salah contre «la bande des pilleurs des richesses nationales»

L'Etat-Major de l'ANP, à sa tête le vice-ministre de la Défense nationale, Ahmed Gaïd Salah, s'en est, par ailleurs, violemment pris à des personnes, sans les nommer, qui s'adonnent, selon lui, à de «vastes opérations de pillage et de dilapidation qu'a connues notre pays, ciblant ses potentiels et ses ressources économiques et financières».

Le général de corps d'armée, poursuit le communiqué du MDN, «s'est interrogé sur les moyens qui ont permis à cette poignée de personnes d'amasser des richesses immenses par des voies illégales et dans un court laps de temps, en toute impunité». Pour Gaïd Salah, ces personnes profitent «de leur accointance avec certains centres de décision douteux, et tentent ces derniers jours de faire fuir ces capitaux volés et s'enfuir vers l'étranger».

Il y a lieu d'indiquer dans ce contexte, souligne le chef d'Etat-Major, «que les décisions de poursuites judiciaires contre ces derniers émanent de la justice par le biais du procureur général, mû par son adhésion aux revendications populaires insistantes», et de souligner que «des décisions préventives ont été prises à l'encontre de certains individus, leur interdisant le déplacement jusqu'à l'accomplissement des procédures d'enquête, alors que les structures de compétence relevant du ministère du Transport ont mis en œuvre des mesures d'interdiction de décollage et d'atterrissage des avions privés

appartenant à des hommes d'affaires au niveau des aéroports du pays, conformément aux dispositions légales en vigueur».

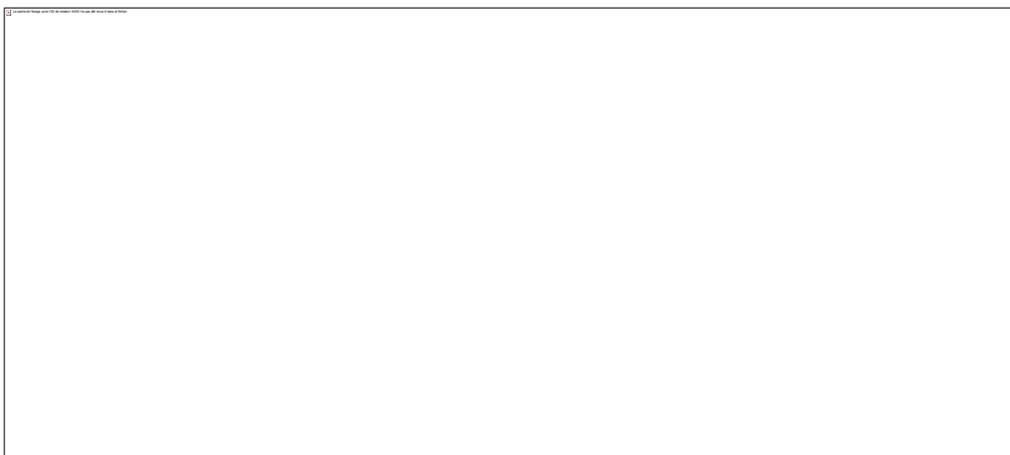
Encore une fois, Ahmed Gaïd Salah ne manque pas de réitérer son alignement avec le peuple algérien, étant lui-même, dit-il, un fils de ce peuple, et au vu «de la responsabilité historique qui m'incombe, je ne pourrai que m'aligner sur ce peuple dont la patience n'a que trop duré et qui a tant souffert des différentes épreuves. Car il est temps qu'il recouvre ses droits constitutionnels légitimes et sa pleine souveraineté», juge le chef de l'ANP.

«Je ne saurai me taire aujourd'hui sur les complots et les conspirations abjectes, fomentés par une bande qui a fait de la fraude, la malversation et la duplicité sa vocation. Aussi, je suis avec le peuple et à ses côtés pour le meilleur et pour le pire», s'est également engagé le général major, Ahmed Gaïd Salah.

La dépêche de kabyle 04/04/2019

PRÉSIDENTIELLE - Hier, dernier délais de dépôt des candidatures

Bouteflika candidat et annonce une présidentielle anticipée



Huit postulants ont déposé leurs dossiers de candidature à l'élection présidentielle du 18 avril prochain. Il s'agit d'Ali Zeghdoud, Abdelhakim Hamadi, Abdelaziz Belaïd, Adoul Mahfoud, Abdelkader Bengrina, Ali Ghediri et Abdelaziz Bouteflika.

Hier donc, à quelques heures de l'expiration du délai de dépôt, le Conseil constitutionnel a vu défiler le général à la retraite qui a déposé son dossier en milieu de matinée, en présence de son coordinateur de campagne, Me Mokrane Aït-Larbi. «J'ai le double des signatures prévues par la loi, dans 35 wilayas.

Malgré les difficultés, j'ai pu réunir les signatures», a déclaré le candidat Ghediri au sortir du Conseil constitutionnel. Quand à Rachid Nekkaz qui s'est déplacé hier vers 15h45 avec un léger retard sur le rendez-vous pris avec le secrétariat du Conseil prévu à 15h, aucune information n'a circulé sur le dépôt ou non de son dossier de candidature.

L'autre candidat à avoir déposé son dossier auprès du Conseil constitutionnel, est le président du mouvement El-Infitah, Omar Bouacha. Peu avant 16h30, un cortège de 8 fourgons long-châssis, contenant les formulaires de parrainage pour le candidat Abdelaziz Bouteflika est arrivé au siège du Conseil constitutionnel. Son représentant, le directeur de campagne, Abdelghani Zaâlane, lui, ne fera son apparition devant l'institution de Taïb Belaïz qu'aux environs de 19h25 pour y déposer officiellement le dossier de candidature de Bouteflika.

Le candidat déclaré, Ghani Mehdi, qui s'est déplacé lui aussi au Conseil constitutionnel, n'a pas pu déposer son dossier, n'étant pas muni de «la carte d'électeur et du certificat de nationalité», selon ses déclarations. «Je me retire pour des raisons bureaucratiques et politiques. On ne m'a pas donné la carte de vote et le certificat de nationalité, sous prétexte que mon père ne figure pas dans le registre de l'état civil», a-t-il déclaré face à la presse.

Et de souligner encore qu'il se «retire aussi parce que je suis du côté de la rue qui est contre le 5e mandat et cette mascarade électorale». Ghani Mehdi précise, par ailleurs, qu'il a demandé à voir le président du Conseil constitutionnel, mais que celui-ci a refusé de le recevoir. L'ancien chef du gouvernement et chef du parti Talaïe El-Hourriet, Ali Benflis, est allé au Conseil constitutionnel, sans toutefois y accéder, d'où il a annoncé son refus de participer, proposant un plan de sortie de crise.

«... Ma place ne peut être dans cette bataille électorale dont les conditions et le climat de tenue sont rejetés par le peuple. Le peuple a parlé et dit sa sentence, donc je ne peux que me soumettre à lui (...))», a-t-il déclaré. L'ancien candidat malheureux aux élections de 2004 a dit avoir «rassemblé plus de 121 000 parrainages». Benflis propose un plan de sortie de crise qui englobe notamment de retarder les élections de six mois et la formation d'un gouvernement d'union national qui préparera un scrutin présidentiel libre.

Le chef de HMS, Abderezzak Makri, après avoir longtemps entretenu le suspens et surfé sur plusieurs hypothèses, semble avoir tranché en faveur du retrait, puisqu'il a, dans la matinée d'hier, conditionné le dépôt de son dossier par le non-dépôt du dossier de candidature de Bouteflika. Etpuisque ce dernier a chargé le désormais ex-ministre des Travaux publics et des Transports de déposer le dossier en son nom, Makri ne peut qu'officialiser sa non-participation.

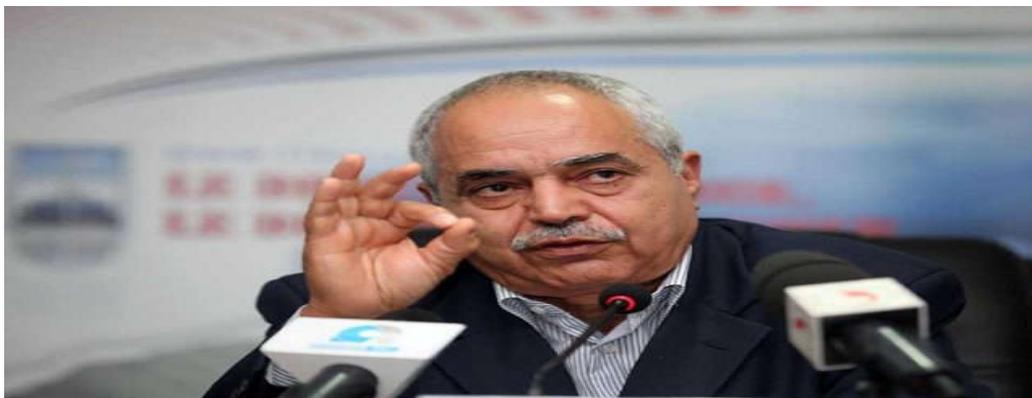
Avant-hier, c'étaient le président du Front Al-Moustakbel, Abdelaziz Belaid, le président du Parti de la victoire nationale (PVN), Adoul Mahfoud, et le président du mouvement El-Bina, Abdelkader Bengrina, qui ont déposé leurs dossiers de candidature auprès du Conseil constitutionnel. Ils ont été précédés, jeudi, par le président du parti du Rassemblement algérien (RA), Ali Zeghdoud, et le candidat indépendant Abdelhakim Hamadi. Le fait inattendu de cette élection est la défection de la cheffe du Parti des Travailleurs, Louiza Hannoun, qui nous a habitués à sa participation à toutes les joutes électorales.

M. A. T.

La dépêche de kabyle 01/04/2019

AHMED BENBITOUR, ancien chef du gouvernement

«Bouteflika n'est plus Président en raison de son état de santé»



«Le chef d'état-major de l'ANP, le général Gaïd Salah, qui appelle à l'application des articles 7, 8, et 102 de la Constitution pour une sortie de crise, fait pression sur le conseil constitutionnel qui n'a pas répondu assez rapidement», a indiqué l'ancien chef du gouvernement Ahmed Benbitour.

Intervenant hier sur les ondes de la chaîne III de la radio nationale, l'ancien chef du gouvernement estime que «c'est parce que Gaïd Salah a finalement compris que la rue était contre cette idée et que le Conseil constitutionnel n'a pas répondu assez rapidement qu'il a décidé de se référer aux articles 7 et 8 édictant que la souveraineté revient au peuple et que celui-ci possède les capacités constitutionnelles pour gérer ses institutions».

Évoquant, par ailleurs, les appels répétés des manifestants à la démission du président Bouteflika, l'ancien chef du gouvernement considère cette idée dépassée, parce que, souligne-t-il, Bouteflika «n'est plus président de la République compte tenu de son état de santé». M. Benbitour accuse, en outre, le pouvoir de Bouteflika d'avoir versé «dans l'autoritarisme, le patrimonialisme et le paternalisme», qui ont contribué, dit-il, à créer des «institutions affaiblies».

Abordant, en outre, la situation de l'économie algérienne, Ahmed Benbitour estime qu'elle a toujours fonctionné sur «la rente et la prédation des phénomènes», qui, selon lui, ont contribué à enfoncer l'économie dans la dépendance. Pour illustrer ses propos, il affirme que les factures d'importation sont passées de 12 milliards de dollars, en 2001, à 76 milliards en 2014 : «Nous sommes en pénurie de moyens de financement aujourd'hui et nous serons en pénurie des moyens de consommation, à partir de 2021», met-il en garde. «C'est cette situation, explique-t-il, qui a amené les Algériens à sortir dans les rues pour réclamer le changement», aidés dans cela par un instrument important qui est les réseaux sociaux.

Il appelle, à cet effet, la rue à se définir un objectif clairement établi et à décider qui sera son représentant, pour faire partir le système actuel de gouvernance et le remplacer. Il note, cependant, que le pays se trouve présentement «dans une impasse», les contestataires du système ne sachant pas comment agir pour faire partir celui-ci, alors que le pouvoir doit se faire à l'idée qu'il doit céder la place, en ne négociant que les modalités de son départ, «le plus rapidement possible». Le Conseil constitutionnel, poursuit l'intervenant, a hésité à appliquer l'article 102 de la Constitution déclarant l'état d'empêchement du président de la République, pour cause de maladie. L'ancien chef du gouvernement suggère de le contourner en respectant les règles constitutionnelles.

En recourant à l'article 7 et 8 de la Constitution, il est possible, selon lui, d'instituer une période transitoire de 8 à 12 mois, sans avoir à passer par la période de 45 plus 90 jours ni à confier nécessairement au président du Sénat la gestion de la transition, une option rejetée par les manifestants

La dépêche de kabyle 27/02/2019

Abdelmalek Sellal à la rencontre du mouvement associatif

«Bouteflika déposera sa candidature le 3 mars»



Le président de la République déposera sa candidature au conseil constitutionnel, le 3 mars prochain, a affirmé son directeur de campagne, Abdelmalek Sellal, hier. C'était lors d'une rencontre, à l'hôtel Riadh, avec le mouvement associatif.

Le directeur de campagne du candidat Bouteflika, faisant allusion aux manifestations de rue contre le 5e mandat, dira : «De quel droit peut-on s'opposer à la candidature d'un citoyen algérien ? Chacun a le droit de se porter candidat, c'est un droit constitutionnel pour tout Algérien et on doit respecter ce principe démocratique».

Il ajoutera : «Le moudjahid Abdelaziz Bouteflika a le droit de se présenter aux élections et c'est l'urne et le peuple algérien qui trancheront». Toujours dans le même sillage, Abdelmalek Sellal a assuré que la candidature de Bouteflika est une revendication populaire : «C'est le peuple qui a demandé la participation de Bouteflika», a-t-il affirmé. L'ex-Premier ministre soulignera la «popularité» du Président qui est en ascendance depuis 2014. Preuve en est, dira-t-il, «le nombre de signatures récoltées et l'affluence des Algériens et Algériennes qui se bousculent au portillon, venant d'horizons divers, dont les militants des quatre partis de l'alliance, à savoir le FLN, le RND, le TAJ et le MPA». «On est également soutenus par 20 partis non représentés au Parlement et par la majorité des organisations que je remercie, car ils ont renforcé notre volonté de gagner», dira-t-il encore, avant de lancer : «Yes we can ! Nous allons réaliser Inchallah son rêve. Nous pouvons tout affronter pour l'accompagner, parce qu'il est à la hauteur de cette responsabilité».

«Le pays se trouve dans un virage décisif et le mouvement associatif doit être un partenaire dans l'appel du candidat Bouteflika qui a évoqué les réformes politiques». Sellal a appelé le mouvement associatif à «participer à la Conférence nationale, pour consacrer la démocratie participative», affirmant que «cette conférence n'est pas réservée exclusivement aux partis politiques». «La citoyenneté est un droit et un devoir

et personne ne peut nier ce qui a été réalisé pour la consécration de cette citoyenneté»,
dira-t-il.

- Articles du Liberté :

Liberté 26-02-2019

SON DIRECTEUR DE CAMPAGNE, ABDELMALEK SELLAL, L’AFFIRME

«Bouteflika présentera son dossier de candidature le 3 mars»



Selon Abdelmalek Sellal, directeur de campagne du Président sortant, Abdelaziz Bouteflika «présentera son dossier de candidature le 3 mars prochain et le Conseil constitutionnel est souverain dans ses décisions».

Abdelmalek Sellal, qui réunissait des organisations de la société civile, à l'Hotel Ryadh, à Sidi Fredj, à trente kilomètres à l'ouest d'Alger, a ajouté que «nul n'a le droit d'empêcher personne à se représenter».

Liberté 11-02-2019

LA PRESSE FRANÇAISE «RAILLE» LA CANDIDATURE DE BOUTEFLIKA

«Nous avons fini par oublier son nom»



«En Algérie, Abdelaziz Bouteflika briguera un cinquième mandat successif le 18 avril. La candidature du président octogénaire à la santé précaire, paralysé et quasiment muet, n'a pas surpris la presse française lundi», a relevé ce matin l'agence de presse française l'AFP.

C'est «la fin d'un faux suspense», note le quotidien Libération dans un court article. «Pour les Algériens, c'est tout sauf une surprise dont ils semblent s'accommoder faute de mieux», confirme Le Parisien.

Mais si la presse française ne s'est pas montrée surprise par la candidature du Président Abdelaziz Bouteflika, elle n'a pas manqué non plus de «railler» celui qui est «élu sans interruption depuis 1999».

«L'avenir de l'Algérie, c'était et ce sera encore lui», raille l'éditorialiste des Dernières Nouvelles d'Alsace, rapporte l'AFP. «Diminué, la lippe figée, mutique en public depuis des années, Abdelaziz Bouteflika se succédera à lui-même si les circonstances lui prêtent vie et que les petits califes dans son dos cajolent les urnes comme il se doit», présume-t-il.

L'AFP rappelle que «le président algérien a été toujours élu avec plus de 80% des voix, soulevant à chaque fois des accusations de "fraude"».

«Il y a un chef au sommet de l'État algérien» et «depuis hier, il est très officiellement vivant», réalise Denis Daumin de La Nouvelle République, selon toujours l'AFP

«A force de ne plus le voir et de l'entendre moins encore, nous avons fini par oublier son nom. Il se nomme Abdelaziz Bouteflika et il a 81 ans», précise l'éditorialiste en rappelant que «l'illustre octogénaire n'a plus l'usage de ses jambes et peut-être pas toute sa tête».

"Inconfort"

Son âge et ses problèmes de santé n'en font pas moins le «favori» de la prochaine course, parie Jean Levallois dans La Presse de La Manche. Si l'hypothèse d'un abandon du pouvoir n'a jamais été d'actualité, celle d'éviter l'élection a été envisagée, croit savoir Le Monde.

«Signe toutefois de l'inconfort représenté par la perspective d'un cinquième mandat, l'idée d'une prolongation - consensuelle - du mandat (en cours) du président et d'un report de l'échéance électorale a été discutée au sein du pouvoir», selon le quotidien du Soir.

«Le but était d'éviter de revivre la campagne de 2014 qui avait été menée avec un candidat absent, incapable de s'adresser aux électeurs. L'option du report, intenable sur le plan constitutionnel, a finalement été rejetée», ajoute-t-il.

Le Figaro confirme: «Il y a quelques semaines, les choses ont bien failli prendre une tout autre tournure». Mais l'option du report «qui aurait permis de maintenir Bouteflika à son poste et aux différents courants du pouvoir de trouver un consensus sur la succession» a été finalement abandonnée.

En fait, Abdelaziz Bouteflika est-il lui-même «au courant» qu'il est «candidat à un cinquième mandat»? C'est la question que se posent deux militaires dans une caricature d'Alex, le dessinateur du Courrier Picard qui représente Bouteflika avachi sur son fauteuil roulant, selon toujours l'agence de presse française.

Liberté 31-10-2018

Après le mal, le pire

Les âmes sensibles ne veulent toujours pas y croire, les patriotes en doutent toujours, comme pour garder espoir, mais tout indique que l'on s'achemine inexorablement vers la candidature de Bouteflika à un cinquième mandat. Ni son état de santé, ni son âge, ni son règne déjà long de 20 ans ne semblent peser dans le «raisonnement» du régime. «Bouteflika est le candidat du FLN», vient d'asséner le secrétaire général de ce parti et «seul Bouteflika peut être un candidat du consensus», acquiesce un responsable du RND, comme pour confirmer l'option. Ces deux affirmations n'indiquent pas seulement que Bouteflika sera candidat en 2019. Elles annoncent aussi et surtout qu'il restera bel et bien chef de l'État au-delà de cette date. Et jusqu'à ce que mort s'ensuive, c'est le cas de dire. Autant dire, donc, que le jeu est d'ores et déjà verrouillé et que l'élection est déjà jouée. Du déjà vu, certes, mais cette fois, le coût en sera sans doute beaucoup plus élevé. Les commentaires que l'option du maintien de Bouteflika au pouvoir inspire aux observateurs étrangers en donnent certainement un avant-goût.

On voit déjà, ainsi, que la candidature de Bouteflika pour un cinquième quinquennat, à peine annoncée, et quoi que de manière officieuse, écorche gravement l’image du pays à l’étranger. Nous parlons pourtant, ici, de ce chef de l’État qui, à l’entame de son premier mandat, jurait qu’il allait s’employer à redorer le blason de l’Algérie et à lui faire retrouver sa place et sa voix dans le concert des nations. Voilà d’ailleurs une formidable contradiction qui fonde cette terrible question que se pose le magazine Marianne : “Bouteflika sait-il qu’il se représente ?” Redorer le blason de l’Algérie, c’est raté depuis quelque temps déjà, certes, et c’est sans doute cela qui aide les “esprits éclairés” du régime à oser : l’image du pays étant déjà sérieusement détériorée, notamment ces cinq dernières années, il n’y a pas lieu de craindre qu’elle prenne encore un coup. Le mal est fait et on y a survécu ; on peut donc s’enfoncer un peu plus dans la même voie, en espérant que le mur est encore loin devant. Un peu comme si le quatrième mandat appelait le cinquième... La logique du pire prend ici tout son sens. Et ne laisse aucune place ni aucune chance à celle du bon sens.

Liberté 11-03-2019

LES ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES REPORTÉES

Bouteflika renonce au 5e mandat



Le président de la République Abdelaziz Bouteflika a adressé lundi un message à la nation dans lequel il a annoncé le report de l’élection présidentielle du 18 avril 2019, et sa décision de ne pas briguer un 5ème mandat à la magistrature suprême, rapporte ce lundi l’APS.

«Le président Bouteflika a également annoncé la tenue de l’élection présidentielle dans le prolongement de la conférence nationale inclusive et indépendante ainsi que la formation d’un gouvernement de compétences nationales », ajoute la même source.

Liberté 03-11-2018

Limites

Les images du Président diffusées à l’occasion du 1er Novembre confirment, pour ceux qui en doutent ou pour les optimistes zélés parmi les soutiens au 5e mandat, que le système a atteint ses limites. Biologiques, même serait-on tenté de dire. Elles confirment, encore une fois, qu’il est dans l’impasse. Ce que nous dit tout haut le porte-parole du RND qui avoue son incapacité à dégager un consensus autour d’un autre candidat. Autrement dit, le système n’a pas de candidat dans ses pleines capacités pour succéder à Bouteflika, sérieusement diminué comme on l’a vu sur ces images “parlantes” du 1er Novembre. Ce que les soutiens du chef de l’État ne disent pas — oseront-ils le dire d’ailleurs ? —, c’est que ce système, qui a muté entre-temps, est d’abord celui de Bouteflika, qu’il a bâti durant ses vingt ans de règne. Non seulement il a concentré tous les pouvoirs entre ses mains, mais il l’a complètement reconfiguré. Et du coup, depuis sa maladie, c’est tout le pays avec ses institutions qui est impacté. Pire, ceux censés représenter la face visible de ce système sont eux-mêmes englués dans ses contradictions qu’ils sont incapables de dépasser ou de surmonter. Sont-ils aussi incapables de créer un consensus autour d’un candidat alternatif à l’actuel. D’où leur choix de l’emballage sémantique de la “continuité” pour mieux vendre le 5e mandat... en attendant une hypothétique régénération du système. Ce qui est improbable dans son état actuel et au vu des considérables dégâts qu’il a provoqués dans le pays, allant de la scène politique, à l’économie, en passant par tous les segments de la société. Leur appel à ce mandat de plus ou de trop, c’est selon, que même les chancelleries et la presse internationale commentent avec “ironie”, et les aveux des partis de la majorité sur la question du “seul consensus” trouvé, ressemble à une volonté délibérée de maintenir encore en otage le pays. Car étant lui-même désormais otage de sa propre stratégie d’enfermement qui l’a finalement ankylosé.

- *Articles d’El moudjahid :*

EL MOUDJAHID10-11-2018

Continuité

Les partis de la majorité présidentielle, regroupant quatre formations politiques, sont convenus de formaliser leurs relations dans le cadre d’une coalition de soutien au Président de la République. Auparavant, des organisations patronales et syndicales des secteurs public et privé avaient exprimé leur adhésion à l’initiative de constitution d’un Front populaire solide — auquel le Président Bouteflika avait appelé dans son message du 20 août dernier —, et l’appellent à poursuivre son œuvre, au regard des résultats considérables et qualitatifs réalisés au cours de sa gouvernance. En effet, force est de reconnaître que, depuis son accession à la magistrature suprême en 1999, l’action du Chef de l’État n’a pas dévié d’un iota, et s’inscrit, avec la même

détermination, dans le sens de la poursuite et de la concrétisation de son programme de développement. Cette action a été menée inlassablement, concomitamment à un laborieux travail diplomatique dans les arènes internationales qui a permis de redorer l'image de l'Algérie, et saluée par de nombreuses institutions. Cette action vise donc à consacrer pleinement la consolidation de la démocratie sociale dans le respect de nos valeurs arabo-islamiques et des libertés individuelles qui constituent les fondements de notre société. Les réformes tous azimuts, menées avec détermination et sans discontinuité, sont marquées au coin par l'impérieuse nécessité de laisser aux générations à venir, un pays stable, un et indivisible, à même d'amortir les chocs des grandes mutations mondiales. Réduction de la dette et de la dépendance des hydrocarbures, diversification de l'économie, constituant, entre autres priorités, les grands chantiers du programme de développement initié par le Président Bouteflika. Autre grand sujet de ce programme, l'emploi des jeunes, pour lequel, indéniablement, des efforts colossaux sont menés, notamment par la mise en œuvre de mécanismes d'insertion qui ont prouvé leur efficacité à l'épreuve du terrain et ont même suscité l'intérêt d'organismes internationaux. Sur un autre plan, tout aussi important, peut-on nier les colossales opérations de construction de logement à travers tout le pays, que peu de pays ont menées avec une telle ampleur ? Tout cela, à n'en point douter, n'aurait pu se réaliser sans le retour de la paix et de la stabilité qui sont le fruit de la réconciliation nationale, que le Président a mise en œuvre avec un courage politique et un esprit patriotique qui lui ont valu la reconnaissance du peuple et l'admiration de nombreux pays.

EL MOUDJAHID

EL MOUDJAHID 04/03/2019

Devoir ultime

À quelques heures de l'expiration du délai du dépôt des dossiers de candidature auprès du Conseil constitutionnel, sept postulants à la présidentielle du 18 avril se sont manifestés. Le huitième, c'est le Président Bouteflika, qui, dans une lettre adressée à la nation, hier, répond aux inquiétudes de ses compatriotes et prend des engagements fermes. À tous ceux qui demandent un changement politique, il déclare qu'au cas où il est élu, il prendra en charge une telle aspiration en lui donnant un contenu concret, avec un calendrier précis, à savoir la tenue d'une conférence nationale de consensus, animée par des personnalités indépendantes, ouverte à toutes les formations politiques, sans exclusion aucune, sur le même pied, dont l'objectif est de débattre librement, de dégager une plateforme politique, économique et sociale, et de proposer une réforme constitutionnelle à la hauteur des attentes du pays. À l'issue d'une telle rencontre, des recommandations pratiques doivent être adoptées pour permettre à l'Algérie de poursuivre, dans la stabilité et la sérénité, sa marche pacifique vers davantage de démocratie et de progrès. Les mots utilisés par le Chef de l'État sont assez forts, et traduisent une détermination et une conviction de réformer le système politique, d'élaborer une nouvelle Constitution qui sera soumise à l'approbation du peuple par voie référendaire et d'organiser une élection présidentielle anticipée à laquelle il ne serait pas candidat, assurant sa succession dans la sérénité et la stabilité, des acquis majeurs auxquels il tient par-dessus tout. Oui, il promet l'avènement d'une deuxième République, où les élections seront l'œuvre d'une institution indépendante qui aura la

responsabilité exclusive, de les organiser dans les meilleures conditions possibles de liberté et de transparence. Dans cette lettre à la nation, le Chef de l'État exprime son devoir ultime au service de l'Algérie et de son peuple de quitter le pouvoir avec les honneurs, tout en jetant les bases «d'une nouvelle république algérienne». Avec une grande sincérité dans le ton, et une honnêteté et une franchise dans les convictions, il lance ici un appel fraternel et solidaire : «L'Algérie est le plus grand honneur qui m'ait été fait tout au long de ma vie (...) Je vous invite instamment à écrire ensemble une nouvelle page de notre histoire en faisant de l'échéance électorale du 18 avril prochain, l'acte de naissance d'une nouvelle république à laquelle le peuple algérien aspire.» Un tel message d'espoir jaillissant du cœur et fruit de la raison, fédérateur, rassurant et d'une grande portée politique et historique, est celui d'un homme qui n'aime pas la surenchère et la polémique stériles, qui a le sens de l'État et qui place la dignité de ses compatriotes et les intérêts de l'Algérie au-dessus de tous. Oui, un homme qui n'a pas d'autre ambition que d'assurer une succession réussie et paisible, et de voir l'Algérie avancer vers davantage de démocratie et de progrès qui ne compte que sur elle-même pour surmonter toutes les épreuves et relever tous les défis.

EL MOUDJAHID

EL MOUDJAHID 24/02/2019

FLN : « Décisions courageuses du président Bouteflika durant son mandat »

Le coordinateur de l'instance dirigeante du FLN, Mouad Bouchareb, a réitéré, hier, le soutien inconditionnel des militants et des cadres de son parti au Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, et leur attachement à sa candidature à l'élection du 18 avril 2019.



Le coordinateur de l'instance dirigeante du FLN, Mouad Bouchareb, a réitéré, hier, le soutien inconditionnel des militants et des cadres de son parti au Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, et leur attachement à sa candidature à l'élection du 18 avril 2019.

Lors d'une rencontre régionale tenue à l'auditorium du Centre des Conventions d'Oran et à laquelle ont assisté les mouhafed de plusieurs wilayas, les cadres dirigeants et les militants du parti, Mouad Bouchareb a estimé que l'élection du 18 avril sera un rendez-vous pour le renouveau et l'avenir du pays, car, dit-il, elle débouchera directement sur l'ouverture d'un grand chantier de réformes dans le cadre d'une conférence nationale inscrite au programme du Président. Selon Mouad Bouchareb, une victoire écrasante du Président Abdelaziz Bouteflika à la prochaine élection, ne fait aucun doute, car dit-il «il est le candidat du peuple». Le coordinateur de l'instance dirigeante du FLN est revenu longuement sur certaines décisions politiques qu'il a qualifiées de «courageuses et historiques» ayant marqué le bilan du Président Abdelaziz Bouteflika, parmi lesquelles, la réconciliation nationale, la nationalisation et puis l'officialisation de la langue tamazigh, l'instauration de Yennayer en tant que fête nationale, la promotion du statut de la femme ayant favorisé et augmenté sa représentativité aux instances électives nationales et locales et aux hautes institutions de l'Etat et la dépénalisation du délit de la presse. Le responsable du parti a, aussi, passé en revue le parcours diplomatique du Président de la République, le qualifiant d'artisan principal d'un nombre d'accords internationaux ayant contribué à l'instauration de la paix et de la sécurité dans la région arabe dans les années 1970. Il a, par ailleurs, mis en garde contre «les manœuvres de certains aventuriers qui tentent de semer la fitna», en précisant, toutefois que la Constitution algérienne garantit à l'ensemble des citoyens le droit de s'exprimer en toute liberté et les jeunes, poursuit-il, ont le droit d'exprimer leur mécontentement dans le cadre du respect de la loi.

Amel Saher

EL MOUDJAHID 20/02/2019

Présidentielle 2019, Nécessité de continuité de la gouvernance du président Bouteflika : Bâtir une Algérie forte

Lors de sa rencontre avec l'Union nationale des femmes algériennes (UNFA), M. Abdelmalek Sellal, directeur de la campagne électorale de M. Bouteflika pour la prochaine présidentielle, a défendu, arguments à l'appui, la nécessité de continuité de la gouvernance du Président de la République pour les années à venir.



Lors de sa rencontre avec l'Union nationale des femmes algériennes (UNFA), M. Abdelmalek Sellal, directeur de la campagne électorale de M. Bouteflika pour la

prochaine présidentielle, a défendu, arguments à l'appui, la nécessité de continuité de la gouvernance du Président de la République pour les années à venir.

«L'Algérie a encore besoin du Président Bouteflika», a-t-il dit. «C'est le plus indiqué pour gérer cette phase délicate qui doit déboucher sur une transmission du témoin à la génération postindépendance», a-t-il ajouté. Une phase sensible en effet qui recommande de l'expérience, de la clairvoyance et de la compétence, et selon M. Sellal, le Président de la République réunit tous ces atouts. Un propos qui tient lieu de vérité indéniable, eu égard au parcours hors pair qui est celui de M. Bouteflika, dont la carrière politique a été entamée dès le jeune âge. Une carrière jalonnée par des étapes phare et des prises de position restées historiques, autant dans les annales de la diplomatie, que dans le domaine de la gouvernance d'un pays où il a remédié, par une vision judicieuse, au fléau de la violence terroriste et enclenché un processus de développement ambitieux ayant permis de remettre l'Algérie sur la voie du progrès et de la modernité. «Les données actuelles prouvent que la présence de Président Bouteflika est indispensable à la tête du pays.» Des données qui sonnent comme de véritables défis qu'il faudrait absolument relever au double plan interne et externe. Ils sont surtout liés, comme l'a déjà indiqué M. Bouteflika, dans son message de candidature, «à la consolidation d'une société de progrès, de justice et d'équité, politiquement consensuelle et socialement inclusive, fondée sur une économie productive et compétitive, progressivement débarrassée, au plan budgétaire et financier, de la dépendance excessive à l'égard des hydrocarbures». En d'autres termes, conforte M. Sellal, «le Président de la République ne demande pas plus que d'achever son programme, pour permettre à l'Algérie de vivre dans la paix et la sérénité». Les grandes lignes de son programme, à mettre en œuvre s'il est élu, traduisent sa volonté d'édifier une Algérie forte, à travers l'approfondissement des réformes déjà engagées dans divers domaines, et ce dans le but de consolider l'ancrage des institutions de l'État et de bâtir une Algérie forte aux plans politique, économique et social. Les objectifs de ces réformes ont été, rappelle-t-on, clairement définis dans le même message, où il a, notamment, mis l'accent sur la nécessité d'impulser une nouvelle dynamique de croissance plus dense et plus compétitive. «À cette fin, tous les changements nécessaires devront être introduits sans dogmatisme aucun, avec le concours du secteur public, du capital privé national et du partenariat étranger, et avec comme seule référence l'efficacité et la performance, la création d'emplois et l'augmentation des revenus du pays», avait en effet expliqué M. Bouteflika. Il avait également insisté sur la pérennisation de notre système de protection sociale et la promotion des principes de justice et d'équité. Le message de candidature du Président Bouteflika a été d'une clarté limpide, a soutenu M. Sellal, lors de cette rencontre. «Immédiatement après la présidentielle, et s'il est élu, il organisera une conférence nationale, et, à ce sujet, je tiens à rappeler que toutes les parties, tous les Algériens y seront associés. Elle sera ouverte même à l'opposition», conclut-il. Karim Aoudia

- *Articles d'El watan :*

El watan 05/11/2018

Etat de santé de Bouteflika : Un 5e mandat, est-ce sérieux ?



[SAID RABIA](#)

C'est entièrement surréaliste, cette histoire du 5^e mandat. Entre l'image d'un chef d'Etat très malade, très fatigué et donc loin d'exercer les fonctions présidentielles – on n'a pas besoin de l'avis d'un médecin pour le constater – et les ambitions qu'on lui prête, il y a un océan d'incompréhension, une profonde consternation devant une situation kafkaïenne que le bon sens ne peut admettre.

Aucun esprit en possession de toutes ses capacités de discernement, d'un minimum de logique, nourrissant un brin de patriotisme envers ce pays arraché au prix d'énormes sacrifices des mains du colonialisme ne peut admettre que Abdelaziz Bouteflika, dans l'état de santé qui est le sien, peut encore présider aux destinées de l'Algérie. Il faut être mentalement fou et intellectuellement amoindri pour accepter le plan de ceux qui ont tiré profit de son règne et qui veulent à tout prix rester au pouvoir. Si leur «projet» se réalise, on sera indéniablement dans une situation de coup de force, de coup d'Etat et de spoliation de la volonté populaire. Un acte en violation avec la Constitution, et politiquement immoral.

Le président Bouteflika peut-il satisfaire aux exigences constitutionnelles de présentation d'un certificat médical délivré par des médecins assermentés attestant de ses capacités à assurer les fonctions de président de la République ? Bien évidemment non. Est-il à même de satisfaire à l'obligation qui impose que *«les déclarations de candidature à la présidence de la République sont déposées par le candidat (...) auprès du secrétariat général du Conseil constitutionnel»* ? Tous les Algériens peuvent bien constater que l'état de santé du chef de l'Etat ne le permet pas. Pourquoi alors veut-on imposer un 5^e mandat à un Président qui a assurément cessé d'accomplir les tâches que lui confère la Constitution depuis bien longtemps ?

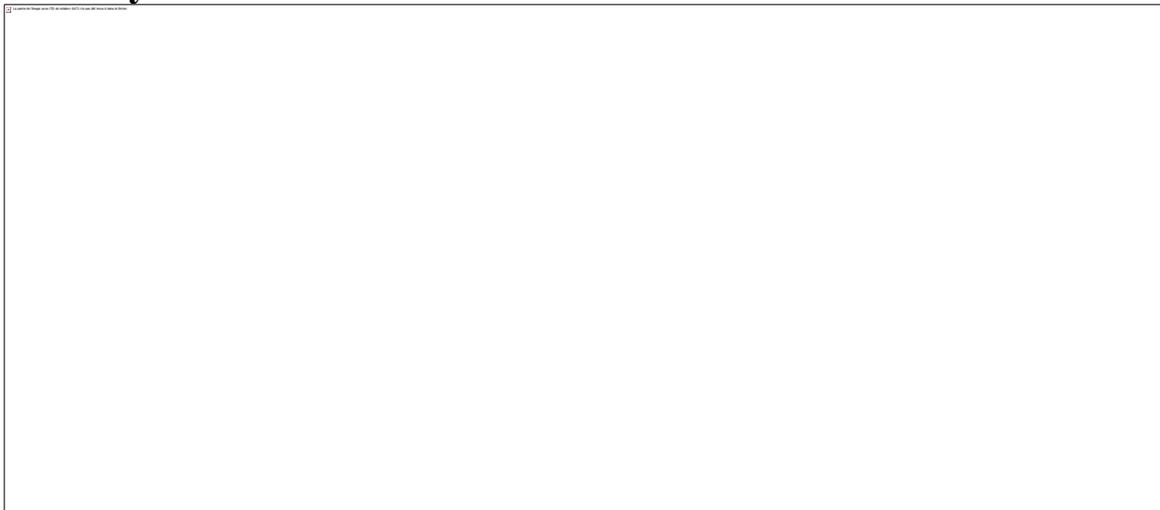
«Le projet» des partis du pouvoir – le Front de libération nationale (FLN) mené par Ould Abbès, du Rassemblement national démocratique (RND) mené par l'actuel Premier ministre Ahmed Ouyahia – et ceux qui les soutiennent est techniquement irréalisable et surtout dangereux pour le pays, même s'ils prétendent le contraire en estimant que «*la continuité et le maintien du président Bouteflika sont la seule voie qui garantisse la stabilité*». Qui peut croire une telle niaiserie ? Un grave mépris à l'endroit des Algériens et une intolérable insulte à leur intelligence. Ces mêmes Algériens qui ont donné une grande leçon de conscience politique à travers un boycott massif et historique lors des dernières élections législatives.

Plus conscients que ceux qui veulent les enfermer dans un mortel statut émaillé d'une succession d'échecs économiques qui maintiennent le pays dans la dépendance vis-à-vis des hydrocarbures, incommensurable don de la nature, mais richesse aléatoire, et dans l'archaïsme politique qui cale l'Algérie dans un despotisme éhonté empêchant la régénération du personnel politique et entravant la mise en place d'une véritable gouvernance, moderne et respectant les grandes valeurs démocratiques. Au-delà des écueils juridico-politiques pour satisfaire aux exigences des lois du pays en matière de candidature, de répondre aux obligations qu'impose le processus de l'investiture, et l'immoralité d'imposer la candidature d'un Président sortant, empêché d'exercer ses pouvoirs par la maladie, a-t-on aussi pensé à l'après-élection présidentielle ?

Quand on aura violé les lois, la Constitution et la morale politique, imposer le chef de l'Etat pour un 5^e mandat, qu'advient-il d'un pays qui aurait pu faire valoir ses atouts économiques et de sa jeune population et se placer parmi les nations les plus développées et les plus modernes ? L'Algérie se retrouvera assurément avec un Président absent et des centres de décision opaques et dilués et surtout avec le risque de rejouer les élections en raison de son incapacité avant les échéances de 2024. Qui a intérêt à aller dans cette direction ? Ceux qui sont dans une logique de pouvoir et non pas de construction.

El watan 26/02/2019

Forte mobilisation des jeunes contre le 5e mandat : Le visage flamboyant des manifs



Les jeunes ont été en première ligne de la manifestation historique du 22 février dernier et de toutes les manifs anti-5e mandat. Ils sont le visage flamboyant de cette insurrection pacifique (Photo : Sami K)

[MUSTAPHA BENFODIL](#)

Dimanche 24 février, place Audin. Il est presque 16h. Alors que la manif à laquelle avait appelé le mouvement Mouwatana était censée se terminer vers 14h, des vagues incessantes de manifestants anti-5e mandat, des jeunes pour la plupart, venaient à chaque fois rallumer la flamme de la contestation citoyenne.

Si bien que le cœur battant d'Alger a continué à gronder tout au long de ce dimanche jusqu'en fin de journée. On peut l'affirmer pour être restés avec eux jusqu'au bout : c'étaient à chaque fois de petits groupes dominés par des visages juvéniles qui allaient hurler dans la gueule des flics : «Hadha echaâb la yourid Bouteflika we Saïd» (Ce peuple ne veut pas de Bouteflika et Saïd) ou encore : «Makache el khamssa ya Bouteflika/Djibou el BRI ou zidou essaïqa» (Il n'y aura pas de 5e mandat Bouteflika, ramenez la BRI et les forces spéciales). Lors des manifestations épiques du 22 février, on a pu là aussi constater l'implication massive, flamboyante, des jeunes, dans l'animation de cet immense soulèvement pacifique qui a pris désormais les contours d'un acte populaire fondateur.

Ainsi, au moment où d'aucuns parlent d'une désaffection de la population des moins de 30 ans pour la chose politique, du désenchantement de nos jeunes concitoyens, de leur «dépolitisation», voilà que cette mobilisation exceptionnelle de la jeunesse DZ avec

tous ses compartiments (étudiants, chômeurs, blogueurs, militants associatifs, membres de clubs de supporters, «bleus» en politique, ex-harraga...) vient nuancer un avis présomptueux, quand elle n'apporte pas carrément un cinglant démenti à un discours qui, à l'opposé du «jeunisme», dénie aux jeunes toute capacité à porter un grand dessein national.

«Je suis né en 1999 et je n'ai connu que Boutef»

Wassim, 20 ans, bouille avenante, imberbe, vêtu d'un sweat-shirt gris, le chef coiffé d'une casquette noire, est étudiant en 2^e année management à Ben Aknoun. Il fait partie d'un groupe de jeunes manifestants, dont des lycéens de 16-17 ans.

Ils ne sont guère pressés de rentrer chez eux, malgré le déploiement imposant des forces de l'ordre qui ont bouclé hermétiquement la rue Didouche Mourad, appuyés par des contingents de flics en civil. Repoussés par des policiers excédés, Wassim et ses camarades se rabattent sur la rue Mustapha Ferroukhi (ex-Richelieu) où nous l'avons rencontré.

Loin de céder à la panique, il scande avec conviction : «Makache ouhda 5 !» (Pas de 5e mandat) ou encore : «Silmiya ! Silmiya» (manifestation pacifique) au moindre soupçon de dérapage. Wassim nous confie que c'est la première fois qu'il participe à une manif. «C'est un sentiment très fort», décrit-il de sa voix douce, un brin ému.

Cela fait plus de deux heures qu'il bat le pavé sans répit. «Vendredi, je ne suis pas sorti. Mais quand j'ai vu les images, j'ai regretté de n'avoir pas été de la fête.

J'ai décidé de me rattraper à la prochaine sortie. C'est pour ça que je suis là», explique-t-il en précisant qu'il avait quand même assisté aux cours de la matinée.

Hasard de calendrier : Bouteflika est arrivé au pouvoir l'année même où Wassim est venu au monde : «Il se trouve que je suis né en 1999. J'ai ouvert mes yeux sur le portrait de Bouteflika et il est toujours là», résume-t-il subtilement. «Et ça fait maintenant six ans qu'on ne l'a pas vu. C'est inadmissible ! » Notre jeune étudiant n'est pas très favorable à un encadrement des manifs : «Il faut que ça reste spontané.

On ne croit ni au pouvoir ni à l'opposition», assène-t-il. Cependant, il nous confie : «J'aime bien Nekkaz, il est sympathique. Mais celui dont j'apprécie vraiment le programme et pour qui je serai prêt à voter, c'est Ghani Mahdi. Mais pour qu'on puisse voter librement pour le candidat de notre choix, il faut que Bouteflika parte. Il a confisqué l'avenir de la jeunesse.

S'il reste encore, tous les jeunes voudront quitter le pays.» Wassim nourrit de grands espoirs dans le mouvement citoyen dont il est désormais l'un des acteurs : «Pendant le

4e mandat, la contestation était faible. Cette fois, c'est tout le peuple qui s'est soulevé. Je pense que ça va faire bouger les choses», prédit-il avec optimisme.

«On ne veut pas d'une monarchie !»

A quelques mètres de là, près des arrêts de bus de la place Audin, une discussion animée fuse entre un groupe de jeunes et un vieux monsieur élégamment habillé, arborant des lunettes noires, qui avait l'air d'exprimer une opinion contraire. «Moi-même j'ai un fils titulaire d'un mastère 2 en électronique et qui ronge son frein toute la journée à la maison.

Si sa maman ne glisse pas quelques pièces dans sa poche, il serait totalement fauché», se justifie-t-il pour dire qu'il partage leur détresse.

Un jeune dans la trentaine résume son propos en martelant : «Tonton, nous, tout ce qu'on demande, c'est makache malakiya (pas de monarchie). L'Algérie est une République et on veut qu'elle redevienne une République, point barre !» Un autre enchaîne : «Qu'il (Bouteflika) prenne tout l'argent qu'il veut, qu'il aille se soigner avec à Genève et qu'il y reste.

Yakhtina bark (pourvu qu'il nous foute la paix !)» Un homme d'un certain âge, qui était juste de passage, se joint à l'attroupement et accable les jeunes frondeurs en assénant d'un ton furibard : «C'est un plan sioniste ! L'Algérie est le dernier pays qu'Israël n'a pas réussi à déstabiliser !»

Un sentiment partagé par ce badaud, dans les 22 ans, posté à quelques pas de là. «Tout ça c'est beau, mais j'ai peur que ça bascule dans la violence et le chaos», prévient-il. «C'est comme ça que ça a commencé en Syrie. Au début, c'était pacifique, après, il y a eu la répression du régime qui a poussé au pourrissement. Je crains qu'il ne nous arrive la même chose.»

«C'est aussi un acte de féminisme»

Lamis, 17 ans, est lycéenne. Elle avait pris part, elle aussi, au mouvement de protestation auquel avait appelé Mouwatana.

Depuis vendredi, elle ne rate aucune occasion pour faire entendre sa voix et faire parler sa fureur libertaire. Buvant les flots de cet air enivrant même pollué par les lacrymos, elle ne veut pas en perdre une miette. «Vendredi, j'ai marché du Champ de manœuvres au Square», confie-t-elle fièrement.

A voir les étoiles qu pétillent dans ses yeux rieurs, on devine que la magie de ce moment fondateur opère encore. Pour elle, sortir manifester, c'est «avant tout un acte de féminisme». «Pourquoi seuls les garçons ont le droit de donner leur avis ? Je pense

qu'une femme a aussi le droit le plus légitime d'exprimer son opinion» plaide-t-elle avec énergie.

Et de faire remarquer : «La population algérienne était terrorisée par ce qui s'est passé durant la décennie noire», ce qui l'a empêchée d'agir plus tôt, notamment lors du 4e mandat et la névrose autocratique du président sortant. Le «22 février», c'est presque une deuxième indépendance à ses yeux, même s'il est encore tôt pour les grandes phrases. «On a vécu 20 ans de dictature sous Bouteflika. Depuis que je suis née, c'est lui qui tient le pouvoir. Je suis pour une deuxième Algérie indépendante», revendique la jeune militante.

Contrairement à Wassim qui nous disait préférer les manifs sans leadership, Lamis ne fait pas de différence entre actions spontanées et protesta encadrée. Elle appelle à l'union sacrée jusqu'au départ du Président invisible : «Quand on manifeste, on a tous le même slogan à la bouche : “Makache 5e mandat !” On a donc tous le même but, alors pourquoi se diviser ? Il faut militer contre le 5e mandat jusqu'au bout. Mon père me dit : il n'y avait pas autant de harraga durant les années du terrorisme comme au temps de Bouteflika. On a besoin d'un changement impératif. On a besoin d'un printemps.»

Les étudiants entrent dans l'arène

Khaled, 23 ans, barbe de trois jours, traits fins, corps élancé, est étudiant en 3e année biologie à la fac centrale. Natif de La Casbah, Khaled respire les vibrations telluriques d'Alger et ses profondes pulsations populaires. Rencontré lui aussi sur la place Audin, il a été très actif durant toutes les dernières manifs et coordonne par téléphone avec un de ses camarades de fac la préparation des manifestations étudiantes prévues pour aujourd'hui. La date, l'heure et le lieu sont déjà fixés. «On n'a pas encore diffusé l'info, on fait circuler ça entre nous via messenger», glisse-t-il.

Khaled était en première ligne lors des grandes manifestations de vendredi dernier. Son background politique, il dit le tenir de son grand-père, mort en chahid dans le Constantinois, et son père, également militant nationaliste qui a participé activement à la Guerre de Libération nationale, aujourd'hui décédé. Il puise ainsi son inspiration dans ce long combat filial qui a cultivé en lui ce goût pour la justice et cet attachement viscéral à la dignité humaine.

«Ce que j'ai remarqué cette fois-ci, analyse-t-il, c'est la haute conscience du peuple. La preuve, les gens n'ont pas cassé. Ils ont manifesté dans le calme.» Et de nous avouer : «Honnêtement, je ne m'attendais pas à ce qu'il y ait autant de monde. En fait, c'est quand le mot d'ordre “silmiya” a circulé en insistant sur le fait que la manif était pacifique, que les gens ont commencé sérieusement à sortir.»

«Il faut faire partir tout ce système»

Vendredi dernier, Khaled s'est rendu à la Grande-Poste vers 13h. Dès les premiers cortèges, il s'est empressé de poster quelques images via son smartphone : «Même si la connexion était mauvaise, j'ai essayé de faire un live Facebook.

Et ceci a encouragé les gens de mon entourage qui étaient au début sceptiques. Moi je touche au théâtre, j'ai des amis artistes. Ils étaient un peu méfiants. Au début, l'élite était hésitante à cause justement de la crainte de violences. Quand ils ont vu les premières images et constaté que la manif se déroulait dans le calme, là, ils ont décidé de rejoindre nos rangs.» «La casse, c'est ça qui tue n'importe quel mouvement», décrypte-t-il en fin connaisseur des mouvements de foule.

Pour lui, le fait d'agiter le scénario du «chaos libyen» ne marche plus. «Notre peuple a montré un haut niveau de maturité. Quand un jeune était sur le point de lancer une pierre, les gens l'arrêtaient avant la police.» D'après lui, il faut continuer à harceler la citadelle présidentielle et festoyer sous les remparts du système : «ça ne va rien donner, si on ne remet pas ça. Il faut impérativement occuper El Mouradia, c'est le lieu symbolique du pouvoir», répète-t-il.

Il ajoute d'un ton lyrique et néanmoins déterminé : «Ils ont beau affamer ce peuple, il ne s'arrêtera pas en si bon chemin. Mon grand-père est mort en chahid et mon père était moudjahid pour qu'on vive dans la dignité. Ils ne sont pas morts pour ça. Eddem âmro ma yiwali ma (le sang ne se mue jamais en eau).» S'agissant des étudiants, il affirme avec ardeur : «Les étudiants se sentent plus que jamais concernés. Ils ont certes des positions différentes, mais ils ont tous un point commun : on ne veut plus de ce pouvoir !» Il poursuit avec la même ferveur : «Ramenez qui vous voulez, même quelqu'un de chez vous s'il le faut. On veut juste qu'il marche et qu'il parle à son peuple.

Arrêtez de nous prendre pour des imbéciles.» Hormis la casse, ce qui nuit aux manif, pense notre fougueux justicier, «c'est le fait de les encadrer politiquement» en désignant précisément les appareils partisans et les politiciens «siglés». «Le premier parti aujourd'hui en Algérie, c'est les réseaux sociaux», dit-il.

Le jeune leader se projette déjà dans la manif de vendredi prochain, le 1er mars, qui drainera, gage-t-il, plus de monde. «Le choix du vendredi n'est pas un marqueur islamiste. C'est simplement parce que beaucoup de gens observent la prière du vendredi.

C'est juste un repère, ni plus ni moins.» En fin stratège, Khaled conseille : «Laissons l'idéologie de côté, ki nefrouha on en reparlera. Il faut parer au plus urgent. Et l'urgence, c'est de dire non à ce pouvoir. Il faut que tout le système parte, pas seulement Bouteflika. Il faut faire partir tout ce système.»

El watan 29/10/2019

Les scénarios du pire

[ALI BAHMANE](#)

L'Algérie politique, un théâtre d'ombres à ciel ouvert et une poudrière intérieure. Alors qu'elle est censée produire du droit et du contre-pouvoir, donc de la démocratie, l'Assemblée nationale ne ressemble plus qu'à une structure croupion : à sa tête, deux présidents, l'élu légal poussé vers la porte de sortie par un coup de force orchestré par les partis politiques de la majorité présidentielle, qui a placé un de ses fidèles.

L'institution plonge désormais dans l'illégitimité la plus totale, alors qu'elle traîne derrière elle un lourd déficit historique. Cette crise en cache une autre, tout aussi grave, celle d'un 5^e mandat, toujours d'actualité, en faveur d'un Président cloué sur son fauteuil roulant depuis des années, sans voix, coupé de son peuple et aux prérogatives largement confisquées par son entourage immédiat, ce que dénoncent ouvertement de plus en plus des personnalités de la politique et de la société civile.

Une crise multidimensionnelle sans précédent s'installe donc dans le pays, l'éclatement de multiples scandales gravissimes n'étant qu'un de ses effets dévastateurs. Une partie de l'institution militaire la plus gradée a été mise sous les verrous, au lendemain d'un scandale de trafic de cocaïne d'une dimension internationale, dans le silence, ce qui a accredité la thèse d'un règlement de comptes au sommet en rapport avec la prochaine élection présidentielle. La population a fini par sombrer dans le désarroi le plus total.

Elle redoute les conséquences d'un scénario du pire, des luttes ouvertes opposant différents belligérants, difficilement identifiables aujourd'hui, mais qui se préparent sûrement dans l'ombre, d'autant que sont venus se greffer d'énormes intérêts économiques et financiers. Bâties sur la rente pétrolière et l'informel, ces intérêts ont tissé des connexions multiples et complexes avec les différents clans du pouvoir.

Ils ont compris que pour conserver leurs territoires et leurs privilèges, il fallait partir à l'assaut du pouvoir politique et se l'approprier, et dans le pire des cas le neutraliser. A force d'être mis au service du pouvoir politique, l'Etat a fini par perdre sa crédibilité : englué déjà dans les scandales liés à la manipulation des chiffres et des données électoraux, il s'implique de plus en plus ouvertement dans le «projet» du 5^e mandat.

Les membres du gouvernement et les autorités locales font, à longueur de journée, la «promotion» du président de la République, ne reculant pas, parfois, devant le grotesque en exhibant et en «adorant» des portraits géants du chef de l'Etat.

La justice reste à la traîne, n'imposant pas le principe constitutionnel de la présomption d'innocence sur les vagues d'arrestations opérées ces derniers mois, y compris des militaires haut gradés.

Ont été victimes, ces derniers jours, des journalistes et des artistes, ce qui a poussé la Ligue algérienne des droits de l'homme à rappeler que *«toute personne est présumée innocente jusqu'à l'établissement de sa culpabilité par une juridiction régulière dans le cadre d'un procès équitable, lui assurant les garanties nécessaires à sa défense»*.

Il est nécessaire et urgent de rappeler ce principe constitutionnel et cette noble conquête de la lutte des droits de l'homme à l'échelle mondiale, car dans la crise dans laquelle s'enfonce l'Algérie, nombre de citoyens seront appelés à être confrontés à l'arbitraire.

D'autant qu'en s'aggravant, la crise économique jettera nombre d'Algériens dans le dénuement et la paupérisation, c'est-à-dire la vie en marge de la société, si ce n'est contre elle. Le basculement historique en Tunisie n'est-il pas venu de la mort d'un vendeur illégal de poisson, Mohamed Bouazizi, à Sidi Bouzid, qui s'est immolé après avoir été maltraité par la police ?